

Colonisations

Aude Argouse
Carmen Bernand
Claude Blanckaert
Xavier Breuil
Joshua Cole
Frederick Cooper
Isabelle Denis
Sophie Dulucq
Claire Fredj
Mathieu Grenet
Serge Gruzinski
Bernard Heyberger
Xavier Huetz de Lemp
Eric T. Jennings
Claire Marynowe
Alain Messaoudi
Tramor Quemeneur
Frédéric Régent
Évelyne Ribert
Emmanuelle Sibeud
Benedikt Stuchtey
Marie-Albane de Suremain
Isabelle Surun
Bertrand Taithe
Marie-Cécile Thorat
Stéphane Van Damme
Nadia Vargaftig
Éric Wittersheim

**Hélène Blais, Florence Deprest
et Pierre Singaravélou (dir.)**

*Territoires impériaux. Une histoire spatiale
du fait colonial*

Paris, Publications de la Sorbonne, 2011,
336 p.

Territoires impériaux atteste, s'il en était besoin, la vitalité des études d'histoire coloniale et impériale. Son objet principal, l'exploration des liens entre la construction des savoirs géographiques et l'appropriation coloniale des espaces, se situe au carrefour de deux champs particulièrement féconds ces trois dernières décennies : l'histoire des sciences en contexte colonial, d'une part, et la place des savoirs dans la domination coloniale, d'autre part. L'approche impériale, quant à elle, permet de décloisonner les espaces d'analyse, d'étudier les circulations de connaissances et de pratiques entre la métropole et les colonies, mais aussi d'appréhender les échanges inter-coloniaux ou inter-impériaux.

Ce volume collectif réunit onze études de cas divisées en trois parties : « Savoirs, inventaires, catégories », « Cultures visuelles » et « Espaces, territoires, lieux : des productions impériales ? ». Malgré une solide introduction qui dresse un tableau historiographique complet et qui met habilement en perspective les contributions, ce classement n'est pas totalement convaincant du fait de la diversité des terrains, des périodes d'observation et, plus encore, des échelles d'analyse.

L'Afrique du Nord est l'objet de trois études : Florence Deprest fait l'archéologie du découpage de l'Algérie coloniale entre Tell et Sahara dans les premières décennies de la domination française ; Pascal Clerc étudie les voyages d'étude de Maurice Zimmermann, un

« géographe colonial » aux idées très convenues, et de ses étudiants entre 1908 et 1930 ; enfin, Hélène Blais prolonge, dans le temps et l'espace, le chapitre de F. Deprest, et montre que le Sahara est l'enjeu de tensions entre des logiques coloniales et impériales qui le conçoivent soit comme une limite, soit comme un trait d'union. L'Afrique subsaharienne française est bien représentée : Marie-Albane de Suremain prouve que les échelles d'analyse privilégiées par les géographes français en Afrique de l'Ouest dans la période tardo-coloniale reflètent des enjeux à la fois scientifiques et politiques ; une mission militaire et scientifique de délimitation des possessions françaises et britanniques entre Niger et Tchad (1906-1909) permet à Camille Lefebvre de souligner l'imbrication du politique et du scientifique dans la culture des militaires français ; Isabelle Surun dévoile, à partir d'un incident frontalier entre deux colonies françaises (Sénégal et Soudan, 1893-1895), l'entremêlement des grilles, coloniales et autochtones, de lecture des territoires ; enfin, l'étude de Patricia Van Schuylenbergh sur le Congo belge est consacrée à la construction des savoirs en métropole, dans un double but de légitimation et d'exploitation, et à une mission scientifique au Katanga (1898-1900). Une seule contribution porte sur l'Asie : Pierre Singaravélou se penche sur le tracé des dix concessions étrangères établies dans la ville chinoise de Tianjin (Tientsin). Ce chapitre est le seul à aborder la question des découpages coloniaux en ville, un champ qui n'a pas reçu à ce jour l'attention qu'il mérite.

Dans ces huit chapitres, les emboîtements d'échelles et, pour certaines contributions, une approche microhistorique aussi précise que vivante permettent à leurs auteurs d'apporter

des éléments de réponse à la problématique centrale de l'ouvrage. En revanche, la dimension impériale du volume ou l'intérêt heuristique des sauts d'échelle ne justifient qu'à moitié l'insertion de trois autres contributions, par ailleurs fort intéressantes. L'article de Michael Heffernan sur l'élaboration de la carte de l'Amérique espagnole par l'*American Geographical Society* (1920-1940) sort du cadre colonial qui fait l'unité de l'ouvrage. La contribution d'Isabelle Avila sur les cartes de l'empire dans les atlas britanniques est éloignée de la tension entre pratiques spatiales de terrain et imaginaire territorial, qui est au cœur des autres chapitres. Enfin, l'étude qu'Eric Jennings consacre aux stations d'altitude porte sur la circulation des savoirs médicaux, sans que la dimension spatiale ne soit centrale.

En dépit de cette remarque, un certain nombre de thèmes transversaux émergent à la lecture du volume. Le premier est la grande part d'improvisation, matérielle et intellectuelle, qui préside à la production des territoires coloniaux, au moins jusqu'à l'utilisation massive de l'observation aérienne. En second lieu, derrière l'immobilité apparente des grands aplats de couleur des cartes impériales à petite échelle, les découpages sont singulièrement flottants, parfois incohérents et toujours débattus. Les marges, les confins, les interfaces sont des lieux privilégiés de l'observation parce qu'ils soulignent les limites pratiques de l'appropriation des espaces, parce qu'ils cristallisent les logiques divergentes des producteurs occidentaux des découpages (explorateurs, voyageurs, militaires, savants, administrateurs civils), mais aussi des pratiques et des représentations autochtones de l'espace. La mise au jour des conflits intra-impériaux de frontière, qu'il s'agisse de grands desseins impériaux (la jonction Algérie-Soudan) ou de tensions locales (l'affaire de Laminia), est particulièrement originale et stimulante. De même, si toutes les contributions confirment l'importance du contrôle territorial dans les rapports de domination, elles soulignent aussi que les finalités divergentes des producteurs de ces espaces entraînent des lectures différentes et des ajustements constants : l'image du palimpseste est très pertinente. Certaines contributions montrent aussi que

les logiques de production évoluent dans le temps : la petite échelle est privilégiée dans le contexte du partage impérial, tandis que l'analyse géographique fine est un outil de gestion des territoires dominés. Enfin, ce volume confirme, involontairement, que ce type d'enquête historique conduit à privilégier le point de vue des colonisateurs. Tous les auteurs sont, à juste titre, convaincus de l'importance des informateurs autochtones dans la construction des savoirs occidentaux, ils voudraient en dire plus sur la réception de ces nouvelles spatialités par les dominés, mais l'analyse vient buter sur l'absence de sources et, au final, la moisson est souvent décevante, sauf dans l'affaire de Laminia ou dans le contexte très particulier de la concession de Tianjin.

En résumé, *Territoires impériaux* atteint l'objectif que les auteurs s'étaient fixé : poser les jalons d'une histoire spatiale des empires et ouvrir des pistes de recherche. Au-delà des connaissances nouvelles qu'apporte telle ou telle contribution au spécialiste, cet ouvrage mérite une lecture globale parce qu'il invite le chercheur qui s'intéresse au moment colonial, quels que soient sa discipline et son objet d'étude, à s'interroger sur la construction des cadres spatiaux et sur leur degré d'appropriation par les différents acteurs. La capacité des savoirs dits « coloniaux » à dominer et à ordonner l'espace n'apparaît pas, à la lecture de ce volume et dans l'attente de travaux comparatistes avec d'autres espaces impériaux et nationaux, ni comme des évidences, ni comme des spécificités.

XAVIER HUETZ DE LEMPS

Ann Laura Stoler

Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense
Princeton, Princeton University Press,
2009, XIII-314 p.

Le titre de l'essai historiographique d'Ann Stoler prend ostensiblement le contre-pied de ce qui a été l'une des propositions les plus stimulantes du renouveau des recherches sur les colonisations : lire à contre-fil et entre les

lignes les archives coloniales pour aller au-delà de leurs récits univoques et tronqués. A. Stoler propose au contraire une immersion dans les archives coloniales, en l'espèce néerlandaises, pour analyser leur trame et dégager ainsi les filigranes plus discrets qui les structurent. D'emblée, elle souligne avec raison que le projet d'inventer d'autres sources, moins ou différemment biaisées, ou de retrouver entre les lignes la parole des dominés, flirte avec le vieux fantasme positiviste du gisement inédit de documents recélant une réalité brute qu'il suffirait d'exhumer et de dépoussiérer. Si l'histoire des colonisations peine encore à renoncer à cette illusion infantile, ce n'est pas la première fois qu'A. Stoler suggère un cheminement plus ardu, mais aussi plus ambitieux. L'important programme de recherche qu'elle a cosigné en 1997 avec Frederick Cooper invitait déjà à analyser les cadres de production des savoirs coloniaux et la construction des catégories et hiérarchies coloniales pour une lecture mieux informée des archives coloniales¹. Cet ouvrage engage à aller plus loin dans l'étude des pratiques coloniales d'écriture et de lecture des écrits administratifs, au fil de ce qu'A. Stoler définit comme une ethnographie des archives coloniales. Aux rassurantes structures explicatives que sont les catégories politiques ou sociales ou les savoirs, il substitue les objets plus incertains que sont les « angoisses » et les « états d'âme » individuels et collectifs des colonisateurs, et les formules successives, sinon concurrentes, du « sens commun » colonial.

Les deux premiers chapitres bousculent ainsi nombre de routines analytiques. Si l'écriture est bien un instrument du pouvoir colonial, il lui arrive aussi de divaguer, matériellement et symboliquement. Ce sont ces disparitions, ces révolutions minuscules ou ces accumulations qui ne parviennent pas vraiment à faire sens qu'A. Stoler propose d'analyser comme des révélateurs efficaces et négligés des logiques coloniales et impériales. En pratique, la multiplication dans les trois dernières décennies des recherches sur les normes et sur les formes de régulation des situations coloniales permet d'identifier et de sonder ces « incisions » et ces « non-événements » significatifs. Cette collecte des irrégularités, des dis-

cordances et des béances des strates d'écrits qui constituent les archives, au fur et à mesure et *a posteriori*, rappelle à quel point les pratiques coloniales d'écriture sont un édifice fragile, vacillant constamment entre des hiérarchisations et des rationalisations triomphalistes et un gaspillage d'encre, de papier et d'énergie. Contre des lectures trop utilitaristes qui se contentent de forer dans cette masse d'écrits sans en analyser les structures, contre la logique du soupçon qui ne saurait tenir lieu de méthodologie, l'immersion ethnographique proposée par A. Stoler attire l'attention sur l'épaisseur dramatique des écritures coloniales.

Consacrée aux « affects » qui traversent les archives et participent à leur production, la première partie du livre prolonge la démonstration sur la centralité des formes et des modes de sensibilités coloniales qui était déjà au cœur des deux ouvrages précédents d'A. Stoler². Elle rappelle que la régulation des comportements, notamment sexuels, et des sentiments conditionne les politiques coloniales de différenciation et de hiérarchisation. Elle montre qu'il faut plonger dans les archives à la recherche des moments où les émotions débordent et bouleversent les conventions publiques et privées pour dégager cette économie émotionnelle coloniale des discours normatifs qui prétendent l'encadrer. Le troisième chapitre analyse l'un de ces moments : en mai 1848, les notables créoles protestent contre l'obligation d'envoyer leurs fils étudier en Hollande pour qu'ils accèdent aux emplois dans l'administration coloniale, craignant à juste titre que ce séjour en métropole les détache de leurs attaches familiales. L'étagement des discours des commissions d'enquête sur les « pauvres blancs » (1872-1874 et 1901, avec un rapport confidentiel en 1881) ouvre une autre voie pour saisir les inflexions de cette économie émotionnelle : l'enquête tisse matériellement des liens entre l'État colonial et les notables cooptés comme interlocuteurs privilégiés, la compassion se racialise d'une enquête à l'autre en marginalisant les métis (*Inländische Kinderen*), mais aussi les Européens déçus et abandonnés à leur « indigénisation ».

La seconde partie est le point d'orgue d'une enquête de longue haleine (menée sur

vingt ans), née de la découverte fortuite d'un document mal classé : le long réquisitoire rédigé en 1876 par Frans Carl Valck, résident adjoint de la côte est de Sumatra, à propos du meurtre de la femme et des deux jeunes enfants d'un planteur. Valck dénonce le laxisme de l'administration qui couvre les violences des planteurs à l'encontre des travailleurs indigènes. Prématurément et discrètement mis à la retraite dans les années suivantes, Valck a quasiment disparu des archives coloniales. Il devient la figure emblématique de ces disparitions minuscules et de ces non-événements qui permettent, selon A. Stoler, de leur donner pleinement sens. La colonie réapparaît dans sa correspondance privée avec sa fille unique, Suzanne, qui épouse un planteur dans les années 1880, de façon assez fantomatique cependant tant celle-ci semble imperméable à la situation coloniale qui est pourtant son cadre de vie pendant une dizaine d'années. Le père et la fille sont les héros ordinaires d'une histoire de l'aveuglement et de la mauvaise foi, mais aussi de la bonne conscience coloniale, et ils incarnent à leur insu les tensions constitutives des sensibilités coloniales.

L'hypothèse selon laquelle les situations coloniales reposent sur une imbrication, spécifique et instable, de la sphère privée et de la sphère publique est au cœur de l'œuvre d'A. Stoler. Elle démontre que c'est aussi un point d'entrée pertinent pour réfléchir à ce que sont les archives coloniales et aux stratégies de lecture que nous adoptons face à elles. Il ne s'agit pas seulement d'enrichir ainsi ce qui est devenu une routine postcoloniale surimposant une conception extensive et des lectures très mécanistes du « discours colonial ». Outre le retour à la matérialité des archives et à l'histoire des pratiques à laquelle elle donne accès, A. Stoler mobilise largement les débats historiographiques, autour de Michel de Certeau ou à propos de l'évolution des supports d'archives, et elle invite ainsi à reconsidérer l'omission tacite des archives coloniales dans ces débats et, réciproquement, la réticence relative des historiens des colonisations à s'y engager. Son enquête ethnographique au fil des archives coloniales se double donc d'un bel exercice d'historiographie et on ne peut

que recommander la lecture de cet ouvrage qui ouvre de très nombreuses pistes de réflexion pour tous ceux qui cherchent leur chemin à travers les masses à la fois imposantes et décevantes des archives léguées par les colonisations.

EMMANUELLE SIBEUD

1 - Ann Laura STOLER et Frederick COOPER, « Between Metropole and Colony: Rethinking a Research Agenda », in F. COOPER et A. STOLER (éd.), *Tensions of Empire: Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997, p. 1-56.

2 - Ann Laura STOLER, *Race and the Education of Desire: Foucault's History of Sexuality and the Colonial Order of Things*, Durham, Duke University Press, 1995, et *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, Berkeley, University of California Press, 2002.

**Philippa Levine
et John Marriott (éd.)**

The Ashgate Research Companion to Modern Imperial Histories

Farnham, Ashgate Pub. Company, 2012, 738 p.

Cet imposant ouvrage présente une somme de vingt-sept contributions dues à des chercheurs d'universités majoritairement nord-américaines et britanniques. Réparties selon trois axes, ces contributions prétendent offrir un état des lieux complet de l'historiographie des empires modernes. Les premiers textes font ainsi le point sur trois périodes successives de l'impérialisme depuis 1500 : le temps de l'« exploration » jusqu'au milieu du XVII^e siècle, celui de la colonisation et celui de la crise impériale. La deuxième partie propose une approche géographique des empires abordés, du dernier empire chinois (1500-1911) à l'empire japonais, en passant par les empires ottoman, moghol, européens, russe et américain. Enfin, la troisième partie propose une grille de lecture thématique à travers dix-sept contributions qui abordent des sujets aussi divers que les finances, la criminalité, le genre, l'idéologie, la culture ou l'environnement.

L'exhaustivité visée est renforcée par une bibliographie d'une centaine de pages, très majoritairement de langue anglaise, et par un index également fourni. On s'étonne de ce fait du très petit nombre de tableaux statistiques et de cartes qui accompagnent les textes. De même, seule la contribution d'Eve Troutt Powell, consacrée à l'esclavage, est accompagnée d'une riche iconographie, alors que des textes sur l'art, la religion, la science, la médecine et la technologie auraient gagné à être illustrés, même sobrement.

Le point de départ historiographique des auteurs est assumé dès la première phrase de l'introduction, qui pose d'emblée la question de la définition d'un « empire moderne ». Reconnaissant la nécessité d'une approche critique du concept de « modernité coloniale », ils n'en défendent pas moins la portée heuristique. La contribution de John Marriott, précisément consacrée à l'entrée « Modernité », en définit la genèse et les difficultés conceptuelles, renvoyant notamment à l'héritage des *subaltern studies*. Facétieux, voire provocateurs, les éditeurs considèrent qu'« un empire moderne est un empire de la période moderne » (p. 1). Tout en admettant ce que leur réflexion doit à l'ouvrage de Christopher Bayly, *La naissance du monde moderne*¹, ils défendent une approche moins européocentrée du phénomène moderne impérial, montrant que si l'entrée en modernité de l'empire britannique coïncide effectivement avec la perte de ses colonies nord-américaines, d'autres empires n'en ont pas moins présenté, dans les siècles précédents, les traits de la modernité. Mais quels traits ?

Convaincus que « le moderne » n'est pas l'apanage de l'Occident, pas plus qu'il ne se définit rigoureusement par une séquence d'années, de décennies ou de siècles, les auteurs proposent d'élargir le regard sur les empires modernes, au risque de créer une catégorie moderne-impériale « fourre-tout » difficile à distinguer des empires antérieurs à l'aube du XVI^e siècle. Anticipant la critique, les éditeurs voient dans le paramètre de l'échelle un élément de rupture, estimant que les anciens empires ont tous gardé une assise régionale du pouvoir, incapables d'imposer leur ordre aux confins de leurs possessions les

plus éloignées. Les empires modernes se distingueraient donc essentiellement de leurs prédécesseurs par une augmentation de leur périmètre d'action, rendue possible par les évolutions techniques liées aux transports, au progrès médical ou aux nouveaux moyens de communication.

Cette modernité se manifesterait également, affirment les auteurs, par les nouveaux soubassements idéologiques qui retravaillent la nature profonde de l'expansion coloniale. Ainsi mettent-ils l'accent sur l'évolution du concept de travail, « élément crucial à l'origine du succès des nouveaux empires » (p. 5). Ils voient dans la traite atlantique un élément déterminant de la modernité des empires. Élargissement du marché, redéfinition de la force de travail servile non plus à des fins guerrières mais dans le cadre d'une économie capitaliste mondialisée, évolution des obligations mutuelles entre travailleur et patron se seraient ainsi conjugués pour changer la nature de la domination impériale. Celle-ci serait marquée par une distance et des clivages croissants entre colonisateurs et colonisés, manifestes dans les structures foncières comme dans la vie culturelle ou religieuse. Si la priorité a été donnée, dans tous les empires (les exemples russe et japonais sont ici mobilisés), à la construction de catégories raciales et sexuelles dans le double objectif de construire et de décrire leur pouvoir, d'autres catégories, notamment économiques, sont citées en vue de souligner l'originalité des empires modernes. Le constat est manifeste dans le cadre du nouveau pacte colonial, non plus fondé sur le mercantilisme mais sur le libre-échange, à l'origine de l'émergence, inédite en termes d'échelle, des bourgeoisies marchandes.

L'ambitieux projet de « désoccidentaliser » la modernité impériale, adossé à la thèse, posée avec force, que la distinction entre « empires maritimes » et « empires continentaux » est dénuée de sens historique, se heurte pourtant, dès l'introduction, à la difficulté d'incorporer les « autres empires » au cadre voulu par les auteurs qui mobilisent beaucoup plus aisément les exemples britannique ou français du XIX^e siècle. Les chapitres consacrés aux empires chinois (Peter Perdue), ottoman (Virginia Aksan) et moghol (Michael Fisher)

doivent dès lors faire la démonstration par la preuve de la validité de leur position : il s'agit, pour les auteurs, de repérer dans leurs espaces respectifs des éléments de modernité antérieurs à l'émergence de l'impérialisme européen né à la fin du XVIII^e siècle, tout en insistant sur le défi qu'a constitué pour ces empires l'expansion occidentale et sur les tentatives de réponses apportées, entre réformes inspirées des Lumières et crispation des pouvoirs centraux.

Les contributions de la troisième partie sont des présentations critiques de certains concepts clés des empires modernes, chacune d'entre elles étant intitulée par un terme unique, suggérant l'entrée d'une notice de dictionnaire. Ainsi, Richard Smith, dans sa contribution consacrée aux soldats coloniaux, déplore la trop grande focalisation des études sur les empires britannique et français, ainsi que sur les deux conflits mondiaux du XX^e siècle, et insiste sur des aspects moins connus comme l'articulation problématique entre institution militaire, citoyenneté et esclavagisme. Lauren Benton, évoquant la question de la criminalité comme outil d'exclusion et d'intégration des empires, aborde celle-ci dans le temps long imposé par le projet éditorial (1500-1900). Elle questionne trois phénomènes étroitement liés : l'utilisation des espaces impériaux comme lieux de relégation des éléments indésirables métropolitains, à l'origine d'une « association culturelle entre empire et criminalité » (p. 393), les marges impériales comme espaces encourageant des pratiques spécifiques de criminalité, comme la piraterie, et, enfin, la construction d'appareils juridiques d'exception dans les espaces impériaux, tournant autour de la définition du crime, toujours contingente. La conjonction de ces processus expliquerait la consolidation du pouvoir impérial, mais aussi sa profonde fragmentation.

Comme cette dernière, de nombreuses contributions privilégient des objets *a priori* abordés par l'histoire culturelle, l'histoire des savoirs, des idées et des techniques. Les questions économiques font toutefois l'objet d'une contribution, due à Søren Mentz, qui débute son chapitre en comparant le trésor d'Akbar le Grand, empereur moghol, et celui de

Philippe II d'Espagne. La supériorité du trésor de l'empereur espagnol constitue ainsi le point de départ d'une réflexion qui tient le double défi de la comparaison et du temps long. Mobilisant les cas de la Chine des Qing, du « petit » empire du Danemark-Norvège (p. 325), de l'empire néerlandais du XVII^e siècle, puis de l'emprise croissante de l'impérialisme britannique sur l'Inde, l'auteur insiste sur l'intérêt de se pencher sur les enjeux fiscaux et monétaires, outils de la « réussite » ou causes de l'« échec » des empires successifs.

Ce guide de la recherche rencontre des difficultés à faire tenir son projet de définition globale de la « modernité impériale » dans un cadre caractérisé par l'extrême diversité des lieux, des situations, des acteurs et des interprétations, diversité par ailleurs explicitement assumée dans le pluriel du titre. L'absence de conclusion à l'ouvrage témoigne probablement du caractère encore très ouvert de ce champ et, plus encore, de l'invitation à prolonger l'enquête, sur la base de ce bilan historiographique et bibliographique d'une très grande richesse.

NADIA VARGAFTIG

1 - Christopher A. BAYLY, *La naissance du monde moderne*, trad. par M. Cordillot, Paris, Les Éd. de l'Atelier/Le Monde diplomatique, [2004] 2006.

Inga Clendinnen

The Cost of Courage in Aztec Society: Essays on Mesoamerican Society and Culture
New York, Cambridge University Press,
2010, 216 p.

Inga Clendinnen est sans conteste aujourd'hui l'une des meilleures spécialistes du monde méso-américain. Avec *Aztecs*, elle nous avait donné un portrait saisissant des groupes indigènes qui dominaient le Centre du Mexique à l'arrivée des Espagnols¹. Cet ouvrage recelait quantité d'aperçus originaux sur un monde que nous croyons connaître mais dont les voix ne nous sont parvenues que mêlées aux échos sinistres de la défaite et toujours profondément déformées par la christianisation et la colonisation espagnole.

Ce recueil de textes illustre de nouveau la pertinence de sa démarche. On y retrouve sa capacité à restituer ou, du moins, à cerner au plus près ce qui faisait la singularité des anciens Mexicains. L'historienne explore leurs attitudes devant la vie et la mort, elle scrute leurs pratiques des combats et de la violence que, trop souvent, les historiens ont écrasées sous le poids des clichés et des commentaires désincarnés. Les thèmes abordés sont fort divers : on découvre ce qu'est le « coût du courage » dans la société aztèque, on revisite la conquête menée par Hernán Cortés minutieusement déconstruite, on apprend la manière dont le rapport au sacré s'est transformé dans la société coloniale, et comment l'idéologie et la violence des missionnaires franciscains n'ont pas réussi à étouffer la survie de la culture maya dans le Yucatán des Espagnols. Au fil du texte, des rapprochements inattendus mais toujours bienvenus nous mènent des grands rituels aztèques à la pratique contemporaine de la transplantation d'organes.

Certes, sur certains points abordés – « Disciplining the Indians » est la reprise d'un article publié en 1982 –, la recherche américaniste s'est enrichie ces trente dernières années de nouvelles interrogations et de nouvelles pistes. Il serait aussi facile que oiseux d'en dresser la liste. Cependant, si on suit volontiers I. Clendinnen dans la manière dont elle parvient à sonder le plus indécryptable, la conscience d'une société qui s'était développée hors de tout rapport avec l'Europe et le reste du monde, on est un peu plus réservé sur son approche de la société coloniale, du monde ibérique et de l'Église missionnaire. C'est que perce parfois derrière les commentaires de l'auteur l'ombre d'une *political correctness* qui finit par simplifier à l'excès les comportements des envahisseurs. On peut, sans tomber dans une hispanophilie qui n'a plus cours, souhaiter s'interroger plus avant sur ce qu'impliquerait une réappréciation de la conquête sous toutes ses formes. Peut-on appréhender l'action des franciscains en Nouvelle-Espagne sans approfondir leurs pratiques médiévales et ibériques ? L'expérience des missions médiévales en terre mongole, les rapports des moines avec les milieux populaires urbains en Europe occidentale, la chasse aux croyances hétérodoxes, l'évo-

cation de la complexité des courants au sein même de l'ordre de saint François auraient pu contribuer à mieux mettre en perspective la conquête spirituelle de la Nouvelle-Espagne, à mieux cerner le contenu de la « violence missionnaire » et de l'« idéologie franciscaine », deux formulations qui frisent l'anachronisme et réclament que l'on dépasse un cadre strictement américain.

On regrette donc que la finesse des analyses que suscitent les sociétés indigènes ne s'accompagne pas d'un regard plus aigu sur ce que signifiaient la guerre et la foi dans la péninsule Ibérique à la fin du Moyen Âge. Les guerriers castillans n'obéissaient-ils pas à des codes autant que leurs adversaires indigènes ? Mais surtout on pourrait, sans rien ôter aux « horreurs de la conquête », explorer l'autre facette de la « fierce and unnatural cruelty » des envahisseurs, leur aptitude à comprendre le monde qu'ils découvraient, à nouer et renverser des alliances, à saisir les rouages locaux du pouvoir. L'intelligence avec laquelle Cortés tire son épingle du jeu évoque *Le Prince* de Nicolas Machiavel mais, à la différence de l'intellectuel florentin, le conquistador doit en même temps affronter les résistances d'une réalité inconnue et constamment traduire en actes ses interprétations du monde mexicain. I. Clendinnen a tendance à exagérer « the examples of miscommunication » (p. 58) et à passer à côté d'une des clés de la conquête espagnole, la faculté ibérique de pénétrer des mondes inconnus, une faculté dont a constamment dépendu l'échec ou la réussite de leurs entreprises. On pourrait enfin se demander si le sous-titre du recueil est approprié, car c'est oublier qu'avec la période coloniale, sociétés et cultures indigènes s'engagent dans des processus de colonisation et d'occidentalisation qui en font des mondes de plus en plus métissés et, donc, qui réclament que l'on accorde autant d'importance à la dimension ibérique qu'à un patrimoine qui cesse désormais d'être préhispanique.

Malgré ces réserves, espérons que l'ouvrage saura donner l'envie au lecteur de découvrir ce qui reste une œuvre majeure pour les historiens de l'Amérique coloniale, *Ambivalent Conquests*². Le chapitre « Landscape and World View » constitue une belle introduction

à cette étude pionnière. Enfin quelques pages plus directement liées à la vie de l'auteur nous rappellent qu'elle a également publié des essais littéraires regroupés sous le titre *Agamemnon's Kiss* (2006), ainsi qu'une remarquable analyse des premiers contacts entre les aborigènes australiens et leurs envahisseurs anglais : *Dancing with Strangers: The True History of the Meeting of the British First Fleet and the Aboriginal Australians, 1788* (2003).

SERGE GRUZINSKI

1 - Inga CLENDINNEN, *Aztecs: An Interpretation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

2 - Inga CLENDINNEN, *Ambivalent Conquests: Maya and Spaniard in Yucatan, 1517-1570*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Gabriela Ramos

Death and Conversion in the Andes: Lima and Cuzco, 1532-1670

Notre Dame, University of Notre Dame Press, 2010, XI-356 p.

L'historiographie péruvienne des années 1960 et 1970 concernant les populations indigènes andines a été dominée par le thème de la résistance à la domination coloniale. Le catholicisme des Indiens n'aurait été qu'une façade derrière laquelle les rites anciens auraient été pratiqués clandestinement. Comme d'autres historiens de sa génération, Gabriela Ramos bat en brèche ces idées marquées idéologiquement par le contexte de l'époque et montre la prégnance de la religion chrétienne dans le monde andin, tout en nuancant l'opposition entre résistance et acculturation : « Dans la perspective andine, la soumission et la résistance n'étaient pas les seules alternatives. En analysant un large échantillon d'expériences individuelles, on remarque que dans les deux cas il y a des argumentations, des négociations et une exploitation des failles des systèmes juridique et doctrinal » (p. 213).

G. Ramos aborde un thème majeur, celui du changement des attitudes des Indiens face à la mort et l'au-delà, au cours de près d'un siècle et demi de domination hispanique. Les sites sacrés, les églises, les cimetières, les confréries, les processions funéraires, les testa-

ments et la mémoire constituent les principaux aspects de ce processus qu'elle appelle avec justesse « la conquête de la mort ». L'analyse s'appuie sur une documentation archéologique, iconographique et archivistique, notamment un corpus de testaments de Cuzco et de Lima.

G. Ramos rappelle la diversité des pratiques funéraires dans le monde andin pré-hispanique, dont la momification est la plus connue et remonte à une très haute antiquité (7000 av. J.-C. à Chinchorro, au Nord du Chili). Au Pérou, le corps momifié était enveloppé dans plusieurs couches de tissus précieux ; il était considéré comme un être vivant à qui on faisait des offrandes et que l'on exhibait pour les grandes occasions. La momie – *mallqui* en quechua – était à la fois un ancêtre protecteur et un « plant » assurant la fertilité du territoire de ses descendants. Elle était gardée dans des niches naturelles ou artificielles, ou encore, en ce qui concerne les princes incas, dans une salle du Temple du Soleil. Il était impossible de concilier ces pratiques avec la peur chrétienne des morts sans sépulture.

Pour G. Ramos, le cas de l'Inca Atahualpa, garrotté par Francisco Pizarro en 1533 est exemplaire. Les témoins racontent que le souverain accepta de recevoir le baptême afin d'échapper au bûcher. L'anéantissement par le feu était incompatible avec les conceptions andines du corps du défunt. Si l'on en croit les récits de l'époque, Atahualpa, soulagé d'échapper au feu purificateur, proclama qu'il reviendrait donc auprès des siens sous une forme ou une autre – déclaration qui a d'ailleurs été versée au dossier de la résistance andine. Ultérieurement, son garrotage fut décrit comme une décapitation. S'agit-il, comme le pense l'auteur, de lui imaginer une mort plus noble, celle que l'on réservait aux personnalités espagnoles de haut rang, ou, tout simplement, d'une superposition dans la mémoire collective de deux exécutions royales, celle d'Atahualpa et celle de l'Inca rebelle Túpac Amaru, décapité trente ans plus tard sur la place principale de Cuzco ?

Dès le lendemain de la conquête, l'Église prend position contre les profanateurs de sépulture et défend, face aux pilleurs, l'inviolabilité des tombes, fussent-elles païennes. Il s'agit là sans doute d'une concession néces-

saire pour mener à bien l'évangélisation et inculquer aux peuples andins l'idée que tout individu est constitué d'un corps corruptible et d'une âme immortelle. Mais le terme d'âme est problématique. Comment traduire correctement la notion chrétienne afin d'éviter tout glissement sémantique ? Il s'agit d'une question que tous les missionnaires de la première heure, au Mexique d'abord, puis au Pérou et ailleurs, se sont posée. G. Ramos examine dans son application pratique le concept de *camac*, ou énergie vitale, propre aux êtres animés et inanimés. Ce terme quechua, accepté dans la première phase de l'évangélisation, finit par être écarté par le III^e concile de Lima (1585), en faveur de *anima*, pour éviter les ambiguïtés. L'autre enjeu de taille est celui des rapports entre la morale et la destination des morts. Le Purgatoire apparaît ainsi comme un lieu intermédiaire qui permet de nuancer une opposition trop rigide entre le Ciel et l'Enfer.

L'adoption des pratiques funéraires chrétiennes élargit la brèche qui sépare les morts des vivants, introduisant dans la vie quotidienne des populations andines un changement radical. La christianisation de la mort passe par une nouvelle territorialisation en paroisses, jalonnées d'églises et de calvaires dressés sur les anciens sites sacrés. L'hôpital fait partie de ce dispositif chrétien. On sait gré à G. Ramos d'avoir traité cette question qui, en dehors de quelques exceptions, n'a pas reçu l'attention qu'elle méritait. Le premier hôpital du Pérou est construit à Lima en 1548, dans le contexte des épidémies qui déciment les populations indigènes. Celui de Cuzco date de 1556. L'auteur interprète les réticences des Indiens à aller dans les hôpitaux dans une optique foucauldienne. Cependant, ces derniers ne peuvent pas être réduits à la seule volonté de contrôle et d'enfermement. La charité, dont ils sont le produit, est le seul recours contre l'extension des maladies. La médecine néo-hippocratique est certainement limitée, mais la construction d'hôpitaux tient compte des vents dominants et de l'évacuation des miasmes, mesures « modernes » pour l'époque. Il est certain que les savoirs médicaux occidentaux ont du mal à concurrencer ceux des Indiens, et dans la mesure où la pharmacopée est la base de la médication, l'influence indienne reste forte jusqu'au XX^e siècle.

Les confréries constituent un autre lieu privilégié pour la conversion des Indiens. Ces associations apparaissent très tôt. Elles accompagnent leurs membres malades jusqu'à leur mort et reçoivent aussi des donations inscrites dans les testaments des défunts. Ces documents font l'objet d'une analyse détaillée : contraintes formelles, personnes impliquées par les legs, depuis les exécuteurs testamentaires jusqu'aux héritiers, messes, objets, propriétés et règlement des dettes selon des règles de parenté, de succession et de rang dont on n'a pas toujours les clés. Contrairement au cas de la Nouvelle-Espagne, les testaments ne sont pas rédigés dans les langues vernaculaires du viceroyaume du Pérou (notamment le quechua et l'aymara) mais en espagnol. Car à Cuzco, les interprètes métis réussissent à se rendre indispensables dans toutes les écritures et traduisent en espagnol les propos qu'ils entendent. L'auteur compare les testaments de Lima, où la population indienne locale est très réduite mais les migrants de plus en nombreux, et ceux de Cuzco, où la population indienne est plus stable.

La fermeture de l'Église aux coutumes locales se confirme au cours du XVII^e siècle, avec la prohibition faite aux Noirs, aux mulâtres et aux Indiens d'être enterrés dans la cathédrale. Le linceul dans sa plus modeste conception remplace de plus en plus les tissus superposés sur le corps selon la mode ancienne. Mais les réactions de l'Église à cette coutume varient : à Lima, le clergé se montre intransigeant sur l'orthodoxie tandis que les prêtres des paroisses rurales ou des villes plus petites tolèrent une pratique ancienne. Les tissus, d'ailleurs, restent des symboles de pouvoir, ce qui explique la place qu'ils occupent dans les rituels funéraires mais aussi dans les testaments. À Cuzco, les documents étudiés montrent l'existence de caveaux collectifs qui accueilleraient les membres d'un lignage ou *ayllu*, trait singulier qui n'existe pas sur la côte.

Quelle est la place dévolue aux ancêtres dans le Pérou christianisé ? La question de la transmission reste posée car les systèmes de parenté dans les Andes sont mal connus, mais les testaments permettent en général de mettre en évidence quelques éléments significatifs. On lègue des propriétés, des statuts, des privilèges, des titres d'appartenance au conseil

de la confrérie. Les *capellánías* ou fondations pour dire des messes en l'honneur du défunt sont un des aspects de cette nouvelle ancestralité. À juste titre, l'auteur considère l'effondrement démographique comme la conséquence d'une rupture dans la succession des chefferies anciennes.

Que les Indiens aient accepté le christianisme, cela ne fait pas de doute, à condition de ne pas voir dans ces croyances une orthodoxie qui reste – de mon point de vue – un vœu pieux dont les jésuites eux-mêmes n'ont pas été dupes. Les documents concernant la lutte contre les idolâtries montrent en effet les limites de la conversion en plein XVII^e siècle. L'ethnographie – qui n'est pas convoquée malgré sa richesse – montre bien que l'*anima* des missionnaires n'est pas tout à fait celle des Indiens, qui reconnaissent d'ailleurs plusieurs entités « animiques » ou « forces », bien différentes de l'âme chrétienne. Pour avoir eu l'occasion d'assister à la préparation, par son époux, de la dépouille d'une amie péruvienne dans une morgue parisienne, j'ai pu constater que le rituel de la superposition des tissus était toujours pratiqué par des métis. Les exemples de ces survivances sont multiples : citons, parmi d'autres, le livre de Nathan Wachtel sur les Urus-Chipaya (qui ne figure pas dans la bibliographie), qui traite justement du « retour des ancêtres »¹. À Chipaya, c'est la tour de l'église, appelé significativement *Torre mallku*, qui ordonne les entités chtoniennes de l'espace environnant. C'est dire que l'architecture chrétienne peut être investie d'une autre signification.

Enfin, il manque à ce travail une dimension importante, celle du rôle de la musique dans les rites funéraires. L'attrait exercé par la polyphonie occidentale sur les populations indigènes est bien connu, et l'ouvrage récent de Geoffrey Baker apporte un éclairage passionnant sur les rapports esthétiques, spirituels et sociaux entre la christianisation et les nouvelles sonorités, sans lesquelles probablement la conversion aurait été plus lente et moins réussie². Malgré ces lacunes, la rigueur de l'analyse documentaire et l'intérêt du sujet font de ce livre un jalon important dans l'histoire du Pérou colonial.

1 - Nathan WACHTEL, *Le retour des ancêtres. Les Indiens Urus de Bolivie, XX^e-XVI^e siècle. Essai d'histoire régressive*, Paris, Gallimard, 1990.

2 - Geoffrey BAKER, *Imposing Harmony: Music and Society in Colonial Cuzco*, Durham, Duke University Press, 2008.

Rachel Sarah O'Toole

Bound Lives: Africans, Indians, and the Making of Race in Colonial Peru
Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2012, XII-257 p.

Caractérisée par l'abondance de procès et de procédures mais aussi par de nombreux rapports, chroniques ou correspondances, publiques ou privées, la monarchie catholique a produit pendant plus de trois siècles une documentation, aujourd'hui disséminée à travers le monde, que les historiens explorent méthodiquement. À partir de dossiers civils et criminels, recueillis dans les archives du Pérou, d'Espagne et d'Italie, ainsi que de liasses d'écritures notariales, Rachel O'Toole interroge la performativité des énoncés administratifs, juridiques et judiciaires concernant les femmes et hommes noirs, indiens, libres, ou esclaves du vice-royaume du Pérou. L'ouvrage traque la fabrication sociale et culturelle du sujet de droit, pris dans de multiples rapports de pouvoir exprimés dans les documents. Le terme *casta* se trouve au cœur de ce processus. Assimilé à celui de « race », il articule la construction coloniale de la différence aussi bien sur le marché de la terre et de la force de travail que dans les tribunaux.

Dites autant qu'elles se disent, les « vies liées » qui surgissent de ces archives sont celles de femmes et d'hommes indiens ou noirs de cet important territoire de la monarchie catholique. Il s'agit de vies enlacées, capturées dans l'opposition entre libres et esclaves en usage parmi les élites et les prêtres chargés de l'évangélisation des Indiens ; de vies contraintes au sein des catégories de l'historiographie qui tracent des lignes de front que la microhistoire et l'analyse de discours veulent brouiller, en allant « au ras du sol » et des expressions des acteurs enchâssées dans les documents.

Incontestablement éloigné des postulats de l'anthropologie de la résistance selon James Scott, le livre de R. O'Toole est inspiré entre autres des travaux de Philip Deloria, Walter Johnson et Judith Butler. Il s'inscrit dans un courant historiographique critique de la tradition des études du monde andin héritière de l'œuvre de Felipe Guamán Poma de Ayala, et entend montrer que, dans le long processus au cours duquel les Africains sont devenus des « Noirs » et les Andins des « Indiens », ces femmes et ces hommes ont concouru à définir, d'une part, leur appartenance et leur identité et, d'autre part, les relations que les *castas* entretiennent entre elles au quotidien¹. L'histoire « par le bas », économique et sociale, n'est plus celle de la résistance collective à la domination. Elle n'est plus celle d'acteurs qui parlent depuis une condition sociale héritée et immuable, mais depuis une position dans la société dont la caractéristique première est d'être en permanence négociée et instable. Le contexte culturel de production des *castas* apparaît comme le fruit de l'interaction constante des individus, dont une part importante vient du continent africain. L'option de R. O'Toole consiste à se rapprocher des préceptes de la microhistoire, c'est-à-dire à opérer le fameux changement d'échelle pour observer les lieux d'échange, dérouter les attentes nées de la tradition historiographique et faire interpénétrer dans l'analyse historique explications et interprétations des documents juridiques et judiciaires.

Cet ouvrage repose sur un travail d'archives datant majoritairement du XVII^e siècle, qui renforce le champ des études locales, c'est-à-dire des portions d'empire, encore trop peu valorisé en ce qui concerne les Andes. La perspective essentialiste d'un monde andin figé et transmis se délite face aux approches régionalistes, favorables à l'histoire globale et connectée, aux séquences historiques de courte durée et aux trajectoires individuelles. C'est le cas pour la région nord du vice-royaume du Pérou, éloignée des mouvements du Cerro Potosí, tardivement conquise par les Incas au siècle précédant l'arrivée des Espagnols, marquée par la rupture provoquée par la politique du vice-roi concernant la transmission des terres et par la cessation de la traite d'esclaves à partir

de 1640. Dans la lignée des travaux antérieurs de l'auteur sur la ville de Trujillo au Pérou, les cinq chapitres et la conclusion de *Bound Lives* concourent à faire du XVII^e siècle un siècle non pas de consolidation du système colonial, selon une terminologie qui n'est pas sans inconvénient, mais de mutations fondamentales de la société catholique d'outre-mer : les villages indiens (*pueblos de indios*) deviennent des villes coloniales, les métis acquièrent un droit de cité, les formes d'organisation du travail changent avec les migrations et les contrats de service, le commerce transatlantique des esclaves est suspendu pendant vingt ans, les Espagnols s'appauvrissent et le commerce, à la fin du siècle, se libéralise pour faire face au manque de liquidités du royaume.

Si R. O'Toole confirme définitivement la présence des Africains et de leurs descendants dans l'histoire aussi bien rurale qu'urbaine du vice-royaume du Pérou², elle tente d'en retracer la part subjective, en marge d'une histoire de la violence dans les sociétés coloniales. Cette présence est interprétée en tenant compte de celle des Indiens, analysée dans l'ouvrage à partir de litiges issus des cessions de terres survenues dans les années 1640. L'auteur suggère ainsi que les esclaves et leurs descendants sont parties prenantes des actes qui les aliènent, et non uniquement les objets du contrat. En édifiaant des stratégies distinctes de celles des Indiens, ils nourrissent et interprètent les schémas de différenciation sociale. La question de la violence coloniale – au singulier – longtemps évoquée par l'historiographie est incidemment posée, et apparaît avant tout comme le résultat d'une réification historique de l'esclave et de l'Indien. Le choix d'archives juridiques et judiciaires, dialogiques et interlocutoires, est propice au développement d'un point de vue critique qui veut traquer les instants où surgit la responsabilité des acteurs d'un procès judiciaire ou d'un contrat de vente, plutôt que les manifestations d'une violence absolue, abstraite et permanente.

Les moments d'échange permettent de faire remonter à la surface des écrits publics une pluralité de situations et de violences, parfois intimes et souvent notoires, des injures aux demandes de protection royale en passant par les transactions contractuelles. Dans ces

documents, le système colonial n'est pas contesté et les acteurs s'approprient autant qu'ils fabriquent le langage qui décrit et modèle le monde auquel ils appartiennent et qu'ils « jouent » ensuite sur la place publique, les marchés et devant les juges. Ce langage est notamment acquis par les esclaves tout au long de leur déportation depuis l'Afrique jusqu'aux côtes du vice-royaume du Pérou, en passant par les ventes à Panamá.

La notion de *performance* permet alors d'apprécier l'importance des espaces coloniaux de transaction que sont le tribunal, l'office du notaire public ou la place du marché, autant de lieux où se réalisent les conditions de l'échange qui font société : ce sont des espaces de négociation de prix qui offrent des opportunités de se dire, se définir, renverser une situation, retourner chez un ancien maître, ne pas aller chez un autre, énoncer des liens de parenté fictifs ou réels. R. O'Toole décrit ainsi des espaces où se déterminent les liens ethniques et les relations sociales entre les hommes et les femmes, après qu'ils ont traversé l'Atlantique et une partie du continent et noué des relations avec des compagnons d'infortune.

Si le chapitre 3 présente peu d'originalité quant au rôle des caciques dans les procès, les chapitres 4 et 5 sur la justice au sein de l'esclavage constituent un apport important. En faisant du marché et du tribunal des espaces coloniaux de négociation, de transaction et d'échange où se trouvent exprimées les relations sociales et culturelles, R. O'Toole assure en effet la résurgence historiographique de l'autonomie des paroles judiciaires et publiques des acteurs du passé qui ne signent pas de leur main les dépositions, témoignages ou obligations.

Les explications avancées par l'auteur reposent principalement sur une description des mécanismes du marché, notamment celui de la terre et celui de la force du travail, intimement liés, et une interprétation des stratégies discursives individuelles, mais l'on peut regretter que R. O'Toole ne s'explique pas davantage sur la notion de marché et les aspects formels ou informels dont il est fait mention tout au long de l'ouvrage. Toutefois, le livre constitue, d'une part, une tentative

plutôt réussie de réconciliation entre histoire sociale et histoire culturelle et, d'autre part, une proposition de recherche sur les moyens – les mots et les lieux – dont ces acteurs du passé, le plus souvent illettrés, ont usé pour laisser des traces de leur existence au sein des liasses reliées et conservées dans les archives juridiques et judiciaires américaines.

AUDE ARGOUSE

1 - Felipe GUAMÁN POMA DE AYALA, « *Nueca corónica y buen gobierno* ». *Codex péruvien illustré*, Paris, Institut d'ethnologie, 1968. R. O'Toole a participé à l'ouvrage collectif de Paulo DRINOT et Leo GAROFALO (éd.), *Más allá de la dominación y la resistencia. Estudios de historia peruana, siglos XVI-XX*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 2005.

2 - Et à la suite d'autres études sur l'Amérique hispano-coloniale. Pour le Mexique colonial, voir Herman L. BENNETT, *Africans in Colonial Mexico: Absolutism, Christianity, and Afro-Creole Consciousness, 1570-1640*, Bloomington, Indiana University Press, 2003.

Massimo Livi Bacci

El Dorado in the Marshes: Gold, Slaves, and Souls between the Andes and the Amazon
Cambridge/Malden, Polity Press, 2009,
IX-196 p.

Ce petit livre, bien documenté et de lecture agréable, présente un triple intérêt : tout d'abord, pour la place qu'il accorde à la colonisation de l'intérieur de l'Amérique du Sud dès le XVI^e siècle, moins bien connue que celle des hautes terres andines ou du littoral ; puis, pour son apport à la connaissance des réductions jésuites de la région de Mojos (actuelle Bolivie) ; enfin, pour sa contribution à l'étude de l'esclavage des Indiens en Amérique hispanique, interdit pourtant depuis le début du XVI^e siècle. L'ouvrage est agrémenté d'une série d'illustrations représentant des objets archéologiques en or en provenance de l'actuelle Colombie et d'aquarelles de Florian Paucke, qui reproduisent surtout des scènes des missions dans le Chaco méridional (aujourd'hui en Argentine).

La pénétration des Espagnols (et des Portugais) dans les basses terres de l'Amérique du Sud (l'Amazonie, les contreforts andins, les

plaines du Chaco) est connue par un grand nombre de sources. Le mérite de ce livre est de donner un aperçu synthétique des expéditions, souvent traitées séparément à la grande confusion du lecteur. Les voies d'entrée vers ce qui est le « cœur » du continent ont été diverses : l'Orénoque, soit à partir du Sud-Ouest du Venezuela, soit à partir du continent qui fait face à l'île de Trinidad ; les plaines orientales de la Colombie, berceau du mythe de l'Eldorado ; le piémont des Andes, au nord et à l'est de Cuzco, ou bien, plus au sud, autour de la ville de La Plata (aujourd'hui Sucre) ; enfin, l'avant-poste de Santa Cruz de la Sierra, depuis lequel on peut atteindre la mythique contrée des Moxos, et qui constitue le sujet de ce livre. À ces routes, qui avaient été empruntées avant la conquête par les populations locales, on oublie souvent d'ajouter celles qui partent du Brésil. C'est à la fin des années 1520 que le Portugais Alejo García arrive avec une troupe de Guaranis jusqu'aux contreforts de la cordillère des Andes, à la recherche d'un pays riche en or et en argent, vraisemblablement l'Empire inca, que les autochtones lui avaient décrit.

Les expéditions diverses vers les basses terres du Centre de l'Amérique du Sud sont nourries par deux quête fondamentales : l'or et la main-d'œuvre servile. Ces objectifs ne sont pas ceux de la Couronne espagnole, même si des compromissions entre ses représentants et des aventuriers ont existé. Pour les autorités du vice-royaume du Pérou – ensemble gigantesque qui comprend, au XVI^e et au XVII^e siècle, toute la région de la cordillère des Andes et le bassin du Río de La Plata –, il est nécessaire d'améliorer le réseau routier ancien (notamment celui des Incas), d'ouvrir de nouvelles voies pour relier des villes distantes, relevant d'administrations différentes (Asunción de Paraguay, Santa Cruz de la Sierra et Charcas-La Plata), et de sécuriser la contrée contre les harcèlements des Chiriguanos et les menaces des aventuriers étrangers, attirés par la richesse, bien réelle, de Potosí, et auxquels le port de Buenos Aires, véritable passoire de contrebandiers et de corsaires, permettait l'accès aux possessions espagnoles.

C'est avec raison que l'auteur voit dans la surenchère des légendes relatives à l'Eldorado

ou au Païtiti (mais on peut leur ajouter celles du pays des Césars, de Dabaibe et de Manoa, pour ne rester qu'au Sud du continent) un moyen efficace de motiver les troupes de conquistadores et de marchands à s'engager sur un terrain hostile à tous égards. Le thème des cités dorées est rattaché aux mythologies amérindiennes mais aussi à celles qui, depuis l'Antiquité, circulaient dans le Sud de l'Europe, notamment dans la péninsule Ibérique, comme Juan Gil l'a magistralement démontré¹. Bien que l'attrait du Païtiti décline à la fin du XVII^e siècle, les mythes qui l'ont fait naître ne disparaissent pas : le rebelle Péruvien Túpac Amaru II se présente en 1780 comme « Inca » du Pérou et du Païtiti. Jusqu'au XIX^e siècle, les cartographes reportent, dans l'espace mal connu situé entre l'Amazone et l'Orénoque, le lac Parime, étroitement lié à la croyance dans les cités dorées perdues. Jusqu'à nos jours, dans la cordillère des Andes, les paysans croient à l'existence de « caches » où les trésors des Incas auraient été enfouis au XVI^e siècle...

Partis de Santa Cruz de la Sierra et au terme de pénibles efforts, les jésuites y fondent des réductions, sur le modèle de celles du Paraguay. Les divers groupes ethniques finissent par trouver un avantage à ces regroupements, qui leur apportent des outils en fer et une protection contre les razzias esclavagistes. Vers la fin du XVII^e siècle, les missions regroupent environ 20 000 Indiens. Ce chiffre est pratiquement doublé entre 1720 et 1750, années qui marquent l'apogée du projet missionnaire. Au regard du Paraguay où, à la même époque, plus de 140 000 âmes vivent dans des villages jésuites, l'exemple des Moxos apparaît modeste. Pourtant, l'organisation des villages, le commerce et les activités artistiques des indigènes (notamment la musique) ne disparaissent pas avec l'expulsion des missionnaires, mais plusieurs décennies plus tard, en 1842, au moment où la région est rattachée administrativement à la Bolivie pour former le département du Beni. Une véritable chute démographique est observable dans la seconde moitié du XIX^e siècle, avec l'exploitation organisée de l'extraction du caoutchouc dans la forêt amazonienne. Les ouvriers, Indiens ou métis, y travaillent, contraints par l'endettement, dans des conditions proches de l'esclavage.

Le titre de l'ouvrage établit un lien entre les esclaves et ces territoires mythiques des confins. Malheureusement, les réseaux de cette traque ne sont pas suffisamment mis en lumière. Rappels que toute la région au sud de Moxos est concernée depuis le XVI^e siècle par la capture et la soumission des Indiens « de guerre » (les Chiriguano et les Guaicurú, entre autres), comme la loi l'autorise, mais aussi par un trafic alimenté par les Chiriguano eux-mêmes, qui jouent le rôle de pourvoyeurs en main-d'œuvre servile pour les postes périphériques du Chaco et des Llanos. Sans compter les raids portugais dans les zones proches de la frontière. Celle-ci ne sera délimitée qu'en 1750, par le traité de Madrid qui sera ratifié en 1801 par celui de Badajoz. Cela n'empêchera pas le Brésil, en 1902, d'annexer le territoire de l'Acre (région très riche en hévéas), qui revenait de droit à la Bolivie. La question de l'esclavage, avoué ou non, des populations indigènes dans la vaste région amazonienne et les savanes périphériques, n'a pas encore reçu l'attention qu'elle mériterait ni un traitement global, indispensable à la compréhension de son fonctionnement.

CARMEN BERNAND

1 - Juan GIL, *Mitos y Utopías del Descubrimiento*, Madrid, Alianza Editorial, 1989, 3 vol.

**Charlotte de Castelnau-L'Estoile
et al. (dir.)**

*Missions d'évangélisation et circulation
des savoirs, XVI^e-XVIII^e siècle*

Madrid, Casa de Velázquez, 2011,
IX-522 p.

Après une introduction synthétique dont le propos dépasse souvent le contenu du recueil, l'ouvrage offre vingt contributions en français, en espagnol et en anglais, couvrant un large espace, de Rome et de l'Italie à l'Espagne, au Portugal et à l'Angleterre, du Mexique au Pérou et au Brésil, de l'Éthiopie à l'Inde et à la Chine. Représentatif du développement des recherches sur les missions catholiques depuis une trentaine d'années, il se situe au carrefour d'une histoire du catholicisme, d'une histoire

intellectuelle et d'une histoire des empires coloniaux, toutes trois considérablement renouvelées au cours des dernières décennies.

L'ouvrage résulte d'une double interrogation : quel savoir est mobilisé par les missionnaires et quel est l'apport de ces missionnaires dans la construction des savoirs à l'époque moderne ? Il affirme la contribution d'une « science catholique » à la connaissance, et en particulier à la connaissance des mondes extra-européens, occultée pendant longtemps par le développement d'une science séculariste associée aux empires coloniaux du XIX^e siècle. Il postule également que la production du savoir est avant tout une question d'organisation : l'existence de lieux d'apprentissage institutionnels et de bibliothèques, l'obligation réglementaire d'écrire des rapports, jointes à l'existence de réseaux permettant ou empêchant la diffusion d'un texte par sa publication, sont des conditions de cette production.

Dans une approche qui privilégie les acteurs sociaux, les missionnaires, bien que ne correspondant pas à l'image du savant « moderne », appartiennent à ces catégories d'informateurs qui, par l'empirisme et l'expérimentation, ont apporté leur contribution à l'élaboration du savoir, notamment en collectant des données à l'échelle planétaire, à une époque où les rapports du savoir et du croire se déplaçaient et pouvaient entrer en conflit. Confrontés à leur terrain, les missionnaires ont dû opérer des choix, notamment entre l'objectif de pastorale et l'objectif de connaissance : ainsi, Ronnie Po-Chia Hsia montre que l'essor du nombre de convertis en Chine et la nécessité de leur soin spirituel ont amené à abrégé le cursus de formation des missionnaires, de telle sorte que, contrairement à leurs prédécesseurs, ceux du XVIII^e siècle n'avaient généralement plus accès à la pensée confucéenne. Inversement, le choix de la pastorale conditionnait aussi le choix des connaissances : partant de leur expérience du contact avec les Chinois des Philippines, les missionnaires des ordres mendiants s'appuyèrent sur le chinois dialectal pour pénétrer la société chinoise, alors que les jésuites privilégiaient le mandarin qui leur donnait accès aux lettrés et à la Cour.

À Rome, au sommet de l'Église, où les informations convergent, le savoir empirique

des terrains est mis en ordre dans une perspective avant tout juridictionnelle et doctrinale. Discipline et orthodoxie priment, et limitent l'usage et la diffusion des savoirs accumulés. Mais les publications de la Typographie de la Propagande sont répandues dans un large public, y compris protestant, et contribuent au développement général des connaissances, notamment linguistiques. Rome est également un important pôle de formation des missionnaires selon Giovanni Pizzorusso. Comme Madrid ou Lisbonne, il s'agit d'un lieu de centralisation des savoirs et des institutions, un lieu aussi où la connaissance est mise au service d'une politique de domination, dont il ne faut cependant pas surestimer l'efficacité. Cet ouvrage insiste sur les autres centres de formation et d'accumulation des savoirs, ainsi que sur les multiples modes de circulation entre eux. Dans sa contribution sur l'étude des humanités au collège de Mexico, Antonella Romano entend « rompre avec quelques insularités historiographiques : celle qui concerne l'histoire de l'enseignement jésuite [...] qui voit dans le programme d'études défini par la *Ratio Studiorum* l'expression raffinée d'une culture post-tridentine engendrée entre Rome, Coimbra et Alcalá, bref comme l'unique résultat d'une expérience conduite à partir de centres européens de la catholicité [...] et celle d'une histoire culturelle circonscrite à l'étude des grands textes produits par les élites intellectuelles, membres d'une mythique République des lettres uniquement soucieuse de communication et de savoirs sur le monde » (p. 60).

Comme toutes les études consacrées à l'activité missionnaire catholique à l'époque moderne, celles qui sont réunies ici portent principalement sur les jésuites, dont la production d'archives et d'ouvrages dépasse de très loin la documentation disponible pour les autres ordres religieux. R. Po-Chia Hsia compte 212 titres publiés, à Pékin, par les jésuites en chinois jusqu'en 1707, contre dix-neuf par les franciscains, six par les dominicains et cinq par les augustins. Les contributions qui s'intéressent aux franciscains ou aux autres mendiants doivent dès lors trouver des moyens de contourner cette faiblesse des sources. La congrégation De Propaganda Fide a été un lieu privilégié d'accumulation de

savoir provenant d'autres religieux que les jésuites, ce qui pallie partiellement leur faible pratique documentaire interne. Pour compenser la rareté des sources, Ângela Barreto Xavier tente d'approcher la culture des franciscains portugais en Inde à partir des inventaires de bibliothèques franciscaines portugaises, confrontés aux quelques témoignages portant sur celles de l'Inde. S'intéresser aux autres missionnaires que les jésuites est une démarche herméneutique nécessaire, d'autant plus que la rivalité entre religieux de robe différente explique certaines options stratégiques, notamment la publication d'ouvrages à destination du public européen ou des « missionnés » autochtones. Ainsi les enquêtes géographiques consacrées à l'Éthiopie ont-elles été composées dans une visée de compétition entre jésuites et dominicains, ce qui n'empêchera pas leur contenu, après un assez long cheminement, d'être intégré dans les connaissances universitaires européennes, comme le montre Hervé Penneç.

L'ouvrage offre des discussions historiographiques et des ébauches de bilan en même temps qu'il ouvre de nouveaux chantiers. Dans plusieurs contributions, l'analyse d'une situation donnée à partir des sources se combine à une réflexion sur l'usage de celles-ci par le chercheur. Ainsi, Charlotte de Castelnaul-Estoile revient sur la manière dont l'anthropologie a employé la documentation missionnaire concernant les peuples sans écriture en la sortant de son contexte de production. Elle entend au contraire, à partir de l'exemple du Brésil et de la relation du capucin français Yves d'Évreux (1612-1614), montrer que les coutumes indiennes telles qu'elles sont décrites sont en fait inséparables de la relation qui existe entre les Indiens et ceux qui les observent. Les missionnaires ne sont à ce titre pas des témoins des indigènes authentiques, mais des acteurs privilégiés des transformations en cours, des « observateurs participants » des sociétés indigènes, selon une formule de Catarina Madeira Santos (p. 302). Et les autochtones ne sont pas seulement des victimes d'une déculturation, ils développent leur propre stratégie de survie, d'adaptation et de résistance. Dans l'exemple des capucins du Brésil, comme dans celui des jésuites prédi-

teurs dans les campagnes italiennes, étudié par Bernadette Majorana, et dans d'autres, l'expérience religieuse particulière du missionnaire, qui est une façon de vivre sa foi dans le monde dans un cadre institutionnel strict, doit faire partie de la réflexion sur l'usage des documents que les missionnaires ont légués aux historiens.

BERNARD HEYBERGER

**James E. McClellan III
et François Regourd**

*The Colonial Machine: French Science
and Overseas Expansion in the Old Regime*
Turnhout, Brepols, 2011, 694 p.

Voici onze ans, depuis leur article dans la prestigieuse série *Osiris* en 2000 consacré à « Nature and Empire: Science and the Colonial Enterprise », que l'on attendait le livre de James McClellan III et François Regourd sur la machine coloniale. Notre attente n'est pas déçue, il s'agit d'une somme dont les dimensions encyclopédiques répondent à bien des interrogations de l'histoire des sciences et de l'empire français, principalement entre le milieu du XVII^e et la Révolution française, et qui par son ampleur et son foisonnement intellectuel suscite le débat. Dédié à Charles Gillispie et à Daniel Roche, le livre leur est fidèle dans son inspiration. De C. Gillispie, J. McClellan et F. Regourd retiennent le rôle central de l'État et des institutions; de D. Roche, ils prolongent son ambition d'histoire totale. De ce point de vue, le quadrillage documentaire est exemplaire et peut servir de guide de la recherche en histoire coloniale des sciences grâce aux multiples index et aux annexes prosopographiques. L'enquête nous révèle un continent documentaire quasiment oublié comme le montrent les différentes strates d'une bibliographie souvent anecdotique ou prise dans une tradition historiographique de la France d'outre-mer. L'enquête a le mérite de produire un véritable désenclavement à la fois en professionnalisant les approches documentaires et en rapprochant le cas français des autres historiographies impériales. La dimen-

sion d'histoire totale donne ainsi une visibilité sans précédent au terrain colonial en histoire des sciences et renouvelle les interrogations en important les questions les plus actuelles.

La métaphore de la machine coloniale a rencontré à la fois beaucoup d'intérêt mais aussi de résistance parmi les historiens des sciences, désireux au contraire de s'exiler d'une représentation organiciste des sciences et de fuir la prégnance d'une histoire institutionnelle. J. McClellan et F. Regourd n'échappent donc pas à une discussion historiographique et méthodologique qu'ils abordent dans leur longue introduction. En onze ans, le paysage historiographique s'est considérablement modifié, au point que la problématique sciences et empires semble presque marginalisée, alors qu'elle constituait le cœur des recherches sur les pratiques scientifiques extra-européennes entre 1960 et 1990.

Le développement de ce champ d'études a suivi une triple orientation. D'abord, l'accent a été mis, dans le contexte impérial, sur la globalisation des savoirs botaniques, avec de nombreux ouvrages collectifs ou des monographies (Marie-Noëlle Bourguet, Londa Schiebinger, Emma Spary). Ensuite, on a assisté à une horizontalisation des problématiques impériales, à un décentrement par la régionalisation opérée par l'histoire globale qui préfère, aux logiques impériales déterminées par des relations centre-périphéries, des analyses en termes de circulations et de connexions entre les empires, et qui met l'accent sur les réseaux et les phénomènes d'auto-régulation. De ce point de vue, les travaux sur *Science and Empire in the Atlantic World* ont contribué à la discussion et ont tenté de dénaturer le cadre administratif colonial, le pouvoir y apparaissant distribué¹. Plus récemment, la proposition de *The Brokered World: Go-Betweens and Global Intelligence* consistait à souligner le poids des interactions dans la production de savoirs situés sans forcément tenir compte des dynamiques impériales ou d'une régionalisation du monde². Utiliser la métaphore de la machine coloniale dans ce contexte infléchit complètement les hypothèses de départ intuitives et empiriques. Les auteurs en ont bien conscience en prenant leur distance avec une vision mécaniste de la machine

pour insister sur ses limites, ses défauts et ses échecs. En sauvant néanmoins la métaphore, en lui conférant une réalité, ils mettent l'accent sur une logique du projet impérial qui permet de saisir ensemble les différentes pièces d'un puzzle, de comprendre, derrière l'idée de capitalisation des sciences, de maîtrise de la nature, d'utilité, les pratiques de gouvernement des sciences à l'échelle d'un empire. La perspective se veut résolument foucauldienne en donnant aux experts comme aux hommes de sciences les plus ordinaires une place dans cet édifice. Mais en reprenant une métaphore d'Ancien Régime, ils insistent aussi et surtout sur une historicisation des sciences en contexte colonial, abandonnant les schémas historiographiques légués par une historiographie contemporanéiste.

L'enquête se présente en trois parties qui détaillent chacune un des aspects de la « machine ». En premier lieu, les auteurs décrivent précisément les rouages à partir de l'analyse du rôle joué par chacune des institutions scientifiques dans la constitution d'une véritable administration des sciences coloniales. L'enquête participe indéniablement d'une nouvelle histoire de l'État en essayant de cartographier la présence des sciences dans l'appareil étatique. En passant en revue chacune de ses institutions, l'idée d'un réseau institutionnel prend force en produisant un effet de levier pour le financement et le développement de l'activité scientifique. Dans la deuxième partie, la machine coloniale est étudiée en mouvement à travers trois aspects : la conquête de l'espace, l'investissement médical (le biopouvoir), l'économie coloniale et ses savoirs (agronomie, jardins botaniques). La troisième partie insiste sur les limites, les obstacles et les échecs de cette « machine coloniale ». Contrairement à une histoire coloniale progressiste, les auteurs mettent en valeur les véritables écueils de l'entreprise scientifique coloniale. À travers l'analyse du désastre de l'expédition de Kourou dans les années 1760, ils montrent toute l'ambiguïté du projet impérial français concernant la territorialisation et, plus généralement, les obstacles au succès : le climat, les conditions de travail sur le terrain, mais surtout les périodes de guerre. J. McClellan et F. Regourd décrivent les difficultés de cir-

culatation et de communication pendant la guerre de Sept Ans. Nombreux sont les savants français qui sont détenus prisonniers ou dont les collections sont accaparées par les Britanniques. La concurrence l'emporte sur la coopération. Les chapitres fourmillent ainsi d'études de cas qui sont de véritables ouvertures vers de nouvelles pistes de recherche.

On souhaiterait engager la discussion autour de trois domaines. D'abord, le livre s'inscrit dans le renouvellement des travaux sur les relations entre l'État royal et les sciences. Une première question porte sur les contours et la nature de cet « État royal ». Centré sur la notion de bureaucratie, on se demande si ce concept ne fonctionne pas un peu comme une boîte noire ou une catégorie trop englobante. Le rôle central joué par les agents du roi et par la « bureaucratie » donne une lecture très structurelle de la circulation des sciences. Du point de vue d'une histoire de l'État, ce changement d'échelle de l'entreprise coloniale modifie ses pratiques et le sens de la norme qui se dégage de cette institutionnalisation. On retrouve de nombreuses indications de cette histoire des pratiques administratives : mise en place des archives, pratique de la rédaction de mémoires et projets, etc., qui sont comparables avec les travaux actuels sur les pratiques de réformes de l'État royal (police, impôt, manufactures, économie politique). Les analyses de la création de statuts, comme celui de botaniste du roi, sont tout à fait compatibles avec les recherches menées en histoire sociopolitique (Robert Descimon, Simona Cerutti). Elles montrent en effet comment, loin de l'évidence d'un statut juridique, les catégories administratives sont le produit d'une multitude de pratiques situées de désignation et d'identification, toujours incertaines et négociées en contexte. Elles bouleversent la manière dont les historiens utilisent le droit : non pas comme ensemble de normes constituées et perpétuées à partir des systèmes juridiques ou des traités, mais comme point d'appui pratique, comme ressource disponible à laquelle les acteurs recourent dans l'action. Il serait intéressant, comme nous y invitent les auteurs, de voir la dynamique de reconnaissance et de visibilité administrative de ces hommes de sciences.

Une seconde question concerne la tension entre continuité ou discontinuité territoriale entre métropoles et périphéries. N'est-elle pas remise en question par les réflexions autour du couple centre-périphéries, qui insistent sur l'abandon d'une approche diffusionniste de la décision politique prise à Paris et communiquée en provinces ou dans les colonies pour mettre en valeur les processus de négociations ? Les travaux sur les mondes ibériques ou sur l'espace atlantique montrent au contraire que la théorie de la monarchie composite joue à plein dans la reconnaissance juridique des territoires³ et l'ouvrage *Connaissances et pouvoirs* avait proposé cet argument de manière convaincante, abandonnant le cadre interprétatif franco-français de la genèse de l'État moderne⁴. De même, les travaux de Cécile Vidal et de Gilles Havard sur l'Amérique française montraient les colonies comme des champs d'expérimentation qui préservaient une importante autonomie. Le parallèle est frappant avec les analyses sur Saint-Domingue qui vont exactement dans ce sens. Enfin, en disant « bureaucratie », les auteurs ne disent pas « management » comme d'autres historiens qui sont aujourd'hui fascinés par le modèle de la *Company-State* (Philip Stern). Une dernière question permet d'envisager les différents modèles et pratiques de l'État colonial. Le livre aurait pu faire ressortir avec plus de force une compétition ou une concurrence entre plusieurs modèles ou visions de la bureaucratie royale.

Un autre champ de réflexion concerne une histoire renouvelée de l'expertise et, ce faisant, a tendance à considérer les corps professionnels de scientifiques (ingénieurs, médecins principalement). L'attention portée aux institutions s'appuie sur une histoire professionnelle des sciences sans toujours s'interroger sur les processus de professionnalisation ou d'incorporation au sein de ces institutions. De nombreuses analyses viennent nuancer ce parti pris en montrant la circulation des hommes, des objets et des pratiques d'un lieu à un autre. Ainsi, les communautés épistémiques décrites sont généralement fermées sur ces collectifs académiques ou institutionnels et rarement ouvertes aux autres acteurs (artisans, cercles mondains, etc.). La vision bicéphale du processus de circulation des connaissances par-

tagées entre les institutions savantes et les institutions « coloniales » (administration et compagnies) a tendance à polariser la description et à « institutionnaliser » le monde savant dans son entier. Ainsi, les religieux sont vus comme les représentants de leurs ordres, les marchands, de leurs compagnies, et les savants sans affiliation, de la République des Lettres. Le monde des sciences apparaît très « incorporé », alors même que, dans les études de cas, les acteurs individuels manifestent une *agency* très grande et négocient leurs savoirs avec les institutions et les capitales. De même, du point de vue épistémologique, les savoirs coloniaux organisés fonctionnent suivant une sélection implicite autour des technologies, des sciences de la nature et de la médecine, sans comparaison avec les autres savoirs constitués dans les colonies (histoire, histoire naturelle de l'homme, archéologie, savoirs pratiques, etc.). Sur ces frontières épistémologiques des savoirs créoles, on semble loin des résultats des spécialistes des mondes ibériques (Juan Pimentel, Jorge Cañizares-Esguerra). Peut-être les auteurs restent-ils influencés par une dichotomie sciences pures/sciences appliquées qui a été longtemps heuristique dans la tradition anglophone d'histoire des sciences mais qui reconduit le partage entre amateurs et professionnels. Mais comme ils l'écrivent, « la machine coloniale était un assemblage d'institutions en action qui a produit et a promu une classification des connaissances basée sur des procédures sophistiquées d'évaluation, de validation et de diffusion des connaissances » (p. 427). La machine coloniale, malgré ses certitudes, est périodiquement mise à l'épreuve des autres traditions scientifiques ou des savoirs locaux. Il en ressort ce que les auteurs appellent une perte de savoir chez les savants du XVIII^e siècle qui sont attachés à produire de la hiérarchie et de l'asymétrie entre leurs savoirs et ceux des « autres ». Le livre montre ainsi les impossibilités, l'incommensurabilité des pratiques qui aboutissent à des impasses et à des cécités. L'économie de prédation, l'importation, le cycle d'accumulation ont donc leurs limites.

Enfin, le livre propose une géopolitique des sciences dans le monde français qui est fondée sur une dimension comparatiste (avec l'empire portugais, espagnol ou britannique).

Couvrant le Canada, la Louisiane, la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Domingue, la Guyane, le Sénégal, Madagascar, l'Île-de-France, l'île Bourbon, mais aussi les extensions dans l'océan Indien, cette recherche est la première à engager une véritable comparaison entre ces différents espaces à l'intérieur même de l'empire français. Fondée sur l'analyse de pratiques situées, elle aurait pu ressaisir dans le temps la dynamique spatiale de l'entreprise scientifique. La prolifération des études de cas a tendance à occulter le jeu d'échelles qui se joue pour la monarchie française entre tous ces espaces. Certains chercheurs développent toute une réflexion sur la « tropicalité » de ces sciences. De même, de nombreux chapitres abordent la question environnementale, mais les auteurs semblent réticents à participer à ce débat, alors même que leur enquête donne tout le matériau pour aller plus loin. Contrairement aux travaux de Richard Grove et Neil Safier, l'économicisation de la nature coloniale, si elle est bien interprétée comme une enquête sur les ressources ou sur les risques (tremblements de terre par exemple), ne semble pas déboucher sur une économie politique des ressources naturelles dans l'empire français. Si l'inventaire de la nature est dicté par des impératifs utilitaires, on peut se demander si les savoirs eux-mêmes construisent une réflexion générale sur la globalisation de l'information et du commerce. Certains historiens, comme Lisbet Koerner à propos de Carl von Linné, ont pu suggérer que de telles interprétations d'une globalisation des sciences devaient être analysées en contrepoint d'une économie des savoirs dans le contexte national. Ici la dimension comparatiste pourrait permettre de dégager la singularité française par rapport à ces autres monarchies, non pas simplement en termes de contrôle ou de patronage étatique, mais en termes de philosophie de la nature. L'explication ne tiendrait plus à une révolution dans l'organisation des sciences sociales, mais dans la formulation d'une question coloniale par opposition à une économie domestique de la nature. Pour finir, par la richesse des analyses et des matériaux utilisés, ce livre est appelé à faire débat et à compter dans le paysage historiographique.

STÉPHANE VAN DAMME

1 - James DELBOURGO et Nicholas DEW (éd.), *Science and Empire in the Atlantic World*, New York, Routledge, 2008.

2 - Simon SCHAFFER *et al.*, *The Brokered World: Go-Betweens and Global Intelligence, 1770-1820*, Sagamore Beach, Science History Publications, 2009.

3 - Voir Christine DANIELS et Michael V. KENNEDY (éd.), *Negotiated Empires: Centers and Peripheries in the Americas, 1500-1820*, Londres, Routledge, 2002.

4 - Charlotte de CASTELNAU-L'ESTOILE et François REGOURD (dir.), *Connaissances et pouvoirs. Les espaces impériaux, XVI^e-XVIII^e siècles, France, Espagne, Portugal*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2005.

Malick W. Ghachem

The Old Regime and the Haitian Revolution
Cambridge, Cambridge University Press,
2012, XIII-350 p.

Cet ouvrage est la publication de la thèse d'histoire du droit de Malick Ghachem. L'auteur tente de repenser l'expérience haïtienne dans le cadre de la vision d'Alexis de Tocqueville de l'histoire française et, notamment, dans le droit fil de son ouvrage *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856). Selon Tocqueville, la Révolution française ne constitue nullement une rupture dans l'histoire de France : d'une part, parce que la France pré-révolutionnaire est marquée par la remise en cause des institutions de l'Ancien Régime et, d'autre part, parce que le désir d'égalité devient insatiable à mesure que l'égalité devient plus grande. C'est donc selon cette perspective que l'auteur souhaite interroger le contexte haïtien. Dans son ouvrage, M. Ghachem détaille la montée et la chute des sociétés esclavagistes et de l'esclave à travers le prisme du droit. Il dresse un tableau des enjeux stratégiques de la gouvernance coloniale dans le territoire qui allait devenir Haïti.

L'auteur mobilise une bibliographie importante, même si l'on regrette l'absence de certains titres français récents. Les sources d'archives utilisées sont classiques et régulièrement exploitées (correspondance du gouverneur, collection Moreau de Saint-Méry), principalement dans les chapitres 2, 3 et 4 qui constituent les meilleurs apports de l'ouvrage

à la connaissance historique. Il est dommage que l'auteur n'ait pas eu recours aux archives notariées pour observer le droit dans son application et sortir de la théorie juridique.

La révolution haïtienne de 1789-1804 aurait été la quintessence de « l'ère des révolutions ». Aujourd'hui encore, elle est le seul exemple d'une guerre victorieuse de libération des esclaves à l'échelle nationale. La révolution haïtienne a transformé à jamais l'esclavage du Nouveau Monde et le monde atlantique notamment, en inspirant les révoltes serviles et les abolitionnistes de l'ère moderne. En outre, elle a conduit Napoléon à abandonner son rêve de restaurer l'empire français dans les Antilles françaises, puis à vendre la Louisiane aux États-Unis en 1803. Ainsi, la révolution haïtienne initie un changement à long terme dans l'orientation géopolitique de l'empire français. Elle a aussi grandement facilité l'expansion vers l'Ouest et la montée de l'économie de plantation de coton des États-Unis, avec des conséquences visibles jusque dans les événements de la guerre de Sécession.

L'ouvrage se découpe en six chapitres. Le premier dresse un tableau général de la population de Saint-Domingue présentant esclaves, libres de couleur et maîtres comme des « ennemis domestiques » (p. 29), formule plutôt heureuse. Ensuite, l'auteur constate avec raison que les affranchissements sont un moyen d'éviter les révoltes. Dans les troisième et quatrième chapitres, il développe l'idée que les politiques publiques du XVIII^e siècle visent à concilier esclavage et humanitarisme en tentant de mettre fin aux pratiques cruelles de maîtres inhumains. L'avant-dernier chapitre s'intéresse à l'accès des libres de couleur à la citoyenneté active et le dernier évoque la prégnance de la législation d'Ancien Régime à la fois chez les chefs de l'insurrection servile et chez les commissaires civils qui abolissent l'esclavage le 29 août 1793. L'ouvrage s'arrête au ralliement de Toussaint Louverture à la République en mai 1794 et ne couvre pas toute la révolution haïtienne qui s'achève par la déclaration d'indépendance du 1^{er} janvier 1804. Peut-être aurait-il mieux valu parler en ce sens de révolution de Saint-Domingue que de révolution haïtienne. Plutôt que de considérer la révolution haïtienne (1789-1804) uniquement comme une rupture radicale avec

l'esclavage, l'étude novatrice de M. Ghachem montre que l'émancipation d'Haïti est aussi un produit à long terme de l'histoire de son droit colonial.

La clé de cette interprétation réside dans le Code noir, la loi qui, selon l'auteur, régit les relations entre maîtres et esclaves dans les colonies françaises. Il qualifie ces dernières de « monde du Code noir » (p. 31). Il faut rétablir un certain nombre de faits concernant ce texte. Contrairement à ce que dit l'auteur à la suite d'une historiographie traditionnelle, l'édit de mars 1685 n'est pas le Code noir. Ce dernier est un recueil fabriqué par des éditeurs du XVIII^e siècle, dont la première édition connue date de 1718, rassemblant des textes concernant la législation de l'esclavage (dont l'édit de mars 1685), le commerce colonial, les institutions des colonies, ou encore la présence des gens de couleur sur le territoire du royaume de France¹. Les éditions du Code noir sont réactualisées et sans cesse augmentées au cours du siècle. Les règlements concernant les rapports entre maîtres et esclaves sont beaucoup plus nombreux que ceux publiés dans les différentes éditions du Code noir et sont regroupés, pour Saint-Domingue, dans les *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent* de Médéric Louis Élie Moreau de Saint-Méry (1784-1790). L'auteur estime que le pouvoir des maîtres puise sa source dans la théorie politique sur le plan juridique et intellectuel, mais aussi en raison du rapport de force démographique de plus en plus défavorable aux propriétaires d'esclaves blancs. Il décrit la société de Saint-Domingue, à la veille de la révolution haïtienne, comme une société divisée, non seulement par des animosités raciales entre les groupes de couleur différente, mais aussi par des conflits qui transcendent les barrières raciales. L'auteur indique que les luttes de pouvoir racialisées qui se sont déroulées dans les plantations ont été accompagnées par des rivalités intestines entre les administrateurs coloniaux et les marchands, les commerçants et les propriétaires de plantations, les planteurs et les gestionnaires, et ainsi de suite.

À la différence de M. Ghachem, il ne nous semble pas que la société coloniale d'Ancien Régime fonctionne selon un ordre racial, mais selon un ordre juridique fondé sur la naissance.

Les livres de couleur ne sont pas tous des mulâtres et ne peuvent donc être considérés comme un groupe racial. De la même manière, tous les esclaves ne sont pas noirs. Le préjugé de couleur fonctionne comme le préjugé de noblesse dans la France d'Ancien Régime. De même que la noblesse d'Ancien Régime est formée majoritairement d'anoblis, dans les colonies, les Blancs sont majoritairement des métis descendant à la fois d'Européens et de femmes amérindiennes, indiennes ou africaines. Avec la montée du préjugé de couleur, ceux qui sont réputés blancs rejettent ceux qui n'ont pas franchi la barrière de la couleur. L'auteur indique que les règles pour l'affranchissement et la punition des esclaves ont été au centre d'intenses débats au XVIII^e siècle. Il accorde une juste importance à l'augmentation du groupe des livres de couleur et, surtout, aux batailles sur la réglementation des affranchissements sous l'Ancien Régime. Il souligne l'importance des affranchissements par la voie militaire ou, plus exactement, en intégrant la milice chargée de réprimer les esclaves. L'auteur reprend la formule de Jean Bodin pour qui la manumission est le moyen d'éviter les révoltes d'esclaves. L'effet de la révolution est de transformer l'exception qu'est l'affranchissement en règle. Cependant, l'auteur souligne aussi les craintes des colons de voir une communauté libre de couleur devenue trop nombreuse et licencieuse renverser les hiérarchies raciales et politiques sur lesquelles se fonde la société esclavagiste.

L'auteur montre que les années de la fin de l'Ancien Régime sont marquées par une plus grande attention portée au thème de l'autorité « arbitraire » ou « privée » des maîtres d'esclaves à Saint-Domingue. Le problème du renégat ou « barbare » planteur monopolise les ordres du jour des administrateurs, des juges et des pamphlétaires. En effet, il est devenu une préoccupation pour les planteurs, y compris ceux dont la conduite a été la plus en cause. Le débat a rapidement dégénéré sur les conséquences de la disparition de l'autorité du maître, qui ouvrirait la voie à l'anéantissement du commerce colonial et de la richesse de la France. L'auteur souligne la croyance selon laquelle un petit nombre de colons particulièrement dépravés et tyranniques mettrait en péril la viabilité de tout le système colonial

en multipliant les incitations à une révolution servile. Le débat sur la brutalité des planteurs culmine avec l'affaire Nicolas Lejeune en 1788. C'est dans ce contexte que s'est déroulée la révolution de Saint-Domingue. M. Ghachem montre que la torture occupe une place importante dans l'ensemble des techniques par lesquelles les maîtres cherchent à discipliner et à terroriser leurs esclaves, et cela tient sans doute pour une bonne part à la relation étroite entre la torture et les méthodes d'enquête judiciaire dans la loi. L'auteur montre le sens de la légalité et de la légitimité des chefs insurgés des esclaves, Jean-François Papillon et Georges Biassou, et rappelle que le Code noir (nous dirions plutôt la législation coloniale d'Ancien Régime) reste une référence centrale dans le langage des chefs insurgés.

Mis à part les réserves formulées, ce texte est de grande qualité et ouvre à l'histoire de l'esclavage, ainsi qu'à l'histoire des colonies de l'Ancien Régime à la Révolution française, de nouvelles perspectives, tout en nous incitant à relire Tocqueville.

FRÉDÉRIC RÉGENT

1 - Voir les travaux de Jean-François NIORT, *Du Code noir au Code civil. Jalons pour l'histoire du droit en Guadeloupe. Perspectives comparées avec la Martinique, la Guyane et la République d'Haïti*, Paris, L'Harmattan, 2007, et de Frédéric RÉGENT, *La France et ses esclaves. De la colonisation aux abolitions, 1620-1848*, Paris, Grasset, 2007.

Ian Coller

Arab France: Islam and the Making of Modern Europe, 1798-1831

Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2011, xi-288 p.

C'est à la découverte d'« une France qui n'a jamais vraiment existé » que nous convie Ian Coller en préambule à la belle et importante étude qu'il consacre à la « France arabe » dans le premier tiers du XIX^e siècle (p. 1). Ni fictionnelle, ni contrefactuelle, cette histoire est celle d'un projet aujourd'hui oublié, qui vit quelques centaines d'« Égyptiens » tenter de s'établir en France sous l'Empire puis la Res-

tauration. Posée en équilibre précaire entre les deux rives de la Méditerranée, cette « France arabe » est un espace relationnel, social, géographique et culturel aux contours labiles et mouvants. Plongée dans l'ombre qui sépare ces deux moments clés que constituent l'expédition d'Égypte et la conquête d'Alger, elle est également le palimpseste sur lequel viennent s'inscrire les multiples déclinaisons d'un « orientalisme » qui, de l'expansionnisme bonapartiste au colonialisme de la Restauration en passant par la vogue de l'égyptomanie, témoignent de la vigueur d'un codage culturel souvent relégué au rang de simple curiosité.

Saluons tout d'abord l'ampleur et la diversité du corpus documentaire sur lequel est construit ce travail : aux dossiers militaires des « réfugiés d'Égypte » s'ajoutent rapports de police, correspondances administratives, pétitions, pamphlets, essais, gravures et tableaux. Enfin, la découverte, à la bibliothèque de Genève, d'une importante correspondance entre différents membres de la « France arabe » permet de compenser en partie une absence d'écrits du for privé dans laquelle l'auteur croit déceler le symptôme de cette éli-sion mémorielle dont la « France arabe » fera l'objet après sa disparition. Mais alors que le choix d'une documentation aussi hétéroclite et fragmentaire laissait craindre un résultat au mieux « impressionniste », au pire cacophonique, I. Coller parvient à construire un récit véritablement polyphonique, articulant avec aisance les niveaux d'analyse, ainsi que les différents lieux et périodes de son « terrain » (Marseille et Paris depuis la fin du Consulat jusqu'aux débuts de la monarchie de Juillet). D'une écriture à la fois dense et alerte, l'ouvrage est organisé en huit courts chapitres, précédés d'une remarquable introduction dans laquelle l'auteur expose en détail les principaux enjeux thématiques, heuristiques et méthodologiques de sa recherche.

Les deux premiers chapitres sont consacrés à l'arrivée puis à l'installation à Marseille, durant la première décennie du XIX^e siècle, de ces « réfugiés » qui ont suivi l'armée française à son retour d'Égypte. Le groupe ainsi formé est des plus hétéroclites : s'y côtoient des soldats coptes venus du Caire et d'Alexandrie, des marchands catholiques orientaux de Syrie

et de Palestine, des serviteurs musulmans du Soudan ou encore des prêtres grecs, ainsi qu'un nombre inconnu de femmes et d'enfants. Constitués en une « légation » dirigée par le général copte Ya'qub Hanna, les réfugiés entendent obtenir le soutien des Français et des Anglais pour proclamer l'indépendance de la nation égyptienne. Ce projet est très tôt mis en échec : d'une part, la mort prématurée du général Ya'qub laisse le petit groupe orphelin dès avant son arrivée en France, et préfigure les conflits de *leadership* qui se multiplieront bientôt ; d'autre part, la fin de non-recevoir qu'opposent les autorités françaises aux demandes de la légation égyptienne ouvre la voie à un abandon de la mission politique originale au profit d'une installation à plus long terme des « Égyptiens » dans la cité phocéenne. Celle-ci intervient à la faveur de l'instauration d'un régime de pensions permettant aux « réfugiés d'Égypte » (une catégorie administrative propice à bien des formes de revendications et d'assignations identitaires) de subsister, et ceci tout en les liant au régime napoléonien.

La transition de l'Empire à la Restauration est marquée par la détérioration du climat politique marseillais (qui culmine avec les massacres de juin 1815), ainsi qu'un certain assouplissement des contraintes pesant sur les « Égyptiens ». Nombre d'entre eux quittent alors la cité phocéenne pour Paris, entraînant une recomposition spatiale, sociale et culturelle de la « France arabe » au cours des années 1820. C'est dans le sillage de ce déplacement, et autour du triple phénomène de mobilité, de redéfinition de l'espace de la communauté et de négociation des identités individuelles et collectives, qu'I. Coller articule ses analyses les plus originales et novatrices.

Outre la contribution majeure qu'il offre à l'étude de la « préhistoire » de la présence arabe en Europe¹, *Arab France* propose une réflexion des plus stimulantes sur la problématique migratoire. S'inscrivant en faux contre une historiographie souvent prompte à penser les mobilités « contre » le lien social, l'auteur démontre que celles-ci sont en réalité constitutives du lien communautaire. Définie comme un espace à la fois physique et relationnel, la « France arabe » est traversée et structurée par

les mobilités tant individuelles que collectives, qui constituent autant de parcours d'inscription sociale et symbolique à l'échelle des espaces marseillais et parisiens, mais également au-delà. D'une trajectoire individuelle à l'autre, on reste frappé par la fragilité de ces motifs migratoires : le décès du général Ya'qub lors de la traversée d'Aboukir à Marseille préfigure ce qui apparaît – rétrospectivement – comme une succession d'« échecs » qui voient de nombreux réfugiés contraints de quitter Paris contre leur gré, le plus souvent pour retourner à Marseille, voire en Égypte. Si l'on peut regretter que la question de la territorialisation des identités ne soit ici qu'évoquée, on salue en revanche l'attention portée à une diversité sociale et confessionnelle qui non seulement génère des formes de sociabilité différentielles au sein de la communauté, mais influe également sur les parcours migratoires individuels et collectifs.

La « communauté » à laquelle I. Coller consacre le cœur de son étude est un espace social, relationnel et symbolique à la fois « multi-local et décentré » (p. 16), parcouru par d'actifs réseaux de correspondance, de sociabilité et de clientèle. Nous sommes ici loin de ces petits groupes aux contours nettement définis, qui ont longtemps constitué le terrain d'« études communautaires » pour le moins tautologiques. Cette distance avec l'historiographie classique des communautés se ressent également dans l'examen des motifs de scissiparité à l'œuvre au sein de la « France arabe ». À ce stade de l'analyse, on aurait pu souhaiter que l'auteur intègre à sa réflexion certaines propositions de la sociologie et de l'anthropologie sur l'articulation entre condition étrangère et logiques communautaires. On pense par exemple aux analyses classiques de Georg Simmel sur le conflit comme forme de socialisation, ou encore à celles plus récentes d'Abdelmalek Sayad sur les effets de stratification générationnelle à l'intérieur des communautés de migrants². Il semble également qu'une attention accrue aux formes de sociabilité transversales mêlant « Égyptiens » et Français durant le premier tiers du XIX^e siècle (on pense par exemple à la participation aux activités maçonniques ou associatives) aurait permis d'affiner encore l'analyse de certains

enjeux essentiels de cette coexistence – ainsi, des dramatiques massacres marseillais de juin 1815, ou encore de la participation des « Orientaux » au petit monde de l'orientalisme français et européen, pour ne citer que deux exemples auxquels l'auteur accorde déjà d'importantes analyses.

I. Coller argue enfin de manière convaincante que l'identité même de cette « France arabe » n'est ni une essence, ni l'assemblage hétéroclite et mouvant de divers marqueurs, mais un *espace* à l'intersection des représentations et des pratiques, un *projet* au sein duquel les appartenances sont négociées et constamment remodelées au gré des dynamiques internes au groupe et des circonstances externes. Un tel postulat n'empêche pas l'auteur de voir dans l'usage de la langue arabe le marqueur central d'une « arabité » aux contours labiles. À cet égard, l'étude de l'articulation entre enseignement linguistique, transmission culturelle et conflits communautaires se révèle extrêmement stimulante. Quant à l'analyse de l'insertion de certains « Égyptiens » dans les réseaux intellectuels parisiens, elle vient éclairer les contradictions d'un milieu orientaliste à la fois cosmopolite et héritier d'une « culture d'Empire » qui, depuis l'expédition d'Égypte jusqu'à la colonisation de l'Algérie, affiche clairement ses velléités de domination. Plus délicate apparaît en revanche la question de la place – finalement assez réduite – que l'islam occupe dans une « France arabe » dominée par les éléments copte et catholique oriental. Le sous-titre de l'ouvrage rend assez peu justice à la subtilité du propos de l'auteur qui pointe au contraire la troublante concomitance entre, d'une part, la redécouverte de l'héritage islamique de la culture arabe par la deuxième génération d'« Égyptiens » installée en France et, d'autre part, la prochaine disparition de la « France arabe » suite aux débuts de l'expérience coloniale en Algérie.

Dans une lettre à son maître et collègue Antoine-Isaac Silvestre de Sacy, l'orientaliste allemand Christian Maximilian Habicht demandait en avril 1826 : « Je voudrais bien savoir s'il y a encore des Arabes à Paris du temps de l'expédition d'Égypte. Y a-t-il encore des Mamelouks³ ? » Le mérite de cet ouvrage n'est pas tant d'apporter une réponse – posi-

tive – à cette question que d'explorer en profondeur les raisons pour lesquelles l'existence même d'une « France arabe » devint pleinement possible dans un certain contexte (en l'occurrence, sous la Restauration), avant d'être rapidement condamnée à la disparition puis à l'oubli, ne laissant derrière elle que d'infimes indices attendant un historien à la fois méticuleux et intrépide. La lecture de ce livre important suffit à convaincre qu'I. Coller est celui-ci.

MATHIEU GRENET

1 - Sur un thème connexe, voir Jocelyne DAKHLIA et Bernard VINCENT (dir.), *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe*, vol. 1, *Une intégration invisible*, Paris, Albin Michel, 2011.

2 - Georg SIMMEL, *Le conflit*, Paris, Circé, 1992; Abdelmalek SAYAD, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, Éd. Raisons d'agir, 2006.

3 - Lettre de Christian Maximilian Habicht à Silvestre de Sacy, avril 1826, citée par Lucette VALENSI, *Mardochée Naggiar. Enquête sur un inconnu*, Paris, Stock, 2008, p. 101.

Jennifer E. Sessions

By Sword and Plow: France and the Conquest of Algeria

Ithaca, Cornell University Press, 2011, xv-365 p.

Après *Making Colonial France*, cet ouvrage est le second que Jennifer Sessions consacre aux vingt premières années de la conquête de l'Algérie par la France, contribuant ainsi à une meilleure connaissance de cette période de mise en place de la colonie, dont l'historiographie a longtemps été submergée par l'abondance des travaux consacrés à la fin de la période coloniale et à la guerre d'indépendance¹. Son titre reprend la devise de Thomas-Robert Bugeaud, *ense et aratro*, qui résume son projet de colonisation algérienne par des soldats-laboureurs. Ces deux termes organisent les deux parties d'un livre qui propose une relecture de cette séquence de l'histoire française au prisme des questions récentes suscitées par les *colonial studies* et la *new imperial history*.

Il s'agit pour J. Sessions d'interroger les motifs de l'expansion impériale en regard des enquêtes récentes sur les formes culturelles du colonialisme, qui laissent souvent de côté la question des causes de la colonisation. Aussi ces « formes culturelles », littéraires, journalistiques et iconographiques, sont-elles largement convoquées et leur « vie sociale » (diffusion, réception différenciée) analysée pour envisager la « culture coloniale » qui se forge au sein de différents segments de la population française, de façon concrète et nuancée.

La première partie, « Par l'épée », s'intéresse aux représentations de la conquête de l'Algérie et à leurs significations politiques. Dès l'expédition du printemps 1830, la préparation puis la menée des opérations militaires entraînent la production d'un riche corpus de brochures, de poésies, de chansons, de peintures et de dessins, sans compter les festivités qui entourent les départs de troupes, dans le cadre d'un soutien plus vaste à la monarchie chrétienne partant lutter contre le despotisme oriental et musulman. Le premier chapitre souligne ainsi l'importance de la médiatisation d'un événement, la prise d'Alger, dont la signification évolue avec la révolution de Juillet. Contre la « croisade » des ultras, l'opposition libérale attribue la victoire au peuple, reprenant les arguments favorables à l'expédition, non plus en termes de défense de la monarchie chrétienne, mais en insistant sur le patriotisme et le désir de restaurer la liberté des peuples. La prise d'Alger s'inscrit ainsi dans la geste révolutionnaire de l'été 1830.

À partir du programme iconographique du musée historique de Versailles, au sein duquel Louis-Philippe charge Horace Vernet de célébrer la conquête algérienne, J. Sessions montre ensuite la place centrale que tient l'Algérie dans la culture officielle d'un régime souvent critiqué pour son pacifisme en Europe. Dès 1835, Louis-Philippe mobilise à des fins politiques la présence au sein de l'armée d'Afrique de ses fils qui, tous, participent à la conquête. Les princes doivent à la fois célébrer la famille régnante et relayer le modèle du soldat-citoyen, un équilibre difficile à atteindre et fluctuant comme le montrent les représentations des grandes batailles de l'Algérie où les

actions des soldats prennent une place de plus en plus importante. La prise de Constantine, bataille la plus représentée de la monarchie de Juillet, n'inspire pas seulement la première galerie algérienne à Versailles mais marque également la pleine entrée de la conquête algérienne dans la culture populaire, relayée par l'imagerie d'Épinal.

Les liens entre le bonapartisme et la culture populaire de la conquête sont au cœur du troisième chapitre qui montre que la guerre coloniale est présentée comme une reprise des gloires napoléoniennes. L'exemple de la prise de Constantine illustre cependant la manière dont les conventions de l'imagerie napoléonienne sont modifiées pour représenter la nouvelle guerre coloniale, insistant notamment sur le rôle des simples soldats d'une armée de conscription. Si la vision bonapartiste du citoyen contribue à proposer une autre propagande que celle de la famille royale, elle sert aussi à légitimer le projet d'un peuplement de colons. Colons et soldats sont partenaires dans la fabrication d'une Algérie qui devient le « joyau » de la couronne impériale française.

La deuxième partie, « Par la charrue », aborde l'autre face de la conquête, la colonisation à une époque où le système de l'exclusif et l'esclavage apparaissent de plus en plus incompatibles avec la modernité post-révolutionnaire. Contre la colonisation d'Ancien Régime se développe ainsi un mouvement prônant la « véritable colonisation », la colonisation de peuplement. Dans un contexte de croissance démographique et de déstabilisations liées aux révolutions industrielle et urbaine, celle-ci est perçue comme la panacée des maux multiples des métropoles. Si cet aspect est bien connu pour la Grande-Bretagne, l'élite française partage tout autant cet idéal, que l'invasion de l'Algérie doit permettre de mettre en pratique. Solution au problème du travail colonial à l'âge des abolitions, l'émigration européenne inaugure surtout une nouvelle vision de l'empire, où la vertu sociale peut s'épanouir au bénéfice de la colonie et de la métropole.

Le quatrième chapitre est ainsi consacré à la manière dont l'image d'un « empire de la vertu » s'impose au sein de la nébuleuse coloniale. Le chapitre 5 s'intéresse aux différents

éléments qui contribuent à fissurer cet idéal : une immigration peu habituée au travail de la terre, qui freine la colonisation agricole, et une propagande coloniale qui, sans souci des réalités du terrain, représente la colonie en occultant le violent conflit qui se déroule au même moment sur son territoire – dont la presse se fait largement l'écho. Pendant que la monarchie et un fort courant populiste glorifient les hauts faits d'armes et les exploits militaires de l'armée d'Afrique, les avocats de la colonisation cherchent à promouvoir une vision paisible d'une Algérie fertile, alors que l'insécurité est un obstacle majeur au recrutement des émigrants. L'autre grand danger qui menace la colonie semble être les nouvelles formes de corruption associées au capitalisme industriel urbain. Alcool, prostitution, spéculation foncière, le terrain colonial ressemble davantage aux bas-fonds des cités françaises qu'à l'Arcadie bucolique vantée par la propagande métropolitaine. Les divergences sont nombreuses également sur ce que doivent être la colonisation foncière et le meilleur colon, entre le petit colon de Bugeaud et la promotion de la grande concession par Christophe de Lamoricière. Diverses mesures cherchent à promouvoir la petite colonisation sur des terres jugées vacantes et mises en séquestre, idéal d'un régime qui repose sur la défense de la propriété tout en violant ce droit en Algérie.

La sociologie de l'émigration fait l'objet du dernier chapitre qui porte sur la régulation et l'encadrement des nouveaux arrivants, venus de France, sur lesquels on avait paradoxalement peu d'information par rapport à d'autres éléments de l'immigration méditerranéenne. Dès 1830, des plans sont élaborés pour envoyer les pauvres et les chômeurs en Algérie afin de maintenir l'ordre public en métropole, voire pour faire de l'Algérie une colonie pénitentiaire. Ces projets se heurtent cependant à l'armée pour qui il n'est pas question de déplacer les problèmes de la métropole vers la colonie alors que la guerre mobilise les énergies. L'émigration assistée qui se développe dans les années 1840 reflète le triomphe du pragmatisme, quand bien même persiste la préférence idéologique pour la famille rurale. Une meilleure connaissance des origines géographiques et sociales de la population française de ces

années de conquête, l'utilisation d'un corpus de lettres pour mieux comprendre les raisons d'un départ et l'aide que l'on attend des autorités, ainsi que la mise en perspective de cette émigration française avec d'autres émigrations européennes ne sont pas les moindres mérites de ce chapitre qui montre notamment des flux d'émigration assez comparables à ceux qui concernent les colonies de peuplement d'Amérique et d'Océanie à la même époque, États-Unis mis à part.

Ainsi, plutôt que d'attribuer les origines de l'Algérie française au triomphe d'un parti ou d'une idéologie, il vaut mieux rechercher celles-ci dans une culture politique post-révolutionnaire qui interroge notamment les notions de citoyenneté et de vertu politique. Si la redéfinition interne du pouvoir a influencé la politique coloniale, la place centrale de l'Algérie dans la propagande politique éclaire également le caractère impérial de régimes jusqu'alors vus uniquement en termes domestiques.

La compréhension de la transition entre colonisation d'Ancien Régime et nouvelle colonisation permet de revoir les chronologies de la conscience impériale, montrant un intérêt pour les colonies plus important en France qu'on ne le dit souvent, même avant les années 1870. L'entrée par des formes culturelles variées est intéressante, avec les inévitables limites que comporte l'exercice, notamment en ce qui concerne la connaissance des publics et des circulations souvent difficiles à retracer. Les nombreuses illustrations qui jalonnent le texte font pleinement partie d'une réflexion qui cherche à retrouver les traces des cultures à l'œuvre dans les images produites. Les analyses proposées auraient parfois pu être davantage étayées par une bibliographie plus nourrie sur l'armée, l'opinion publique, voire les circuits de consommation. Il est surtout dommage que l'auteure ne présente pas plus clairement et plus en détail les sources de diverses archives départementales auxquelles elle a eu accès, qui, avec l'utilisation de la presse locale, lui permettent d'avoir une vision élargie des phénomènes qu'elle étudie.

La mise en lumière par J. Sessions des contradictions multiples qui fabriquent peu à peu la politique coloniale de la France vis-à-vis

de l'Algérie, en métropole comme dans la colonie, illustre pour le cas français ces *tensions of empire* qu'il n'est plus possible de laisser de côté pour comprendre les processus coloniaux. Faisant écho et prenant place au sein de plusieurs travaux s'intéressant à divers aspects de la démographie coloniale et aux « cultures d'empire », cet ouvrage propose au lecteur une analyse souvent pensée en termes de comparaison entre empires et qui, s'interrogeant sur les coproductions politiques et sociales à l'œuvre dans « l'entité transméditerranéenne » qu'est en train de devenir l'État colonial au cours des années 1830-1840, complète heureusement l'histoire politique, culturelle et sociale de la monarchie de Juillet.

CLAIRE FREDJ

1 - Jennifer E. SESSIONS, *Making Colonial France: Culture, National Identity and the Colonization of Algeria, 1830-1851*, Ann Arbor, UMI, 2005.

Richard Price

Making Empire: Colonial Encounters and the Creation of Imperial Rule in Nineteenth-Century Africa

Cambridge, Cambridge University Press, 2008, XXIX-371 p.

Sous ce titre général, l'ouvrage constitue une étude de cas très documentée sur les formes de la « rencontre coloniale » en pays xhosa, à la frontière orientale de la colonie du Cap, entre les années 1820 et les années 1860. Richard Price reconstitue l'histoire oubliée de ce territoire colonial institué en 1847 sous le nom de Caffrerie britannique avant d'être absorbé par la colonie du Cap en 1866. L'auteur y voit un laboratoire de la transition entre des modes de domination informelle et l'empire « moderne » où se déploie « toute la panoplie de la civilisation britannique » (p. 10) : les Xhosas sont en effet la première population africaine que les Britanniques aient décidé d'administrer.

La présence britannique en pays xhosa est d'abord celle des missionnaires (London Missionary Society, Wesleyan Methodist Missionary Society, et presbytériens écossais)

dès le début du XIX^e siècle, puis celle des administrateurs (commissaires et résidents) imposés aux chefs xhosas à partir de 1847. La notion de rencontre situe au centre du processus de transition l'interaction entre les populations xhosas et les différents acteurs britanniques de l'expansion impériale. R. Price tente de reconstituer ces interactions en explorant les vastes corpus de l'archive missionnaire et coloniale, dont il montre comment ils se constituent en corps de savoirs, mais surtout, et c'est là l'originalité de l'ouvrage, comment ces savoirs sont déstabilisés par la rencontre et se reconfigurent au milieu du XIX^e siècle en s'appauvrissant. Il décrit aussi les pratiques de la rencontre et les dispositifs par lesquels l'empire tente d'imposer sa domination.

Les cinq chapitres consacrés à la rencontre missionnaire retracent le parcours d'une culture missionnaire enracinée dans le renouveau évangélique britannique de la fin du XVIII^e siècle, caractérisé par une croyance optimiste en la capacité de tous les peuples à accueillir la conversion, qui se traduit d'abord par un engagement cognitif et social des missionnaires auprès des populations, avant de se refermer devant les difficultés du travail de terrain et le sentiment d'impuissance qu'il génère. Désarçonnés par le comportement dilatoire des chefs, mal préparés intellectuellement aux questions posées par les Xhosas sur des points de théologie, déçus par le faible écho de leur prédication, par la versatilité de leur public et par le maintien de pratiques culturelles traditionnelles chez les rares convertis, les missionnaires sont ébranlés par le « choc culturel » (p. 57) que représente leur immersion dans la société xhosa. R. Price décrit les crises spirituelles que traversent la plupart d'entre eux et leurs tentatives pour faire sens de ce qui les entoure : ce ne sont pas les missionnaires qui colonisent les esprits des Xhosas, mais les Xhosas qui maîtrisent les termes de la rencontre. R. Price se refuse à toute approche téléologique dans l'analyse des relations entre entreprise missionnaire et empire, et se démarque d'une littérature post-coloniale qui prête aux missionnaires un regard impérial ou une capacité à dominer les populations par un contrôle du discours culturel¹.

Le savoir colonial connaît la même involution que la culture missionnaire. Jusqu'aux années 1820, il s'appuie sur des rapports missionnaires ou ethnographiques qui présentent une vision ouverte et « fluide » des Xhosas, mais qui ne constituent pas un corps de doctrine cohérent sur lequel l'administration pourrait s'appuyer. L'arrivée de nouveaux acteurs à la frontière, colons, militaires et administrateurs, la récurrence des « guerres caffres » (1834-1835, 1846-1847, 1850-1853), la radicalisation même du discours missionnaire, produisent un nouveau système de savoirs fait de stéréotypes figés où les Xhosas apparaissent comme des sauvages, voleurs et trompeurs invétérés, et leurs chefs comme des conspirateurs manipulateurs. R. Price consacre alors cinq chapitres aux effets de ce nouveau discours sur les projets coloniaux des gouverneurs, la mise en œuvre de la politique coloniale et les relations avec les chefs.

L'interprétation que font les Britanniques de la nature du pouvoir des chefs xhosas – tantôt souverains constitutionnels, tantôt tyrans – commande une politique qui hésite entre leur mobilisation comme intermédiaires du pouvoir colonial et la destruction de leur autorité. R. Price montre en acte, à partir de cas précis, le dilemme auquel furent confrontés tous les pouvoirs impériaux, entre la nécessité de s'assurer des auxiliaires loyaux en accordant aux autorités autochtones une autonomie dans le gouvernement de leurs sujets et la tentation de leur substituer la souveraineté de l'État colonial. La pression foncière et les projets « civilisateurs », voire assimilationnistes, des gouverneurs, contribuent à la destruction du pouvoir des chefs xhosas, qui culmine avec l'épisode dramatique de l'abattage par les Xhosas de tout leur bétail sous l'influence d'une prophétie annonçant le retour des ancêtres et le départ des Britanniques. Parfois appelé « suicide national » du peuple xhosa (1857-1858), l'événement fut instrumentalisé par l'administration britannique qui y vit l'occasion de soumettre les chefs, de prendre le contrôle de la société et de faire place nette pour l'installation de colons.

R. Price ne renouvelle pas l'interprétation de cet épisode bien connu, mais présente une série de portraits de chefs xhosas qui permet

de montrer sur plusieurs décennies les choix effectués par chacun, les formes de résistance à la dépossession, d'accommodement à la politique coloniale et, le plus souvent, les manœuvres dilatoires de fins politiques qui épuisaient leurs interlocuteurs britanniques en négociant interminablement les conditions de leur soumission. Il met en évidence les contradictions de l'entreprise coloniale britannique qui prétendait imposer sa conception du droit tout en y dérogeant. Les principaux chefs xhosa furent jugés par des tribunaux militaires en vertu de chefs d'accusation inconsistants et selon des procédures qui ne s'embarrassaient ni des droits de la défense ni de l'établissement de la preuve. Ils furent condamnés aux travaux forcés et déportés à Robben Island tandis que la population qui avait survécu à l'abattage des troupeaux et à la famine était déplacée, installée dans des villages contrôlés par l'administration ou réduite au statut de réservoir de main-d'œuvre pour les colons.

Au-delà de ces événements qui provoquèrent la disparition des deux tiers de la population xhosa, la dépossession foncière et le déplacement des survivants, R. Price décrit des formes de résilience de ces sociétés, qui lui permettent de souligner la fragilité de la domination impériale et son caractère non hégémonique, même dans ce cas extrême.

R. Price désigne l'empire comme un « projet utopique » (p. 6), un « artifice », une « fiction » (p. 356), expressions qui relèvent de deux lectures critiques de l'empire. Il s'agit d'abord de distinguer l'empire tel qu'il est représenté en métropole et l'expérience qu'on en fait à la « frontière ». L'écart entre le discours de justification impérial destiné au public métropolitain et les pratiques d'officiers ou d'administrateurs britanniques en pays xhosa, entre le récit lénifiant d'appropriations territoriales à peine décrites comme de « petites guerres » et l'expérience qu'en firent les Xhosa, justifie la qualification de l'empire comme « artifice ». La « fiction » est la version de l'empire que l'on présente en métropole pour les besoins d'une « culture impériale à usage domestique » (p. 10). Elle explique l'oubli dans lequel était tombée l'histoire de la Caffrerie britannique dans l'historiographie impériale.

La notion de « projet utopique », ensuite, s'applique à ce que l'empire tente de mettre en œuvre sur le terrain, qui repose sur des « croyances », sur « l'espoir », partagé par les missionnaires et par certains administrateurs, de parvenir à transformer les sociétés et à leur en faire accepter l'idée. En raison d'une confiance exagérée en ce qu'il pouvait accomplir, mais aussi de sa propension à oublier que les peuples qu'il prétendait amener sous sa domination avaient leur propre histoire, l'empire était fondamentalement fragile. L'illusion est ici du côté des acteurs impériaux placés au contact des populations et repose sur une méconnaissance des univers de référence dans lesquels celles-ci inscrivent et conçoivent leurs actes. Là où missionnaires et administrateurs se croient bien accueillis parce que les chefs acceptent leurs cadeaux ou leur alliance, se révèle une détermination à conserver une identité, des terres, une souveraineté, qu'avait masquée une interaction biaisée. Par conséquent, l'hégémonie n'est jamais acquise et l'empire se révèle constamment problématique pour ceux qui sont chargés de le mettre en œuvre.

ISABELLE SURUN

1 - Mary Louise PRATT, *Imperial Eyes: Travel Writing and Transculturation*, Londres, Routledge, 1992; Jean et John COMAROFF, *Of Revelation and Revolution*, vol. 1, *Christianity, Colonialism, and Consciousness in South Africa*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991.

Edward Berenson

Heroes of Empire: Five Charismatic Men and the Conquest of Africa

Berkeley, University of California Press, 2011, XII-360 p.

En croisant les destins de cinq héros d'empire, Edward Berenson renouvelle un genre de l'histoire des colonisations, la biographie, qui n'a certes jamais été déserté, mais qui a plutôt mauvaise presse depuis plus de cinquante ans¹. Il donne en outre une dimension impériale au thème de l'invention et de la manipulation des personnages historiques. Il retrace les itinéraires publics de quatre militaires : Pierre

Savorgnan de Brazza, Charles « Chinese » Gordon, Jean-Baptiste Marchand et Hubert Lyautey, et d'un journaliste devenu explorateur : Henry Morton Stanley. Tous doivent leur célébrité au soutien enthousiaste que leur apporta la presse populaire à grand tirage et à leur capacité à mobiliser et à tirer parti de ce soutien, de façon délibérée ou indirecte. Stanley bâtit sa réputation d'explorateur et d'aventurier colonial sur ses compétences de journaliste, Lyautey se distingua en publiant de façon régulière dans des revues prestigieuses comme la *Revue des deux mondes*, son envoi en Indochine en 1894 sanctionnant, avec retard, la publication en 1891 de son article sur le rôle social des officiers. À l'inverse, mais de façon finalement aussi efficace, Gordon et Marchand tenaient ostensiblement à distance la presse populaire, ce qui confortait leur image de héros sacrificiels. Organisés chronologiquement, les sept chapitres de l'ouvrage font apparaître une évolution d'ensemble commune à la France et à la Grande-Bretagne : des années 1870, lorsque le « nouveau journalisme » impose des récits sensationnels et de nouvelles figures héroïques, à la Première Guerre mondiale, lorsque ces récits et ces figures sont devenus des éléments ordinaires de la vie démocratique.

E. Berenson propose une histoire politique de la culture impériale dans les métropoles qui part de l'essor de la presse populaire pour analyser les formes collectives d'adhésion à l'empire que celle-ci orchestre et médiatisait. Il note en introduction que l'accumulation des recherches sur les pratiques culturelles liées à l'empire dans les métropoles, en particulier en Grande-Bretagne autour de John MacKenzie et de son importante collection « *Studies in Imperialism* », offre depuis les années 1980 de très nombreux éléments invitant à remettre cette histoire politique sur le métier. Mais il souligne aussi que ces recherches ont privilégié l'analyse de la présence matérielle de l'empire dans la vie quotidienne des sociétés métropolitaines, par le biais de produits de consommation, de pratiques directement et indirectement liées à l'empire et de circulations de personnes, en particulier les missionnaires. Elles ont construit sur cette base une histoire par le bas des formes d'adhésion à l'empire britannique, qui montre que l'on ne

peut pas s'en tenir à l'étude de la culture coloniale ou impériale instituée par les appareils de la propagande officielle. Tournant ostensiblement le dos aux histoires de « l'idée coloniale » qui se contentaient d'examiner le discours des élites en postulant leur capacité à le diffuser auprès des « masses », elles ont négligé les dimensions politiques de ces adhésions populaires. Le premier apport de l'ouvrage d'E. Berenson est donc de s'appuyer sur ces travaux pour remettre en chantier l'histoire de la formation des opinions publiques impériales en analysant la construction des nouvelles figures héroïques que sont les héros d'empire, les ressorts de leur charisme et ses effets.

Ce retour aux dimensions politiques de la culture impériale invite à mieux évaluer la diversité contradictoire des projets et des pratiques à l'œuvre dans les empires et qui leur servent de trames. Mais on peut se demander si la mise en forme biographique n'entrave pas cette démarche. Chaque chapitre retrace la situation qui permet au protagoniste de se qualifier, ou d'être qualifié dans le cas de Gordon et de Marchand, comme héros d'empire. E. Berenson se montre lecteur attentif d'une historiographie foisonnante et il donne à ses lecteurs les moyens de porter un regard critique sur les hauts faits attribués aux héros d'empire par leurs contemporains. L'entrée biographique l'amène cependant à juxtaposer ces vignettes au détriment des thématiques transversales qu'il mobilise. C'est particulièrement évident pour la question de la masculinité qui est posée et traitée dans chaque chapitre séparément.

De même, on se demande comment il faut interpréter la restriction à la conquête de l'Afrique. E. Berenson rappelle à plusieurs reprises que l'Afrique ne fut pas le seul théâtre de la carrière des cinq héros d'empire qu'il étudie, Gordon en particulier se fit un nom et un surnom en Chine au début des années 1860. L'hypothèse selon laquelle la conquête de l'Afrique constitua un théâtre décisif est plus que plausible, mais elle reste, nous semble-t-il, insuffisamment exploitée. Manque une analyse plus systématique de sa désignation implicite ou explicite comme terrain de prédilection de la construction du mythe de la

conquête, puis de la colonisation pacifique, qui est au cœur du processus de fabrication des héros d'empire, ce que montre de façon très convaincante E. Berenson. La mise en exergue de l'Afrique pose en outre une autre question : quelle fut la part du processus sous-jacent de racialisation dans la fabrication des héros d'empire ? Ils incarnaient en effet une version agissante et supposément bienveillante de la supériorité blanche, à laquelle leurs admirateurs étaient invités à s'identifier.

Si la reconstitution des stratégies d'auto-promotion déployée par Stanley et par Lyautey est assez classique, l'analyse du courrier qui afflue vers les héros d'empire est l'un des apports les plus riches de l'ouvrage. Elle permet de passer de la fabrication de l'opinion à certaines de ses manifestations. L'exercice est assurément périlleux : les héros ou leurs légataires furent des entrepreneurs de mémoire sélectifs et efficaces. Là encore, il est tentant de tirer un autre des fils de la trame très riche construite par E. Berenson, en partant des scandales qui font et défont la célébrité assez capricieuse des héros d'empire, pour reconstituer les arènes discursives qui se constituaient autour d'eux.

EMMANUELLE SIBEUD

1 - Dès 1946, Charles-André Julien regrettait que l'histoire coloniale fût « le triomphe de la biographie » : *Les techniciens de la colonisation, XIX^e-XX^e siècles*, intro. par C.-A. Julien, Paris, PUF, 1946, p. 1.

Pierre Singaravéλου

Professer l'empire. Les sciences coloniales en France sous la III^e République
Paris, Publications de la Sorbonne, 2011,
409 p.

Après avoir signé *L'empire des géographes*, ainsi qu'une histoire de l'École française d'Extrême-Orient, et plusieurs ouvrages collectifs, dont l'un consacré au sport colonial (voir *infra* p. 258) et un autre à la dimension spatiale du fait colonial, Pierre Singaravéλου se penche à présent sur la question des « sciences coloniales » en France sous la III^e République. Cet impor-

tant ouvrage issu de sa thèse présente des arguments originaux, bien étayés, pondérés et persuasifs.

Comme le souligne Christophe Charle dans sa préface, le sujet est ambitieux sur le plan disciplinaire : il s'agit d'une étude globale des sciences coloniales qui comprend l'enseignement, l'édition, la géographie, le droit, l'économie et la psychologie notamment. Sur le plan institutionnel, les archives des universités, chambres de commerce, académies et instituts coloniaux sont passées en revue. De plus, *Professer l'empire* dépasse largement le seul empire colonial français pour proposer d'intéressantes grilles d'analyse transversales, ce qui permet de relever tantôt la singularité, tantôt l'exemplarité du cas français. Par ailleurs, l'appareil méthodologique et surtout historiographique de l'auteur se révèle tout à fait impressionnant.

P. Singaravéλου évite l'écueil du présentisme et du manichéisme, relevant et traçant au fil des chapitres les nombreuses nuances, évolutions, clivages et diversités au sein des différentes institutions consacrées aux savoirs coloniaux. Fort de l'argumentaire de P. Singaravéλου, le chercheur hésitera dorénavant avant de réutiliser l'expression en vogue dans les pays anglophones de « projet colonial » au singulier. En outre, toujours sur le plan de la méthodologie, P. Singaravéλου s'intéresse à la fois à l'histoire intellectuelle et sociale, ainsi qu'au contexte culturel ; il analyse les discours, les pratiques et, surtout, les réseaux, les financements et les filiations coloniales. Il met l'accent sur la formation impériale en province et souligne de ce fait le rôle colonial du Havre, de Bordeaux, ou encore de Lyon et Marseille. Les arguments présentés sont soutenus par des sources remarquablement diverses, allant des corrigés universitaires à des organigrammes institutionnels, des thèses en latin, en passant par les archives du Collège de France et de la chambre de commerce de Marseille. En associant l'étude des sciences à celle de l'empire colonial français, l'approche de P. Singaravéλου rejoint celle de chercheurs comme Emmanuelle Sibeud, Christophe Bonneuil et Alice Conklin. En outre, P. Singaravéλου prend manifestement

les nébuleuses, le lexique et l'univers coloniaux au sérieux, ce qui n'est pas une mince affaire. Enfin, il met en relief l'importance dans le cas français de ce que Timothy Mitchell a pu désigner en Égypte comme le « règne des experts ».

À l'aide d'un éventail exceptionnel de sources, P. Singaravélou multiplie les révélations : l'école coloniale ne formait que 15 % des administrateurs coloniaux en 1907 et 21 % en 1914. C'est donc à juste titre que l'auteur cherche ailleurs la matrice coloniale : en province, dans les chambres de commerce, les facultés de droit, etc. P. Singaravélou fait ressortir l'existence de véritables *think tanks* coloniaux avant la lettre, regroupant universitaires, investisseurs, administrateurs et ethnologues, en particulier. L'expérience sur le terrain dans les colonies (qui devient déterminante au tournant du siècle) s'apparente ainsi à un *home front* colonial. Les approches culturelles ne sont pas négligées, comme le montre un passage consacré à la cuisine coloniale, ou encore une section portant sur la martyrologie scientifico-coloniale qui, à mon sens, rappelle à certains égards celle des missionnaires.

L'ouvrage comporte de nombreux portraits qui ressortent en filigrane, véritables microbiographies de personnages importants et diversement négligés, du moins dans leur dimension coloniale : Fernand Braudel, Georges Hardy, Louis Vignon et René Maunier, entre autres. L'auteur fait montre d'une sensibilité chronologique certaine en détaillant l'alternance des réformes libérales et des mouvements de réaction plus réducteurs, voire déterministes. Dans le même ordre d'esprit, P. Singaravélou effectue plusieurs recadrages importants : il démontre la relative centralité de l'empire colonial au sein des institutions françaises de savoir et d'éducation. Il établit aussi le fait que les économistes dans leur ensemble étaient solidaires de l'effort dit colonial, contrairement à ce qu'ont pu affirmer certains, en privilégiant l'analyse d'une école de pensée minoritaire. Enfin, il souligne la remarquable porosité entre l'administration coloniale et le corps enseignant.

Comme tout excellent ouvrage, celui-ci soulève de nombreuses questions. Quelle est

la place du paracolonial dans ce projet ? À titre d'exemple, le Canada revient à plusieurs reprises dans le texte alors qu'il est sorti de l'orbite coloniale française à proprement parler en 1760. Une réponse possible apparaît lorsque P. Singaravélou souligne que les zones colonisées ne concordent pas systématiquement avec les « zones fascinantes » – mais ces dernières se situant parfois à l'extérieur de l'empire colonial français, s'agit-il réellement de « professer l'empire » ? Par ailleurs, quel est le legs des précédentes vagues scientifiques coloniales, initiées par Napoléon et son neveu ? Quelle est la relation entre les sciences coloniales décrites dans l'ouvrage et, d'une part, la médecine coloniale, qui comporte elle aussi ses nébuleuses et filiales, et, d'autre part, les musées, centres scientifiques et vecteurs également d'inculcation impériale ? En dernier lieu, l'ouvrage établit des passerelles entre la III^e République, le régime de Vichy et la France libre – à travers les parcours de Hardy, Maunier, Henri Laurentie et René Cassin, par exemple –, l'auteur pointant du doigt l'essentialisme croissant de la psychologie coloniale dans l'entre-deux-guerres. Mais la question demeure de savoir pourquoi un Hubert Deschamps servit fidèlement le régime du maréchal Pétain, lui qui n'était guère séduit par les thèses réductrices de Vignon (contrairement à Marius-Ary Leblond et Maunier dont l'adhésion à la politique coloniale de Vichy semble en ce sens plus logique).

En réalité, ces questions découlent de la richesse quasi encyclopédique du travail de P. Singaravélou. Pour conclure, je retiendrai surtout l'étonnante hétérogénéité des savoirs coloniaux français tels que les présente *Professor l'empire* – hétérogénéité qui frôle souvent l'interdisciplinarité avant la lettre. Aurions-nous (même les plus « postcoloniaux » d'entre nous) une dette à payer envers les sciences dites coloniales ? Dans l'analyse de P. Singaravélou, ces savoirs dépassent largement le seul univers de l'érudition. Leur diversité ne s'oppose toutefois pas à l'esprit de communauté coloniale également mis en évidence dans ce livre original, stimulant et d'une vaste portée.

Ricardo Roque

Headhunting and Colonialism: Anthropology and the Circulation of Human Skulls in the Portuguese Empire, 1870-1930
 Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010,
 XIV-342 p.

Un kaléidoscope ne fait pas une histoire. Il faut pourtant tenir ensemble tous les termes du long titre de ce livre pour concevoir la richesse des interactions nouées aux confins de l'empire portugais entre des communautés culturellement distantes (sinon antagoniques), la pratique cérémonielle de la décapitation et la constitution de collections prestigieuses de crânes exotiques dans les muséums européens.

En 1870, le Timor oriental n'est qu'une enclave « atavique » du glorieux passé colonial portugais. L'administration centrale de Dili, elle-même sous l'autorité du gouverneur de Macao jusqu'en 1896, n'a ni les ressources ni les forces militaires pour maintenir l'ordre et la vassalité des nombreux « royaumes » belliqueux qui se partagent ce fragment d'île indonésienne. Elle dispose néanmoins d'un pouvoir symbolique peu contestable, lié à la cosmologie indigène qui lui confère la responsabilité des affaires mondaines et la régulation séculaire, quand les seigneurs rituels de Timor restent dépositaires de la législation spirituelle. En sorte qu'ici, la tutelle coloniale s'appuie littéralement sur la mythologie. Par le filtre des perceptions timoriennes, le roi invisible du Portugal, son drapeau sacré et ses délégués, tant officiers que missionnaires, sont assimilés à une force morale ineffable et protectrice. L'art de la bonne gouvernance n'étant pas perçu comme une ingérence externe, il consiste à entretenir pratiquement ces croyances et l'idée toute performative d'une fondation indigène du pouvoir colonial. Comme le montre éloquemment Ricardo Roque, la « praxéologie » portugaise, fruit de l'expérience séculaire et de sa propre faiblesse, s'avère gratifiante. Les royaumes inféodés font allégeance, payant tribut et fournissant leur contingent de main-d'œuvre en temps de paix, d'« auxiliaires » indigènes de l'armée en temps de guerre. Ils exigent en retour le respect du droit coutumier et la préservation des coutumes locales, fussent-elles

barbares et jugées comme telles par la minorité « civilisée » des villes côtières. Ainsi le colonisateur doit-il se conformer, par « tolérance active », aux traditions ancestrales pour maintenir son statut dominant. Son magistère tient pour partie de l'adaptation des principes en matière d'étiquette, de mœurs et de religion.

Durant les campagnes de « pacification » notamment, et à défaut d'encadrement métropolitain, les nombreux « auxiliaires » timoriens pratiquent les rites de décollation et démembrant l'ennemi. La chasse aux têtes participe spontanément d'un « théâtre de la terreur », fortement codifié et vécu durant cette période comme la manifestation du pouvoir symbolique invisible du gouverneur portugais. R. Roque souligne qu'en l'occasion, la cérémonie des décapitations n'est pas un simple instrument de l'État mais l'expression d'un contrat d'échanges qui solidarise les deux communautés. Le pouvoir colonial s'enracine dans la vulnérabilité. Il doit connaître puis composer officieusement avec la violence rituelle des chasseurs de têtes, laquelle s'intensifie avec la recrudescence des actions de représailles menées, en particulier, par le gouverneur José Celestino da Silva pendant son long mandat de 1894-1908. Loin de réprimer la « sauvagerie » des mœurs en justifiant par là sa mission civilisatrice, le colonisateur cultive le pacte d'alliance qui l'oblige vis-à-vis de son hôte forcé et lui permet, à son tour, de prospérer. R. Roque qualifie cette singulière relation d'« hostilité/hospitalité » aux effets transitifs de « symbiose parasitaire » ou de « parasitisme mutuel ». L'intégration de « l'autre en soi », avec ses compromissions (pollution) et ses dénégations (purification), relève d'une dynamique d'ensemble, non d'une « hybridité » culturelle. En ce sens, la co-existence de groupes aux intérêts divergents suggère d'autres modalités de différenciation en lien avec le processus même de leur inclusion mutuelle.

C'est à l'un de ces mécanismes ambivalents d'« hostipitalité », formule reprise de Jacques Derrida, que R. Roque attribue la circulation puis les controverses qui entourent la diagnose scientifique d'une première série de crânes timoriens parvenue au Muséum d'histoire naturelle de Coimbra en 1882. La microhistoire de cette collection forme l'un des

fils discontinus du livre. Toutes les ressources de l'anthropologie historique, de l'ethnographie militaire et savante, des archives administratives et ecclésiastiques, sont mises à contribution pour en débrouiller l'écheveau. L'enquête, en effet, n'est rien moins qu'aisée. À la suite d'une demande de José Corte-Real, secrétaire général de Macao et Timor, portant sur des échantillons de productions locales et de pièces manufacturées témoignant de la richesse de la colonie et de l'intérêt d'accroître son commerce, des colis transitent par Macao puis sont classés, selon leur destinataire, soit comme objets « utilitaires » (pour le Musée colonial de Lisbonne), soit comme objets « scientifiques ». Trentecinq crânes de Timor sont ainsi expédiés à l'université de Coimbra. À cette date, manquant encore d'assises institutionnelles, l'anthropologie portugaise découvre la Préhistoire et le prestige associé, notamment en France, à la craniométrie des peuples lointains. L'origine de cette collection est alors ignorée et nul document n'en garantit l'authenticité. Les restes humains déposés au Muséum d'histoire naturelle resteront longtemps des « choses sans mots ». Les têtes parleront alors par la voix des hommes de science. Une série si conséquente permet en effet d'éclairer l'ethnogénie des races d'Asie du Sud-Est que la « ligne Wallace » divise classiquement en Malais (jaunes) et Papous mélanodermes. Timor est au point de jonction des deux zones biogéographiques décrites par le voyageur Alfred Russell Wallace dans les années 1860. D'où la valeur distinctive qui s'attache à l'examen des têtes pour décider de leurs affinités ethniques. La première publication qui leur est consacrée, en 1894, est le fait d'un étudiant naturaliste, João Gualberto de Barros e Cunha. Les Timoriens sont papous, conclut-il, et les crânes muets sont dotés d'un contexte. Sectionnés, ils proviennent d'une de ces prises de guerre familières aux « sauvages » de l'intérieur de l'île. Certains portent néanmoins des marques visibles de traces de balles... Le texte de Cunha reste à peu près ignoré. Il est redécouvert dans la vague patriotique de l'« anthropologie coloniale » des années 1910, ouvrant une série de controverses, durables et venimeuses, tant sur la provenance des crânes que sur l'homogénéité du peuplement timorien ou la véracité

du descriptif savant. La querelle durera un bon demi-siècle, opposant les faits et les dates, les militaires de terrain et les observateurs de cabinet, les partisans de l'origine proto-indonésienne des habitants de Timor et ceux qui penchent pour la Mélanésie.

L'historicisation de la collection est au cœur des discussions. En circonscrivant les arguments d'autorité produits dans ce débat récurrent, R. Roque démontre que les récits contradictoires engendrent des réalités différentes, toutes intriquées dans les drames coloniaux. Sur la foi des archives, il s'avère en définitive que les têtes décapitées avaient été réunies par les missionnaires catholiques de Dili lors d'une guerre de pacification, menée à Laleia entre 1878 et 1881, durant laquelle les religieux menaient une croisade toute personnelle tant contre le paganisme timorien que contre le laxisme imputé à l'administration militaire. Ce conflit ouvert entre un État trop accommodant et des autorités ecclésiastiques intransigeantes explique le rôle actif supposé des missionnaires comme chefs rituels de guerre auxquels les « auxiliaires » timoriens « loyaux », pourtant jaloux de leurs trophées guerriers, auraient remis les têtes comme insignes de leur pouvoir sacré. La symbolique de l'envoi des têtes à Coimbra s'éclaire du même coup. La stratégie de punition du colonisateur se sublime dans l'*ethos* vertueux de la science et occulte la part très discutée que prirent les missionnaires dans la dynamique d'hostilité qui déchira à tous niveaux la colonie portugaise. Les têtes des ennemis du roi et de la religion devenaient objets de savoir, de domestication et de purification. Leur don au Muséum dessine une trajectoire salvatrice pour les uns (missionnaires), répressive pour les autres (les têtes des sauvages rebelles, montagnards de « race pure », couramment décrits comme « assassins » ou simples arriérés face aux avancées de la civilisation).

L'ethnohistoire est rarement mobilisée par les historiens des sciences. R. Roque nous montre pourtant le gain de compréhension qu'apporte une approche intégrée du fait colonial sur cette étude de cas comme sur d'autres dossiers abordés en conclusion (l'esclavage en Afrique, par exemple). L'hypothèse du parasitisme réciproque, reprise de Michel Serres et

ici réappropriée, éclaire d'un jour neuf l'économie très matérielle des collections scientifiques d'outre-mer. Ce livre brillant, d'une écriture subtile, exemplifie le bien-fondé de la méthode que George Stocking, le grand historien de l'anthropologie, dénommait en 1987 la « multicontextualisation ».

CLAUDE BLANCKAERT

David Lambert

Notables des colonies. Une élite de circonstance en Tunisie et au Maroc, 1881-1939

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 367 p.

Permettre de mieux comprendre le fonctionnement du système colonial à travers l'étude d'un groupe d'acteurs essentiels dans sa mise en œuvre – les « notables », placés à l'articulation du pouvoir économique et de l'action politique – et interroger la notion même de « société coloniale », tel est l'enjeu de l'ouvrage de David Lambert, qui se fonde sur une analyse comparée des protectorats français en Tunisie et au Maroc. Son organisation en deux parties témoigne de la rigueur de sa méthode : ce n'est qu'une fois l'« espace du notable » précisément défini qu'il est permis d'en observer « les visages et les gestes ».

Un premier chapitre justifie la nécessité d'étudier spécifiquement ces propriétaires terriens, commerçants, médecins ou avocats, en position d'intermédiation politique, plutôt que d'adopter une approche en termes d'élites, qui aurait inclus des hauts fonctionnaires mal enracinés et conservant leur entre-soi. En ne faisant pas (au Maroc) ou peu (en Tunisie) de place au suffrage universel, le système des protectorats adopté par la république démocratique impliquait que s'affirment, en face de l'administration française, des notables. L'application de critères de notabilité (nomination aux commissions municipales françaises, élection aux chambres consulaires, aux instances centrales de représentation des Français auprès des Résidences générales et aux bureaux des principales associations professionnelles) aux sources disponibles (archives des commissions municipales au

Maroc, dossiers de propositions pour la Légion d'honneur par le ministère des Affaires étrangères, annuaires et livres d'or) permet d'établir un ensemble d'environ 1 300 individus (dont 800 pour le Maroc), objet d'une analyse prosopographique.

D. Lambert reconstitue ensuite la façon dont s'est construit en Tunisie puis au Maroc le cadre institutionnel qui a permis à ces notables d'exercer leur pouvoir, soulignant les résistances de l'administration face aux revendications d'une représentation des Français au Parlement ou à une assemblée locale élue au suffrage universel. Sur ce point, Tunisie et Maroc se distinguent. À Tunis, la Résidence générale admet progressivement le principe d'une représentation électorale : elle réagit à la pression de la montée autonomiste en Algérie en institutionnalisant, en 1896, la Conférence consultative réunie depuis 1890 (avec l'adoption d'un suffrage organisé en trois collèges « professionnels », qui favorise les notables-experts issus des chambres de commerce et d'agriculture) et réforme ensuite son mode d'élection dans le sens d'une transformation en une assemblée parlementaire d'élus politiques (institution d'un suffrage direct en 1905 ; transformation de la Conférence en Grand conseil avec l'introduction d'élus au suffrage universel direct par l'ensemble des Français en 1922). Au Maroc en revanche, le Résident général Hubert Lyautey parvient à éviter la reproduction d'un modèle qui lui semble mettre en danger la suprématie de l'administration : y compris après son départ, les pouvoirs délégués aux notables français sont restreints, et le contrôle des commissions municipales étroit. Si, à Tunis, l'administration place une certaine confiance dans les capacités de la colonie française à administrer le pouvoir localement – en collaboration avec les contrôleurs civils, agents de l'administration –, cela tient aussi au mode de structuration de cette colonie, qui constitue dès avant le protectorat un réseau de notables bien organisé, alors que les différentes vagues d'immigration au Maroc ne se sont jamais fondues : le « métamorphisme tunisien » fait plus société que la « sédimentation marocaine ».

Être pleinement notable suppose une capacité d'influence qui dépasse les frontières

des protectorats. D. Lambert étudie donc les réseaux de patronage qui permettent de faire remonter les revendications locales vers la métropole. Cette enquête, fondée sur l'indice peut-être un peu fragile des soutiens aux candidatures à la Légion d'honneur, conclut à la faiblesse des relais parlementaires : ne se détachent que quelques figures de parlementaires-patrons. L'influence circule par d'autres réseaux : chambres de commerce, commissions et comités... Dans les protectorats où le suffrage universel est encore en 1939 une source de légitimité faible, les partis politiques sont restés en marge du monde des notables.

Une fois le cadre posé, D. Lambert dessine un portrait de groupe qui réserve des surprises. Tout en confirmant la prévalence commune d'une origine méditerranéo-rhodanienne (Paris mis à part), il révèle des caractéristiques locales particulièrement marquées en Tunisie (les « Vieux Tunisiens » dominant à Tunis, les Lyonnais dans les campagnes du Nord et les Corses au Sahel). L'analyse sociologique des municipalités, possible pour le Maroc, permet de conclure à la présence souvent systématique des représentants des firmes industrielles et commerciales les plus importantes. Le sous-groupe des « grands » notables, qui assoient leur pouvoir en croisant légitimités professionnelle, administrative et démocratique, se distingue par des caractéristiques particulières : ce sont souvent des Parisiens, plus rarement des Algériens, à 80 % élus consulaires, ils sont nombreux à avoir investi dans le secteur de la presse. Alors qu'en Tunisie, ce sont généralement des héritiers diplômés (l'école d'agriculture de Tunis est un lieu de reproduction du pouvoir), les *self made men* ne sont pas rares au Maroc : les conclusions de l'histoire sociale confirment la représentation du romancier Claude Farrère qui, dans *Les hommes nouveaux* (1922), avait inscrit au Maroc la trajectoire de son personnage de parvenu colonial.

Observant « le notable en action », D. Lambert nous le montre investi dans des associations (mutualisme et sociétés de bienfaisance, Ligue de l'enseignement et loges maçonniques) plutôt que dans le cadre de partis « cantonnés dans des espaces institutionnels sans nulle efficence » et « ne participant à

la vie politique qu'au travers des mouvements d'opinion canalisés par la presse et des conflits syndicaux » (p. 267). Avec l'alliance de l'administration, à mi-chemin d'une « démocratie citoyenne impensable » et d'une « autocratie administrative impossible », les notables auraient exercé un « patronat mitigé », comparable à celui décrit par Maurice Agulhon pour la France des années 1830-1870, entre clientélisme féodal et égalitarisme républicain (p. 281). Or cette conclusion n'est pas sans faire penser au Maghreb d'aujourd'hui, aux prises avec les questions de la démocratisation et du développement d'une vie politique. Est-ce à dire que le modèle du notable décrit par D. Lambert aurait été moins circonstanciel qu'il ne le dit ? Aurait-il traversé les groupes nationaux et les limites chronologiques d'une histoire politique qui fait traditionnellement de l'avènement de l'indépendance une rupture fondamentale ? D. Lambert, qui souligne « la barrière communautaire » (p. 299) séparant le monde des Tunisiens et des Marocains de celui des notables français, semble écarter cette hypothèse. Il rappelle l'hostilité des Français au principe d'une assemblée plénière défendu par le Résident général : en 1910, les seize membres nommés de la section tunisienne doivent descendre d'un étage pour siéger séparément. Il a cependant repéré l'indice de quelques lieux de contact : un comité des fêtes à Tunis, le projet d'un thé hebdomadaire à l'école supérieure musulmane de Rabat. Les fonctionnaires auraient-ils été plus ouverts au contact que les notables ? Les notables français, tunisiens et marocains ne se sont-ils pas croisés aussi à la chasse, à l'hippodrome, dans des villes d'eau, des clubs, des sociétés savantes et artistiques, des réceptions officielles, constituant l'ébauche d'un monde « select » mixte ? La médiatisation des gestes des notables français par la presse n'a-t-elle pas eu d'effets ? Même si les notabilités marocaines et tunisiennes s'inscrivent dans une logique historique propre, la question des transferts possibles – et de leur invisibilité – aurait mérité d'être posée. Lecteur attentif de Jacques Berque, dont il retient le projet d'une « sémantique sociale », aussi bien que des historiens de l'Antiquité et des mondes médiévaux, D. Lambert analyse les bâtiments qui symbolisent l'action des

notables (le Palais des sociétés françaises à Tunis) et la façon dont ces propriétaires affirment leur qualité de bons gestionnaires et d'innovateurs. Plutôt que les arts islamiques ou la littérature arabe, ce sont la Rome antique, l'Amérique, mais aussi l'Atlantide qui sont les principaux objets de leurs investissements savants ou imaginaires. L'ouvrage ne fait en revanche que peu de place aux cérémonies familiales, ne disant rien des mariages ni de la façon dont les femmes participent à la notabilité masculine.

Au croisement de différentes historiographies nationales, ce livre témoigne du renouveau d'une histoire de la colonisation qui ne se limite pas à l'étude des politiques administratives. Juste dans ses interprétations lorsqu'il utilise les méthodes de la micro-histoire, rigoureux dans la délimitation de son objet, élégant dans son écriture, il éclaire l'histoire politique par une sociologie précise. Bien qu'il n'aborde pas les bouleversements de la Seconde Guerre mondiale ni les contestations de l'après-guerre, il invite à réfléchir sur les formes historiques d'un mode de domination et de gouvernement qui n'a sans doute pas perdu toute actualité. La solidité des conclusions qu'il établit et la profondeur des réflexions qu'il engage invitent à en recommander la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la société et à la vie politique du Maghreb contemporain aussi bien qu'à ceux qui veulent comprendre le passé colonial de la France.

ALAIN MESSAOUDI

Benoît Gaumer

*L'organisation sanitaire en Tunisie
sous le Protectorat français (1881-1956).*

Un bilan ambigu et contrasté

Québec, Presses de l'université Laval,
2006, XXIV-276 p.

Benoît Gaumer, dans un livre divisé en trois parties et treize chapitres, se livre à une étude de l'œuvre sanitaire des autorités françaises en Tunisie pendant les années du protectorat. Le sujet est intéressant et relativement original, même si quelques études y ont déjà été consa-

crées, notamment par Anne-Marie Moulin et Nancy Gallagher¹. L'introduction, trop brève et insuffisamment problématisée, ne permet pas vraiment de situer l'auteur et son livre par rapport aux chercheurs l'ayant précédé, l'essentiel des références concernant des sources de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle. Cependant, ces quelques défauts ne sauraient faire oublier l'importante contribution de l'auteur à une meilleure connaissance du système de santé et d'hygiène publique dans la Tunisie des années du protectorat. Illustré de nombreux graphiques et tableaux et pourvu de deux annexes utiles (chronologies des principales épidémies et du dispositif d'assistance et de santé publiques), appuyé sur des sources d'archives nombreuses et variées et sur de nombreuses publications d'époque, l'ouvrage éclaire tout un pan de la présence française en Tunisie. Il devrait aussi intéresser les amateurs d'histoire de la médecine en ce qu'il résume les grandes étapes du diagnostic et du traitement des principales maladies épidémiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle : peste bubonique et pulmonaire, fièvre récurrente, variole, choléra, rage, trachome, tuberculose.

Croisant histoire de la médecine et histoire environnementale, il apporte un éclairage intéressant sur l'interaction entre l'homme et son milieu, entre la maladie et l'environnement. Les enquêtes sur les facteurs environnementaux qui peuvent favoriser la survenue d'une épidémie (sous-alimentation, contamination de l'eau, manque de propreté) et l'approfondissement du savoir médical sur les agents de transmission des maladies (fièvre « à poux », rôle des rongeurs sauvages dans la transmission de la peste, des mouches dans celle du trachome...) sont particulièrement intéressantes. L'auteur rappelle ainsi qu'une station d'autopsie des rats du port de Tunis avait été ouverte en 1907 : à partir de cette date, la dératisation, alors seul moyen efficace de lutte contre la peste (le sérum ou vaccin antipesteux étant inefficace en cas de peste pulmonaire et étant parfois à l'origine d'effets secondaires invalidants), fut pratiquée régulièrement, et encore renforcée après l'épidémie de 1929-1930. La ville était pour cela divisée en quatre quartiers, chacun sous la responsabilité d'un dératiseur, sous le contrôle du bureau d'hygiène

de la ville établi en 1908 et avec la collaboration de l'institut Pasteur de Tunis.

Après une première partie assez brève consacrée aux recensements de la population tunisienne, B. Gaumer entre dans le vif du sujet dans une deuxième partie dans laquelle il passe en revue les principales épidémies qui ont frappé le pays à cette période, l'action des autorités et des médecins pour tenter de les enrayer et les résultats obtenus. L'une des richesses du livre consiste dans une attention toute particulière portée aux problèmes de source, de transmission et de fiabilité des informations sur le déclenchement et l'ampleur des épidémies, et notamment des petites épidémies à la campagne. D'après le décret beylical du 27 décembre 1916, les cas de peste, de choléra, de typhus et de variole devaient obligatoirement être déclarés au bureau du contrôle civil mais, dans la pratique, les rapports concernant de petites épidémies survenues dans une tribu étaient assez rares. Le chercheur se heurte donc souvent au manque d'informations détaillées et à la surreprésentation des villes par rapport aux campagnes dans la situation épidémiologique du pays.

Un autre apport du livre consiste dans l'étude du lien entre le déclenchement d'une épidémie, la recherche et l'approfondissement de la connaissance médicale, et les politiques sanitaires et hygiéniques. Il s'avère que l'épidémie sert souvent de stimulus à l'action publique dans ce domaine. Ainsi, c'est la menace d'une importante épidémie urbaine de peste à Tunis en 1929-1930 qui déclenche la mise en place d'un dispositif de lutte plus important. Ceci est peut-être favorisé par le retentissement médiatique des épidémies à cette époque et, à cet égard, l'auteur souligne l'intérêt de la presse ou plutôt de la radio métropolitaine pour la situation sanitaire du protectorat : le haut-représentant de la France demande ainsi au ministre des Affaires étrangères d'« intervenir auprès des grands postes d'émission Radio Paris Tour Eiffel, Radio Toulouse, et Alger » pour faire cesser les « nouvelles alarmantes et exagérées sur l'état sanitaire de la ville de Tunis » (p. 39).

L'auteur montre également les difficultés pratiques de cette action médicale et sanitaire de lutte ou de prévention des maladies épidé-

miques, dues tant à la réaction de la population locale, aux limites des traitements médicaux alors employés qu'aux restrictions budgétaires ou aux atteroiements politiques.

La continuité entre la période pré-coloniale et coloniale est finement démontrée. B. Gaumer note ainsi que la vaccination contre la variole avait été introduite en Tunisie à la suite d'une visite d'Ahmed Bey à Paris vers 1848. Celle-ci était cependant tombée en désuétude au moment du déclenchement d'une épidémie de variole en 1893. Un service de vaccination est alors rétabli à Tunis en 1894. Il faut néanmoins attendre le déclenchement d'une nouvelle épidémie, en 1925, pour que la vaccination devienne obligatoire.

Le livre est riche en informations sur le processus d'internationalisation de la santé publique et de la lutte contre les épidémies au XX^e siècle. Ce phénomène avait commencé au XIX^e siècle par l'organisation de conférences internationales pour lutter contre les pandémies de choléra. Il s'accroît au XX^e siècle, notamment suite à la création en 1907 d'un Office international d'hygiène publique et surtout, en 1920, de l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations, mettant en place peu de temps après une commission des épidémies pour coordonner les moyens de lutte nationaux. Lorsque la nutrition devient une préoccupation centrale de cette Organisation d'hygiène, dans les années 1930 et 1940, un médecin de l'institut Pasteur de Tunis, Étienne Burnet, se livre, de 1937 à 1939, à une enquête approfondie sur le régime alimentaire de la population tunisienne.

Un autre signe de l'internationalisation croissante de la lutte contre les épidémies apparaît dans le fait que la vaccination de masse par le BCG après la Seconde Guerre mondiale est lancée dans le cadre d'une campagne internationale menée sous les auspices de l'UNICEF et avec la collaboration des sociétés scandinaves de la Croix-Rouge et de l'OMS. L'UNICEF décide en effet, en 1948, d'étendre la campagne de vaccination (alors limitée à l'Europe de l'Est) aux trois pays du Maghreb, avec l'autorisation du gouvernement français.

La troisième partie, consacrée aux institutions et professions de santé sous le protectorat, est riche d'enseignements sur la densité

des rapports d'échange entre colonisateurs et société locale. L'auteur décrit le rôle croissant des municipalités dans la politique sanitaire (par l'établissement du corps des médecins municipaux en 1898), les nombreuses initiatives privées locales à l'origine du financement et de la création d'institutions de santé comme l'hôpital israélite de Tunis (1894-1930), et l'intégration de médecins et surtout d'infirmiers tunisiens musulmans dans les infirmeries dispensaires.

Quelques défauts sont à signaler : le manque de contextualisation politique et d'éclairage sur les motivations de cette politique sanitaire et hygiénique, le peu de place consacré à la réception de cette action publique par la population locale tant européenne que tunisienne (par l'étude de la presse locale, de mémoires ou correspondance...). Malgré ces quelques imperfections, l'ouvrage fourmille d'informations intéressantes, parfois surprenantes, et est une contribution importante à la littérature existante sur l'histoire de la médecine dans les pays du Maghreb pendant la période coloniale.

MARIE-CÉCILE THORAL

1 - Anne-Marie MOULIN, « L'apprentissage pastorien de la mosaïque Tunisie », in J. ALEXANDROPOULOS et P. CABANEL (éd.), *La Tunisie mosaïque. Diasporas, cosmopolitisme, archéologies de l'identité*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000, p. 369-388 ; Nancy Elizabeth GALLAGHER, *Medicine and Power in Tunisia, 1780-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

Benjamin Stora

Le nationalisme algérien avant 1954

Paris, CNRS Éditions, 2010, 346 p.

Avec cette réédition de travaux parus au début des années 1980, Benjamin Stora renoue avec ses premiers thèmes de recherche. Il reprend le fil d'un débat sur la genèse du mouvement national algérien, entrepris de part et d'autre de la Méditerranée dans les années 1970. Il s'agissait alors de rompre avec l'histoire officielle produite par le régime FLN : après avoir consacré sa thèse à la figure occultée d'Ahmed Messali Hadj, le jeune historien faisait resurgir le cortège de ses partisans, des années 1920 au

déclenchement de la guerre d'indépendance. Il restituait également les liens entre le mouvement indépendantiste et une partie de la gauche révolutionnaire française, trotskyste et libertaire, ouvrant là aussi les récits du nationalisme algérien dans le sens du pluralisme.

Ce travail correspondait, en même temps qu'à un moment important de la recherche en histoire, à une « étape de [la] propre vie » de B. Stora (p. 7). En effet, son parcours politique, en France, l'avait amené à croiser l'histoire du combat algérien pour l'indépendance : l'Organisation communiste internationale (OCI), dans laquelle il milita de 1968 jusqu'au début des années 1980, était l'une des seules à avoir soutenu le messalisme pendant la guerre d'Algérie¹. Puis B. Stora prit ses distances, en même temps qu'il tournait la page du militantisme, avec une histoire des mouvements sociaux qui sacrifiait la diversité des parcours individuels à l'étude des structures économiques et sociales, au point d'en conclure que « comprendre l'histoire, c'était faire des biographies » (p. 7). Tâche à laquelle il s'attela dans une thèse de sociologie sur les militants nationalistes algériens, soutenue en 1984.

Regrouper ces études parues en ordre dispersé permet de leur donner une meilleure visibilité à un moment où le temps long de la colonisation en Algérie est réinvesti par les chercheurs, notamment en histoire politique. Le premier texte, issu d'un ouvrage paru en 1987 – lui-même une compilation d'articles déjà publiés de 1979 à 1985 –, revient sur les liens tissés entre l'Étoile nord-africaine de Messali Hadj et une partie de la gauche française au temps du Front populaire. Quand le gouvernement de Léon Blum interdit l'Étoile nord-africaine en 1937, il y eut des voix au sein même de la SFIO pour s'en émouvoir. B. Stora montre que la politique coloniale du Front populaire au Maghreb provoqua non seulement de tels remous, mais aussi un rapprochement entre nationalistes et certains militants révolutionnaires français. Le deuxième texte revient sur le parcours des militants messalistes, de l'Étoile nord-africaine au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), en passant par le Parti du peuple algérien (PPA). Cette approche prosopographique, mêlant les apports de la sociologie à l'histoire,

permet à l'auteur de dessiner les différents profils du nationalisme algérien, en termes d'ancrages régionaux, de professions, de générations, mais aussi de mémoires collectives. Il restitue ainsi le passage, des années 1920 aux années 1950, d'un recrutement essentiellement kabyle, dans l'immigration parisienne, à une représentation de plus en plus indifférenciée régionalement, et la façon dont la nation algérienne a dû se forger au milieu des « petites patries ».

Ces travaux sur le mouvement nationaliste avant la création du FLN font date, et leur apport est indéniable. Outre le portrait nuancé qu'ils dressent du vivier messaliste, ils permettent de revoir une chronologie généralement centrée sur l'après-1945. B. Stora souligne au contraire l'importance de l'entre-deux-guerres comme creuset du mouvement nationaliste, la rupture introduite par la Seconde Guerre mondiale et ses « années qui comptent double » (p. 254), avant de revenir sur les années cruciales de mobilisation, de 1945 à 1954. De larges pans de l'histoire du nationalisme restent ignorés, ainsi la sociabilité des cercles jeunes-algériens qui, dès le début du XX^e siècle, constituent le premier ferment d'une mobilisation politique algérienne, prolongée à travers la figure de l'émir Khaled jusqu'au début des années 1920. Les critiques soulevées à la sortie du *Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens*², portant sur la constitution du corpus, restent valables. Le nationalisme algérien ne se résume pas à sa tendance messaliste, et les militants du Parti communiste algérien (PCA) ou de l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA) ne trouvent guère leur place dans l'analyse proposée par B. Stora. Mais la lecture de l'ouvrage soulève des problèmes autrement plus gênants.

Un certain nombre de réserves tient au choix éditorial de rééditer des travaux trente ans après leur première parution sans en profiter pour les débarrasser d'un nombre important de scories et actualiser les références. La bibliographie finale est d'époque et de nombreuses notes de bas de page bibliographiques sont incomplètes. Il semble compliqué, par ailleurs, de faire comme si des travaux majeurs n'avaient pas paru depuis sur les mêmes sujets, tel l'ouvrage d'Omar Carlier, *Entre nation et jihad*³.

Il est également délicat de mentionner au titre de « récente mise au point » sur les événements du 8 mai 1945 (p. 137) un ouvrage datant de 1985, quand les ouvrages de Jean-Louis Planché et Jean-Pierre Peyroulou ont récemment renouvelé la connaissance des insurrections de Sétif et Guelma⁴.

Finalement, il aurait été préférable soit de remanier le propos (et en particulier la longue introduction méthodologique au deuxième texte) pour en faire un exposé plus général sur la sociologie militante du nationalisme algérien (PPA-MTLD) avant 1954, soit de rééditer également le dictionnaire des notices, accompagné de son appendice analytique.

CLAIRE MARYNOWER

1 - Benjamin STORA, *La dernière génération d'octobre*, Paris, Stock, 2003, p. 207.

2 - Benjamin STORA, *Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens, E.N.A., P.P.A., M.T.L.D., 1926-1954*, Paris, L'Harmattan, 1985.

3 - Omar CARLIER, *Entre nation et jihad. Histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la FNSP, 1995.

4 - Jean-Louis PLANCHÉ, *Sétif 1945. Histoire d'un massacre annoncé*, Paris, Perrin, 2006; Jean-Pierre PEYROULOU, *Guelma, 1945. Une subversion française dans l'Algérie coloniale*, Paris, La Découverte, 2009.

Jean-Pierre Peyroulou

Guelma, 1945. Une subversion française dans l'Algérie coloniale
Paris, La Découverte, 2009, 405 p.

Il est presque impossible pour ceux qui étaient à Sétif ou Guelma en mai et juin 1945 d'oublier les événements qui s'y sont produits. Cependant, dans le chaos et l'incertitude qui ont accompagné la fin de la Seconde Guerre mondiale, il a été relativement facile pour le reste du monde d'ignorer les violences qui se sont produites en Algérie orientale le jour de la capitulation allemande, le 8 mai 1945. Une première discussion historiographique a débuté dans les années 1990, après le trentième anniversaire de l'indépendance, mais ce n'est que récemment que des historiens se sont penchés sur ces événements dans toute leur complexité,

avec la parution en 2006 de l'ouvrage de Jean-Louis Planche¹. Les travaux antérieurs ont été écrits avant que les abondantes archives concernant cette période n'aient été ouvertes aux historiens².

Jean-Pierre Peyroulou a mis à profit pour le mieux ces archives et a produit une étude résolument impartiale : un excellent exemple d'histoire événementielle, bien informé, ancré à la fois dans un examen approfondi du contexte politique immédiat et dans la durée plus longue de l'histoire coloniale de l'Algérie depuis sa conquête en 1830.

L'examen méticuleux que réalise J.-P. Peyroulou des événements de Guelma dans les semaines qui ont suivi les violences du 8 mai 1945 a un mérite principal : celui d'établir une claire distinction entre la répression militaire qui a eu lieu dans la région de Sétif et l'action très différente des milices armées dans la région de Guelma. J.-P. Peyroulou avance de manière très convaincante que les actions de ces milices, organisées par le sous-préfet de Guelma André Achiary, représentent une « subversion française » (p. 13), une attaque préemptive organisée par la communauté « européenne » de Guelma contre une population algérienne en grande partie sans défense, qui était perçue par les colons locaux comme une menace au maintien de l'ordre colonial.

En 1945, le prétexte déclencheur du conflit fut le soutien qu'exprimèrent les nationalistes algériens à l'indépendance, à l'occasion de cérémonies locales organisées dans de nombreuses villes d'Algérie pour marquer la fin de la guerre. Le mouvement nationaliste lui-même était divisé : les tenants de l'indépendance pure et dure, le Parti du peuple algérien (PPA) de Messali Hadj, s'opposaient à un groupe plus modéré, les Amis du manifeste et de la liberté (AML) de Ferhat Abbas, qui réclamait l'autonomie par le biais d'un accord fédéraliste qui maintiendrait un lien avec la France. Lorsque la police et les autorités locales de Sétif ouvrirent le feu sur une manifestation nationaliste, les manifestants et leurs sympathisants répondirent en attaquant et en tuant 102 « Européens » dans les rues et les campagnes environnantes.

Au cours de la répression qui suivit, la police militaire française ainsi que des milices organisées de citoyens firent déferler sur la

population algérienne de la région des représailles impitoyables : bombardements de villages, arrestations en masse et exécutions sommaires de plusieurs centaines de personnes soupçonnées d'appartenir au mouvement nationaliste algérien. À Guelma, les autorités cherchèrent à détruire les traces de ces massacres en brûlant les corps dans des fours à chaux appartenant à un industriel de la ville. J.-P. Peyroulou reconnaît qu'il est probablement impossible d'établir le nombre d'Algériens tués en mai-juin 1945. Cependant, on peut désormais écrire sans hésitation que le nombre de morts d'Algériens aux mains des Français se compte en milliers – l'estimation proposée par Charles Robert Ageron de 6 000 à 8 000 pour toute la région est une approximation *a minima* alors que la réalité était probablement bien supérieure. J.-P. Peyroulou avance que l'on peut raisonnablement estimer le nombre de victimes dans la seule région de Guelma (Sétif non compris) entre le 8 mai et le 25 juin 1945 entre 646 et 2 000 personnes. Étant donné que Guelma comptait en 1943 une population d'environ 16 000 « Français musulmans », il apparaît clairement qu'une proportion significative des hommes adultes de la ville furent assassinés lors de ces semaines, et que seules de rares familles furent épargnées par la violence.

Pour expliquer ce qui a rendu possibles ces événements, J.-P. Peyroulou met en regard une histoire plus large des relations entre Algériens et colons dans la région avec une analyse prudente de la situation politique de l'Algérie à la fin de la Seconde Guerre mondiale. La violence de la conquête au XIX^e siècle donna lieu à un ordre colonial dans lequel la population algérienne résistait à l'implantation de colonies européennes. Cela résulta dans une lutte de basse intensité faite de violences intermittentes, de sabotages et de vols de bétail. Face à de telles difficultés, J.-P. Peyroulou montre que la population de colons en Algérie orientale avait décliné depuis le début du siècle. Ceux qui restaient se sentaient vulnérables et menacés à la fois par la population locale, parmi laquelle était demeuré un réel ressentiment, et par les réformes politiques qui, à partir de 1919, donnèrent une voix plus importante aux élites musulmanes locales, organisées par Mohamed Salah Bendjelloul

et sa Fédération des élus musulmans de Constantine. La décision prise en 1943-1944 par Charles de Gaulle et le Comité français de libération nationale (CFLN) de poursuivre le processus de réforme coloniale fit entrevoir l'éventualité d'un déclin de la domination politique des élites coloniales locales. Dans certaines bourgades, les colons européens furent effrayés par la perspective que soit élu un maire musulman, rendue possible en théorie par l'ordonnance passée le 7 mars 1944 par le CFLN qui donnait aux musulmans algériens le droit de demander la citoyenneté et de voter dans les assemblées locales. Dans l'atmosphère de peur et de rumeurs qui suivit l'explosion des violences à Sétif le 8 mai 1945, il n'en fallut pas beaucoup plus pour qu'Achiary, personnage belliqueux et vétéran de la résistance gaulliste, transforme les craintes des colons locaux en une force de terreur vengeresse.

J.-P. Peyroulou démontre clairement qu'il n'y a pas eu d'insurrection à Guelma en mai 1945. Bien que douze « Européens » aient été tués par des Algériens dans la région, lors de violences en représailles des événements du 8 mai à Sétif, les autorités locales de Guelma n'avaient jamais connu à ce moment de véritable mise en cause de leur contrôle sur la ville. Leur première action prise le 9 mai fut d'arrêter les membres locaux de l'AML et du PPA, et les tueries commencèrent peu de temps après que ces prisonniers furent abattus par la milice locale. C'est cette décision, alors que l'autorité n'était pas contestée, qui conduit J.-P. Peyroulou à penser que les massacres de Guelma doivent être considérés comme des actes de « subversion » : une tentative des responsables locaux d'avoir recours à l'illégalité afin de défendre un ordre colonial qui selon eux était menacé par la base et inefficacement protégé par les dirigeants nationaux comme de Gaulle et le CFLN. L'amnistie accordée en 1946, qui garantit l'impunité pour les membres de la milice de Guelma, en dit long sur la réticence des autorités nationales à affronter la violence inhérente au maintien de l'Algérie française dans les années d'après-guerre. Dans sa conclusion, J.-P. Peyroulou fait explicitement le lien entre cette impunité et les amnisties qui ont accompagné les accords d'Évian

en 1962. Il avance non sans provocation que l'État algérien aurait hérité avec son indépendance de la tradition empoisonnée de l'Algérie française, qui aurait servi à l'avenir à légitimer l'exercice de la violence.

Les conclusions de J.-P. Peyroulou sur les événements de Guelma ont des conséquences significatives à la fois pour notre connaissance de la guerre d'indépendance qui leur fit suite et pour notre compréhension des aspects politiques de la situation coloniale en Algérie avant que ne commence le processus de décolonisation. Il démontre clairement que la révolte de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) dans les derniers mois de la guerre d'Algérie n'a pas été simplement le résultat d'une fin de partie traumatisante dans un conflit d'une rare violence, mais plutôt le fruit d'une longue période de gestation, au cours de laquelle les défenseurs locaux s'étaient montrés avant le début de la guerre en 1954 capables, dans leur tactique, des formes les plus extrêmes de politique de la terre brûlée. Même si elle était déjà connue dans ses grandes lignes, on peut être reconnaissant à J.-P. Peyroulou d'avoir fait la lumière sur les détails les plus douloureux de cette histoire irréfutable.

JOSHUA COLE

Traduction de VALENTINE LEYS

1 - Jean-Louis PLANCHE, *Sétif 1945. Histoire d'un massacre annoncé*, Paris, Perrin, 2006.

2 - Boucif MEKHALED, *Chroniques d'un massacre, 8 mai 1945 : Sétif, Guelma, Kherrata*, Paris, Syros/Au Nom de la Mémoire, 1995.

Armelle Mabon

Prisonniers de guerre « indigènes ».

Visages oubliés de la France occupée

Paris, La Découverte, 2010, 297 p. et 8 p. de pl.

Les soldats coloniaux sont des sujets de choix pour les historiens. Les soldats de métier furent des auxiliaires de la première et de la dernière heure, en première ligne dans les combats de la conquête coloniale et de la décolonisation. Les deux guerres mondiales firent appel, non sans difficultés, à un enrôlement plus large et elles initièrent de nouveaux modes de circula-

tion des hommes, mais aussi des pratiques et des idées qu'ils apportaient, et rapportèrent dans leurs paquetages. L'histoire de ces soldats, de leur recrutement et de leur emploi, est en outre l'un des rares domaines où l'histoire sociale de la colonisation est assez étoffée pour devenir cumulative. Aux travaux de Marc Michel sur « l'appel à l'Afrique » pendant la Première Guerre mondiale et de Myron Echenberg sur les fameux tirailleurs sénégalais¹, Gregory Mann a récemment ajouté une étude particulièrement stimulante des trajectoires individuelles et collectives des vétérans ouest-africains en montrant qu'ils étaient à la fois des clients pris dans la grammaire locale des relations sociales et des soldats rompus à de nouvelles habitudes et loyautés militaires². En prenant pour objet la « captivité singulière » des soldats coloniaux faits prisonniers sur le sol métropolitain pendant la campagne de mai-juin 1940, Armelle Mabon ouvre un dossier complémentaire et tout aussi riche. L'immersion de ces hommes dans la société métropolitaine et le statut répressif et humiliant que leur imposèrent les autorités allemandes en collaboration avec celles du régime de Vichy, sur une durée qu'il est difficile de présenter comme brève tant elle fut éprouvante pour ceux qui endurent ce long enfermement (jusqu'en 1945 pour les plus malchanceux), appellent de toute évidence une analyse.

Le dénouement de cette captivité à double ressort fut violent. Les soldats qui avaient été incorporés dans les Forces françaises libres furent écartés de la victoire, les évadés passés aux maquis oubliés de façon informelle, mais tout aussi efficace. À Thiaroye, au Sénégal, la répression fin 1944 de la révolte des soldats et prisonniers rapatriés, qui réclamaient le paiement de leurs soldes et de leurs primes de démobilisation, fut sanglante (trente-cinq morts au moins et autant de blessés). Les faits sont connus, ils ont été mobilisés récemment lors des luttes des sans-papiers et pour dénoncer le scandale lancinant du gel des pensions des anciens combattants coloniaux depuis 1959³. L'ouvrage d'A. Mabon est d'ailleurs le prolongement d'un documentaire qu'elle a réalisé en 2003 à partir d'une large collecte de témoignages directs et indirects, auprès des anciens prisonniers, mais aussi des métropolitains qui

les côtoyèrent momentanément. Elle a inséré ces témoignages dans un dossier complet d'archives métropolitaines et coloniales, militaires et civiles, ce qui lui permet de retracer minutieusement l'élaboration et les évolutions du dispositif d'exception construit par les autorités allemandes et par le gouvernement de Vichy pour enfermer les soldats coloniaux sur le sol français et les exploiter comme main-d'œuvre carcérale au sein des *Frontstalag*. Elle décrit également de façon détaillée les conditions de vie des prisonniers et elle éclaire leurs échanges avec les habitants des villes où sont créés les *Frontstalag* et avec les réseaux d'assistance formels et informels rapidement mis en place autour d'eux, notamment le réseau de marraines de l'Union nationale des combattants coloniaux animé par Germaine Tillion.

A. Mabon souligne que la longue captivité métropolitaine des soldats coloniaux fut une épreuve de vérité pour les conceptions et les pratiques coloniales, mais aussi pour les prisonniers et pour leurs interlocuteurs métropolitains. Côté allemand, leur « rapatriement » dans la France occupée était motivé par des considérations explicitement racistes. La collaboration des autorités françaises, en particulier le remplacement en 1942 des sentinelles allemandes par des officiers et sous-officiers français, privait en pratique les soldats coloniaux du statut officiel de prisonniers de guerre sans leur rendre la liberté. Ils dénoncèrent cette discrimination qui mettait à nu le soubassement racial de leur condition de sujets. A. Mabon note à plusieurs reprises que l'anomalie de la situation était également commentée par leurs gardiens et par leurs soutiens français.

A. Mabon suggère ainsi que la captivité singulière des soldats coloniaux fut un élément significatif de la reconfiguration complexe du rapport de domination coloniale à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Mais elle ne parvient pas à en proposer une interprétation convaincante. Elle s'enferme dans une logique d'exhumation d'une histoire qui aurait été délibérément « occultée » et cette démarche présentiste fausse toutes les perspectives. La structure du livre est révélatrice : au dévouement des soldats coloniaux qui viennent défendre la métropole et à la solidarité des métropolitains à leur égard (1^{re} partie) s'oppose la collusion

entre « trahison d'État et 'mission civilisatrice' » (2^e partie). Mais la vision proposée est toujours surplombante : on cherche en vain par exemple une étude de cas analysant de façon exhaustive et détaillée les interactions autour d'un *Frontstalag* pour tester l'idée que les autorités se seraient emmurées dans leurs préjugés coloniaux, alors que les populations civiles auraient spontanément reconnu l'humanité des soldats coloniaux prisonniers. Et c'est d'autant plus dommage qu'A. Mabon a réuni une moisson particulièrement riche d'archives privées (organisations de secours, correspondance avec les « marraines ») et qu'elle cite nombre de lettres de protestation des soldats coloniaux prisonniers qui se prêteraient de toute évidence à une lecture par le bas, permettant d'analyser les positionnements des uns et des autres et de retracer leurs évolutions. Il faut donc souhaiter qu'elle s'éloigne de cette histoire procédant par révélations tapageuses et donne à entendre les voix des visages qu'elle contribue à tirer de l'oubli.

EMMANUELLE SIBEUD

1 - Marc MICHEL, *Les Africains et la Grande Guerre. L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, [1982] 2003 ; Myron ECHENBERG, *Les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française, 1857-1960*, Paris/Dakar, Karthala/CREPOS, [1991] 2009.

2 - Gregory MANN, *Native Sons: West African Veterans and France in the 20th century*, Durham, Duke University Press, 2006.

3 - Par exemple, par Bakari KAMIAN, *Des tranchées de Verdun à l'église Saint-Bernard. 80 000 combattants maliens au secours de la France, 1914-18 et 1939-45*, Paris, Karthala, 2001, et par le film *Indigènes* de Rachid Bouchareb en 2006.

Jean-Charles Jauffret

Soldats en Algérie, 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent
Paris, Autrement, [2000] 2011, 383 p.

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, Jean-Charles Jauffret a fait reparaître, dans une édition substantiellement revue et augmentée, *Soldats en Algérie*. Cet ouvrage plonge au plus près de la

vie des appelés, s'appuie sur la consultation de nombreuses archives militaires et sur plus de 800 questionnaires relayés par des entretiens approfondis qui ont permis d'accéder à plus de 200 fonds privés. Il constitue donc la synthèse d'un immense travail de terrain mené pendant une quinzaine d'années.

Le livre s'ordonne selon un plan à la fois chronologique et thématique et s'ouvre sur un état des lieux de la pratique du service militaire en 1954, avec les conseils de révision et les centres de sélection, avant la fameuse convocation. La question de l'évolution de la durée du service militaire tout au long de la guerre conduit J.-C. Jauffret à s'intéresser aux manifestations relatives à la prolongation du service et au rappel sous les drapeaux au cours des années 1955 et 1956, puis aux refus de participer à la guerre d'Algérie.

Mais l'immense majorité des appelés part en Algérie... J.-C. Jauffret évoque ainsi leurs trajets en train, notamment vers le camp de Sainte-Marthe à Marseille, puis leur départ en bateau : la découverte de la mer se fait parfois dans les pires conditions. Au choc de la traversée fait écho celui de l'arrivée des soldats à Alger avant leur départ pour le bled. L'auteur aborde surtout la question des rapports entretenus avec la population locale : les Français d'Algérie avec lesquels les relations sont marquées par « bien des malentendus » (p. 72), puis les « Français de souche nord-africaine » (selon la désignation officielle de l'époque) envers lesquels « la plus grande méfiance côtoie une réelle solidarité » (p. 77). En effet, les combattants n'apparaissent pas au grand jour et sont disséminés dans la population. Les réactions à leur égard sont de ce fait contrastées, allant de la haine au respect pour leur résistance, en passant par l'indifférence, sentiment qui paraît prévaloir.

L'historien fait ensuite le point sur le système militaire français en Algérie. Il s'intéresse d'abord aux effectifs, ramenant le nombre d'appelés présents en Algérie à 1,2 million. Il montre ensuite que l'armée est « à deux vitesses » (p. 90), distinguant les unités de réserve générale de celles réservées au quadrillage du terrain. Il souligne aussi les spécificités de chacune des catégories du personnel militaire, à savoir les officiers, les sous-officiers

et les hommes de troupe. J.-C. Jauffret s'attache également à montrer dans quelle mesure l'état d'esprit des appelés du contingent a changé tout au long de la guerre, de l'improvisation des débuts aux grandes opérations du plan Challe, puis au climat délétère des dernières années, notamment au moment du putsch des généraux.

Un chapitre aborde les particularités de chacune des armes servant en Algérie – l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, mais aussi les moyens aéroportés et hélicoptés, ainsi que les transmissions. Toutes ces armes servent à réprimer, en particulier avec l'action des parachutistes mais aussi avec le renforcement progressif des barrages frontaliers. J.-C. Jauffret souligne également l'importance de la sécurisation des transports ferrés. Le volet complémentaire de la répression est constitué par la « pacification » qui sert à développer une propagande profrançaise. L'assistance médicale gratuite et la politique de scolarisation intensive, sous le giron des Sections administratives spécialisées (SAS), tentent de rallier les populations à la France.

J.-C. Jauffret analyse ensuite le quotidien des appelés dans leur poste, en détaillant leurs journées faites de patrouilles, de convois et autres gardes. L'étude des soldes permet de passer en revue tout ce que les appelés peuvent acquérir au foyer du soldat et de se demander comment ils parviennent à tromper l'ennui. L'auteur aborde les questions de l'alimentation et de la boisson, dont la consommation abusive de bière, et le rapport au corps. Il se livre ensuite à une histoire culturelle des soldats en étudiant leur esprit de corps, qui se nourrit d'un vocabulaire spécifique dans lequel la quille trouve une place centrale. Son attente peut conduire les appelés à sombrer dans la dépression, voire dans la violence à l'égard des Algériens. L'angoisse de la mort est souvent exorcisée par des fêtes qui servent d'exutoire, mais qui renforcent aussi l'esprit de camaraderie, à l'instar du Père Cent.

Le chapitre « Servitude et aigreur militaires » aborde la question du respect de l'encadrement et de la discipline, à « géométrie variable » (p. 257), et rend compte de véritables pratiques de désobéissance sous les drapeaux. Celle-ci peut tenir à l'aigreur envers la « sale

guerre » à laquelle les appelés doivent participer : répression, violences et représailles collectives envers la population civile, création de camps de regroupement, exécutions sommaires et, évidemment, tortures. Or la population française se désintéresse de plus en plus de la situation de l'Algérie, délaissant par la même occasion les appelés du contingent qui en tirent un réel sentiment d'abandon. Leurs liens avec la vie civile métropolitaine sont les rares permissions, le courrier tant attendu, la presse, la radio, ou encore le cinéma. Les femmes sont au centre des préoccupations des appelés de vingt ans. Seule la fréquentation des bordels militaires de campagne, voire des pratiques dégradantes auprès des femmes, jusqu'aux viols, constitue une échappatoire à la « misère sexuelle » (p. 302) dans laquelle ils se trouvent.

Le chapitre « Le retour » est consacré à un bilan du nombre de morts (23 196) – notamment par accident –, de suicides (difficiles à évaluer), de blessés et d'irradiés (60 000). La « libération » n'en laisse pas moins des séquelles psychologiques, voire psychiatriques, durables. Progressivement, les anciens d'Algérie, révoltés par l'absurdité de leur situation, le manque de considération à leur égard et se sentant « moralement mutilé[s] » (p. 358), commencent à faire valoir leurs droits, à réclamer des lieux de mémoire et une date officielle de commémoration, J.-C. Jauffret proposant, à la suite d'André Kaspi, une seule et unique date : le 11 novembre.

En conclusion, cet ouvrage dresse un panorama complet et fouillé des « expériences contrastées des hommes du contingent » en Algérie, qui en fait un incontournable de l'histoire de la guerre d'Algérie.

TRAMOR QUEMENEUR

Sophie Leclercq

La rançon du colonialisme. Les surréalistes face aux mythes de la France coloniale, 1919-1962

Dijon, Les Presses du réel, 2010, 447 p.

Cet ouvrage est, à bien des égards, un beau livre : d'abord dans sa matérialité, un soin éditorial évident ayant été apporté à cette publi-

cation par un éditeur dijonnais spécialisé dans l'art et les avant-gardes ; ensuite, par la qualité de cette enquête historique qui propose d'analyser le positionnement anticolonialiste des surréalistes en France, des années 1920 aux années 1960. Au-delà des vagues connaissances que le lecteur peut avoir de cet engagement – on sait *grosso modo* que les surréalistes ont contribué à la contre-exposition coloniale de 1931 ou qu'André Breton a préfacé l'édition de 1947 du *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire –, l'auteure restitue minutieusement les contours de l'anticolonialisme surréaliste.

Elle s'appuie pour ce faire sur un important corpus d'archives (correspondances, brouillons, archives du Service de liaison avec les originaires des territoires français d'outre-mer, etc.) et de sources imprimées (dépouillement des œuvres, revues et tracts produits par les surréalistes, catalogues d'exposition, textes divers, etc.). Se dessine, au gré de l'analyse de textes signés par René Crevel, Benjamin Péret, André Breton, Robert Desnos, Paul Éluard, Louis Aragon, Georges Sadoul, Philippe Soupault ou Michel Leiris – et de bien d'autres qui ont, à un moment ou un autre, croisé le surréalisme –, la singularité d'un anticolonialisme précoce, radical et inséparable de la démarche politico-artistique du groupe. Cet anticolonialisme surréaliste se caractérise à la fois par « quelque chose de moins » et « quelque chose de plus » que les autres formes d'anticolonialisme de l'époque (p. 405).

« Quelque chose de moins », car il ne reflète que l'un des nombreux questionnements politiques du mouvement (l'affiliation au communisme étant sans doute la principale question avant la Seconde Guerre mondiale) et il s'inscrit dans une chronologie à contre-courant : précurseur et marginal dans les années 1920-1930, il se dilue quelque peu après 1945, au moment des indépendances et de la montée d'un consensus de gauche hostile à la colonisation. La mobilisation contre la guerre d'Algérie constitue ainsi un point d'orgue et, dans un concert de protestations, la voix des surréalistes a perdu de sa portée et de son originalité. Par ailleurs, dès les années 1920, l'action politique surréaliste refuse tout pragmatisme, tout compromis, et se contente de vagues mots d'ordre (l'évacua-

tion immédiate des colonies, par exemple), de soutiens passionnels mais guère informés (par exemple, à la révolte d'Abdelkrim en 1925, lors de la guerre du Rif, mais en occultant la dimension réformiste du personnage et ses motivations nationalistes) ou d'actes symboliques sans grand impact (voir les diverses expositions d'objets « primitifs » et « surréalistes », notamment lors de la contre-exposition coloniale). En ce sens, la portée politique de la dénonciation est limitée, inaudible et peu soucieuse de résultats réels.

Ce « caractère utopique impose une limite à la portée de leur anticolonialisme, mais il fait aussi la singularité de leur position » (p. 239) et il confère à cet « anticolonialisme à nul autre pareil » (p. 12) « quelque chose de plus ». C'est un anticolonialisme viscéral, hérité d'Alfred Jarry et du dadaïsme, qui est consubstantiel à une démarche artistique et philosophique : arc-bouté sur un radicalisme révolutionnaire utopique et presque romantique, nourri par une profonde exécration de l'Occident (plusieurs textes, notamment de Crevel et de Desnos, contre l'Occident, la Société des Nations, l'humanitarisme bien pensant, les « sciences » coloniales ou les missionnaires, sont d'une rare brutalité), par le souci constant de la provocation antipatriotique et anticléricale, le goût de la polémique et de la violence assumée. L'anticolonialisme surréaliste se définit comme un projet de subversion de l'ordre bourgeois (tant politique qu'esthétique) et capitaliste – ce qui explique le rapprochement durable avec le Parti communiste, Aragon et Éluard en tête, dont l'auteure rend compte avec finesse. Au temps du consensus sur la « Plus grande France », tout cela contribue à placer les surréalistes en marge, ce qui n'est pas pour leur déplaire puisque cela assure et consolide leur statut d'avant-garde intellectuelle, artistique et politique.

Pour autant, la dénonciation surréaliste de la colonisation se construit – comme un négatif de l'exotisme colonial – sur un orientalisme bourré de clichés, sur le fantasme du « Sauvage », du « Nègre », du « Primitif », figures stéréotypées de la contestation d'un Occident voué à la détestation. Sophie Leclercq montre les limites de ce « primitivisme » qui se méfie,

notamment dans les années 1920-1930, du discours des ethnographes et préfère gloser sur la liberté fondamentale d'un « Nègre » idéalisé, dans une véritable « fétichisation de l'Autre » (p. 244). Elle met au jour certaines ambiguïtés fondamentales des surréalistes – notamment dans des pages éclairantes sur leur rapport aux objets « primitifs » qu'ils collectionnent, transforment en « objets surréalistes » au gré des expositions, mais dont ils ne dédaignent pas de faire commerce avec de grands galeristes parisiens (Charles Ratton par exemple) ou qu'ils empruntent parfois aux institutions publiques, celles-là mêmes qu'ils dénoncent comme des rouages du colonialisme. Cette sensibilité artistique leur permet toutefois, bien plus tôt que d'autres anticolonialistes, de prendre conscience des destructions culturelles induites par la domination coloniale et les impose comme des promoteurs et des spécialistes reconnus des cultures non occidentales – d'autant qu'à la faveur de l'exil américain de ceux qui fuient la France occupée, des liens forts se tissent aux Antilles et en Amérique latine. Péret vit de longues années au Brésil et y découvre le *candomblé*, Pierre Mabille se passionne pour le vaudou haïtien et Breton, grand collectionneur d'objets amérindiens et océaniques, fait une tournée de conférences en Martinique et en Haïti dans les années 1940. Ce goût pour les cultures « autres » signe aussi la fascination de Breton pour l'œuvre de Césaire, par-delà les divergences politiques et esthétiques entre courant de la négritude et mouvement surréaliste ; de fort belles pages rendent compte de l'amitié intellectuelle qui se noue entre les deux poètes.

Appuyée sur une analyse serrée des sources, cette étude d'histoire culturelle et politique est tout à fait nécessaire pour enrichir notre connaissance des anticolonialismes de l'époque contemporaine. On se permet toutefois d'émettre quelques regrets. Le principal porte sur la claire insertion de cet ouvrage dans le champ des travaux d'histoire culturelle du colonial. C'est sans doute le revers d'une qualité – la mise en avant systématique d'un très riche corpus de sources –, mais S. Leclercq ne prend pas suffisamment le temps de situer son travail dans les débats historiographiques actuels sur

les « cultures coloniales » (ne serait-ce que pour se démarquer de l'abondante et souvent problématique production consacrée à cette thématique), dans l'histoire des anticolonialismes (le livre de Claude Liauzu de 2007 est cité, mais guère mis en perspective) et dans le renouveau des réflexions sur l'« idée coloniale » en France (des travaux ont été produits depuis l'ouvrage classique de Raoul Girardet). Affirmer que « l'aspect culturel est toujours le parent pauvre de l'histoire de la colonisation, en particulier au sein de l'école française » (p. 12), et réduire ce chantier au seul apanage des *cultural studies* anglo-saxonnes est un raccourci gênant ; j'évoquerai rapidement les travaux de Benoît de L'Estoile sur la muséographie coloniale, ceux de Nabila Oulebsir sur la patrimonialisation de l'Algérie coloniale, les recherches d'Emmanuelle Sibeud, de Marie-Albane de Suremain ou de Pierre Singaravélou sur les productions scientifiques et les institutions culturelles en situation coloniale, celles de Pascale Barthélémy sur les diplômées africaines de l'enseignement colonial, d'Odile Goerg sur le développement du cinéma dans les colonies africaines, etc. De façon générale, le lecteur reste sur sa faim à la lecture de la bibliographie ou des notes, surtout consacrées à indiquer les références des sources, où l'on aurait espéré trouver des pistes bibliographiques plus nombreuses sur tel ou tel aspect.

Un dernier regret, enfin, concerne davantage l'éditeur : le titre et le sous-titre de l'ouvrage ne rendent qu'imparfaitement justice à son contenu. Il s'agit non seulement d'analyser les positions des surréalistes face aux « mythes » de la France coloniale, mais aussi face à ses manifestations les plus brutales et les plus réelles. Sans doute un titre rendant mieux compte de l'ambition fondamentale du groupe des surréalistes dans le déploiement de leur parole politique singulière aurait mieux collé au propos de l'ouvrage, qui est de contribuer à une « esthétique de l'anticolonialisme » (p. 407). Ces quelques réserves ne pèsent toutefois pas lourd face à l'intérêt que suscite cette belle étude.

Felix Brahm

Wissenschaft und Dekolonisation: Paradigmenwechsel und institutioneller Wandel in der akademischen Beschäftigung mit Afrika in Deutschland und Frankreich, 1930-1970

Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2010, 337 p.

Henri Brunschwig (1904-1989) est l'un des rares spécialistes français de l'« histoire coloniale » à n'avoir pas au préalable fait carrière dans l'administration coloniale. Cet ancien élève de Marc Bloch et de Lucien Febvre est partisan de l'étude de l'histoire coloniale, par opposition à celle de l'histoire africaine, justifiant sa position par la primauté des sources écrites. H. Brunschwig est devenu célèbre dans les années 1960 avec la publication d'un livre très controversé, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial, 1871-1914*, dans lequel il décrit l'impérialisme français comme une conséquence du chauvinisme et du désir de prestige. La nation avait selon lui besoin de compenser la défaite de Verdun de 1871 au moyen d'un programme d'expansionnisme colonial, et l'idée selon laquelle l'empire colonial serait économiquement profitable pour la France n'était qu'un mythe. Dans le premier volume des *Cahiers d'études africaines* (1960), H. Brunschwig discute la signification politique de termes comme « colonisation » et « décolonisation », et soutient que le rapport entre « métropole » et « périphérie », en particulier, doit être examiné. Cette approche est très différente de celle de son contemporain Hubert Deschamps (1900-1979), dont l'engagement socialiste remontait au Front populaire et qui recommandait de dépasser la perspective eurocentrique en pensant les anciennes colonies en relation avec le concept plus large d'« histoire des peuples ». Son plaidoyer pour que soit substitué au terme « colonial » celui d'« Outre-mer » constitue une critique de l'historiographie hagiographique de son époque. Toutefois, H. Deschamps n'a pas pu éviter que s'ouvre un fossé entre, d'une part, l'écriture de l'histoire coloniale et, de l'autre, l'histoire de l'Afrique; de fait, il a peut-être même contribué à creuser ce fossé. C'est ainsi que l'on voit émerger deux modèles historiographiques distincts par leurs différentes

conceptions politiques de la manière dont la pensée académique doit, à l'époque de la décolonisation, traiter le passé colonial.

Un processus similaire a lieu en Allemagne parmi les historiens, les ethnologues, les linguistes et les écrivains d'autres disciplines, dont Adolf Rein, Diedrich Westermann et Carl Meinhof. Westermann (1875-1956), ancien missionnaire dans la colonie allemande du Togo, devenu plus tard un éminent linguiste et cofondateur des études africaines, affiche une conception simpliste de la *Weltpolitik* – une justification typiquement allemande de l'impérialisme qui fait contraster la modernité et la civilisation européennes avec le sous-développement présumé de l'Afrique. Comme beaucoup de ses contemporains, Westermann décrit l'étude de l'histoire, des langues et des sociétés de l'Afrique comme un défi que les Européens sont heureusement capables de relever¹.

L'approche comparative franco-allemande est l'un des points forts de cet ouvrage. Un autre de ses atouts réside dans le fait que Felix Brahm examine les centres d'études africaines non seulement à Hambourg et à Cologne, mais aussi à Leipzig. Cela lui permet d'élargir considérablement le propos et de situer le développement des études régionales, en parallèle avec l'histoire coloniale traditionnelle, dans le contexte de la guerre froide qui eut une influence sur les orientations politiques de l'Université. Alors que les académies et les universités dans les capitales de Paris et Berlin ont joué un rôle crucial dans le développement de l'étude professionnelle du colonialisme européen en Afrique, d'autres villes comme Bordeaux eurent également leur importance.

Des facteurs locaux, régionaux et transnationaux ont ainsi façonné cette nouvelle discipline, de même que le passé colonial de la France et de l'Allemagne et son héritage, et bien sûr le régime nazi et la partition de l'Allemagne, ainsi que les différentes conceptions de la décolonisation en cours pendant la guerre froide. Depuis les années 1930, les études africaines attirèrent une attention croissante. Le régime nazi encourageait non seulement l'*Ostforschung*, ou étude de l'Europe de l'Est, mais aussi les travaux ethnologiques sur l'Afrique, qui se prêtaient aux paradigmes racistes. Après 1945, la France doit faire face à une situation nouvelle en raison de ses guerres

coloniales. Pourtant, la décolonisation provoque un essor des études universitaires sur l'Afrique et des disciplines qui y sont liées. Le concept américain d'« études régionales », qui date des années 1940, gagne rapidement de l'influence dans le monde académique européen et ne sera mis en cause que récemment par l'émergence des études mondiales. D'une manière générale, les universités des villes portuaires comme Hambourg et Bordeaux ne s'intéressaient pas aux régions extra-européennes individuellement, invitant les étudiants à examiner le passé colonial sous une perspective mondiale. Au contraire, à Paris, « l'histoire coloniale » témoigne d'un lien étroit entre le monde universitaire, la politique et la nation.

L'importance de l'influence du champ politique sur les activités de recherche et d'enseignement universitaire peut être retracée en suivant l'évolution de différentes disciplines comme la géographie et la linguistique, que F. Brahm examine sur une période de quarante ans. Ses recherches menées dans les archives françaises et allemandes, comme le vaste corpus de sources primaires et secondaires mobilisé, montrent clairement que l'environnement politique national et international joue un rôle tout aussi crucial dans le développement et l'institutionnalisation des études africaines en France et en Allemagne que ne l'ont fait les logiques internes et les traditions disciplinaires dans le monde académique. Cet excellent ouvrage appelle à un développement de la recherche comparative, que ce soit au sein de l'Europe, par exemple à l'International African Institute de Londres, ou dans une perspective trans-atlantique.

BENEDIKT STUCHTEY

Traduction de VALENTINE LEÏS

1 - Diedrich WESTERMANN, *Afrika als europäische Aufgabe*, Berlin, Deutscher Verlag, 1941.

Daniel J. Sherman

French Primitivism and the Ends of Empire, 1945-1975

Chicago, University of Chicago Press, 2011, XII-284 p.

Cet ouvrage invite le lecteur à s'interroger sur les raisons pour lesquelles en France, pendant

la période des Trente Glorieuses, au moment où la modernisation de la société occupait les esprits des élites politiques et culturelles, d'éminents artistes, universitaires et directeurs de musées se sont pris d'intérêt pour « l'art primitif ». Il pose la question de savoir pourquoi, dans les années où la France était en train de perdre son empire d'outre-mer, l'art des populations de cet empire était vu comme une source d'inspiration pour les artistes, et d'intérêt pour le public des musées. Le livre porte également sur la politique de l'oubli et de la dissimulation : il souligne que c'est le même processus qui a simultanément porté aux yeux du grand public français l'art d'Afrique, d'Océanie et d'ailleurs, et occulté les moyens par lesquels ces objets d'art parvenaient en France – par le biais de la conquête coloniale, du pillage et du marché de l'art international. Cependant, la mode du primitivisme ne naît pas seulement d'une fascination spontanée des Français pour des mondes en voie de disparition dans la France rurale et d'outre-mer. Son essor est le résultat d'un travail effectué par des personnes spécifiques, dans des contextes particuliers : c'est ce travail que Daniel Sherman entreprend de rapporter et d'expliquer.

La principale qualité de l'ouvrage réside non seulement dans la sensibilité de son interprétation des objets culturels et de leurs modes de présentation, mais dans le soin avec lequel D. Sherman a conduit ses recherches dans les archives, les magazines d'art, les papiers personnels et d'autres sources. Il produit ainsi une histoire culturelle tout en évitant le principal écueil propre aux *cultural studies*, qui consiste pour l'auteur à se poser comme critique et à livrer sa propre interprétation de textes ou d'objets visuels, plutôt que de rapporter ce que les personnes pensaient être en train de créer ou de regarder, en un lieu et un moment donnés. D. Sherman, qui a publié plusieurs études sur des musées d'art, évoque avec pertinence les politiques qui ont consisté à créer différents types de musées, et quand il décrit le milieu des artistes, leurs relations entre eux et avec les conservateurs, les critiques et les galeristes.

D. Sherman considère le primitivisme comme étant « à la fois un discours, un mythe,

un fantasme, un élément participant d'un mécanisme colonial ou néocolonial plus vaste, et une métaculture » (p. 5). Son histoire est étroitement mêlée à celle de la colonisation, comme en témoignent le marquage et la catégorisation des peuples sur lesquels s'exerce le pouvoir. Cependant, le primitivisme exprime également une aspiration, de la part de personnes qui se considèrent comme « civilisées » ou « modernes », à un monde fait d'« harmonie avec la nature et de relations interpersonnelles plus simples » (p. 6). Un processus peut en cacher un autre : introduire le « primitif » dans le « moderne » nécessite de dissimuler le chemin emprunté pour y parvenir.

Des personnalités comme Claude Lévi-Strauss, Jean Dubuffet, Georges-Henri Rivière et Gaston Chaissac ont fait partie de la Compagnie de l'art brut, formée à la fin des années 1940 pour encourager la production et la dissémination d'œuvres produites par des artistes de formation non professionnelle, principalement en France. Selon D. Sherman, le désir des artistes d'être associés à cette école (il consacre un chapitre particulièrement détaillé à Chaissac) s'explique par un désir de retrouver un terrain commun d'expression directe, fait de mythes et de totems, partagé avec les artistes d'Afrique et d'Océanie. Il compare également le musée des Arts et Traditions populaires (1937), qui se concentre sur l'Europe, avec les différents musées tournés vers l'étranger qui présentent des objets issus de peuples « primitifs » : le musée de l'Homme, le musée des Arts d'Afrique et d'Océanie, et plus récemment le musée du quai Branly. Il examine les liens et les tensions entre, d'une part, la quête chez les artistes et les amateurs du simple, du primitif et de l'authentique et, de l'autre, le positionnement de ces derniers par rapport à une conception universaliste de la création artistique. Il cite par exemple l'affirmation de Dubuffet : « Je ne crois absolument pas que ce feu intérieur primordial soit en aucune façon moins intense dans l'homme d'Occident que dans les autres races » (p. 136). Mais il souligne plus loin que « plutôt que de le rejeter, le monde de Dubuffet accepte pleinement la modernité, avec son impersonnalité, son gigantisme et ses technologies, et invoque les énergies polémiques et créatives de l'ar-

tiste dans la collaboration et la confrontation avec ses mécènes, depuis Renault jusqu'à la Chase Manhattan Bank » (p. 148).

Dans l'étude approfondie qu'il consacre aux grands musées, D. Sherman fait apparaître le dilemme inhérent à ce type de projet : d'un côté, situer l'étude et la présentation d'objets dans une perspective ethnographique qui fait apparaître la cohérence et la globalité de leur contexte culturel et, de l'autre, dans une perspective esthétique qui extrait ces objets de leur contexte culturel pour ne voir en eux que leur valeur plastique. Ces tendances conduisent toutes deux aux mêmes omissions : celle de la commercialisation qui, en assignant une valeur à la culture rurale française, détruit sa supposée authenticité, et celle de la colonisation qui a permis aux collectionneurs et aux ethnographes français de s'appropriier le passé de l'Afrique et de l'Océanie pour l'incorporer à un champ d'examen et d'appréciation esthétique, tout en mettant en péril le mode de vie des populations qui ont produit ces objets. Dans le dernier chapitre, D. Sherman se penche sur Tahiti pour montrer comment l'évocation d'un paradis primitif s'est déployée sur fond de développement de l'industrie touristique, d'essais nucléaires dans le Pacifique français et de mouvements politiques en Polynésie.

Ce texte ouvre de nombreuses pistes de réflexion. Il présente cependant quelques aspects discutables. Tout d'abord, un reproche mineur : si D. Sherman lui-même écrit avec talent, il a tendance à citer à tout bout de champ d'autres auteurs qui tirent parfois le texte vers un niveau d'abstraction qui déconcerte plus qu'il n'éclaire. On peut faire à cet ouvrage une autre critique plus importante : D. Sherman cadre son étude sur la période qui s'étend de 1945 à 1962 et fait fréquemment référence à la décolonisation, mais la fin de l'empire se produit réellement hors du champ de l'ouvrage. Le fait que l'empire soit tombé – et que sa chute, en Algérie notamment, ait été sanglante – est apparemment tout ce que nous avons besoin de savoir d'un processus mouvementé qui s'étend sur dix-sept des trente années couvertes par ce livre. On n'attend pas de D. Sherman qu'il nous livre une histoire politique de la décolonisation, mais le lecteur n'apprend jamais dans quelle mesure les par-

cours artistiques et muséographiques évoqués dans l'ouvrage suivent des débats, auxquels les Africains ont participé activement, sur la reconfiguration de la relation entre la France métropolitaine et l'outre-mer dans les années 1940 et 1950. Les artistes évoqués prennent place parmi un nombre important d'intellectuels, écrivains, artistes et politiciens engagés dans un effort de l'imagination : celui qui vise à réconcilier diversité culturelle et égalité politique, civilisations africaine et européenne, traditions diverses et « modernité » des formes économiques, sociales et politiques. Le caractère multiple et mouvant de ces perspectives se perd dans un exposé qui semble prendre le colonialisme comme une entité fixe, qui peut être au choix remémorée ou oubliée, qui a laissé des « marques » (p. 152), y compris sur ceux dont l'action outre-mer a été marginale, et qui aboutit au « naufrage de l'empire » (p. 49). D. Sherman est convaincant lorsqu'il explique que la présentation d'œuvres d'art « primitif » dans les musées dissimule les origines coloniales de ces objets, mais il rattache lui-même sa réflexion sur l'expression artistique et la muséographie à la question de la dénomination du colonialisme plutôt qu'à son histoire.

L'ouverture du musée du quai Branly lui fournit l'occasion de ramener son récit au présent. Il conclut que le nouveau musée « favorise un discours reformaté sur le primitivisme et le néo-primitivisme, sous couvert d'une sorte de multiculturalisme vert *New Age* : 'un primitivisme sans véritables primitifs' » (p. 207, la citation en fin de phrase est de Victor Li). Au moment où j'écris cette recension, *Le Monde Magazine* (30 juin 2012, p. 80) note qu'un autre des projets de musée décrit par D. Sherman, le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, est près d'être achevé. *Le Monde* cite l'architecte qui explique que son immeuble est une « casbah verticale » faite de « béton fibré ». Les artistes continuent d'évoquer l'esprit qu'ils nient dans le même mouvement. Le texte de D. Sherman offre une riche matière à réflexion – sur le présent comme sur le passé.

Vincent Debaene

L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre sciences et littérature

Gallimard, Paris, 2010, 491 p.

Cet ouvrage passionnant est la version remaniée d'une thèse. Ne se limitant pas à l'anthropologie structurale, son auteur interroge les raisons pour lesquelles, au retour de leur terrain, « les ethnographes français ont éprouvé le besoin d'écrire un ouvrage 'littéraire' en sus de leur travail savant » (p. 19). Alors que les travaux de James Clifford et de George Marcus ont reconstitué la généalogie des textes anthropologiques, en retraçant le processus qui mène de la note de terrain au texte final, l'auteur entend s'intéresser « moins à la construction du savoir, qu'à la distribution des textes selon les lieux et les publics, et à la façon dont ceux-ci sont pensés et qualifiés » (p. 20). Il examine notamment les travaux de Marcel Griaule, de Michel Leiris et de Claude Lévi-Strauss, non pas du point de vue de « l'écriture des sciences sociales, mais bien [des] rapports entre anthropologie et littérature, en envisageant les évolutions parallèles de l'une et de l'autre [à partir du] point de vue des savants et de leurs conceptions naïves touchant les écrivains, la littérature, et la place de la science dans l'ordre des discours » (p. 38).

Vincent Debaene examine ainsi à nouveaux frais, dans la deuxième partie, les relations entre ces divers types d'écrits, en montrant que les ouvrages qualifiés de littéraires publiés par M. Griaule, M. Leiris et C. Lévi-Strauss envisagent différemment l'articulation entre science et littérature. Après la production d'un premier article scientifique au retour de sa mission en Éthiopie, en 1928-1929, M. Griaule publie en 1934 *Les flambeurs d'hommes*, une forme de chroniques éthiopiennes. Elles témoignent d'une conception instrumentale de la littérature, chargée de combler les insuffisances d'une ethnographie qui serait strictement documentaire, par l'invention d'un « document évocateur » d'un point de vue abyssin. Au retour de la mission Dakar-Djibouti de 1930-1931, M. Leiris publie *L'Afrique fantôme* dès 1934, avant ses contributions scientifiques. D'emblée, il affirme qu'il ne s'agit pas d'un récit de voyage, mais plutôt

d'un scrupuleux carnet de route, expression d'un désir de métamorphose qui fut un échec. Ces 800 pages, si elles ne sont pas un « document vivant », constituent pourtant un moment de passage d'une « vision communiale de l'ethnographie à une réflexion qui porte sur la représentation et la coïncidence à soi » (p. 283). C. Lévi-Strauss place également son ouvrage *Tristes tropiques*, publié en 1955, sous le signe de la dénégation : « ceci n'est pas un récit de voyage » mais un livre sur le voyage. Si la littérature ne vise pas dans ce cas de figure à compenser les insuffisances de la science, elle s'articule à son travail anthropologique. Il s'agit alors du résultat d'une expérience d'écriture « qui prolonge et achève un terrain initialement marqué du sceau de l'inachèvement » (p. 339), permettant ainsi d'établir une liaison étroite entre terrain et savoir, tout en extrayant l'ethnologue de la suite des « anciens voyageurs ».

L'enquête menée sur les motifs et les fonctions variables de ces doubles publications est aussi l'occasion de revenir, d'une manière plus globale, sur les relations entre ethnologie, science et littérature. La partie centrale de l'ouvrage est en effet encadrée, avec un souci constant d'élégance formelle, par une première partie traitant de « l'ethnologie au miroir de la littérature » et une troisième partie envisageant « la littérature au miroir de l'ethnologie ». Ce diptyque s'appuie sur une vaste bibliographie d'histoire des sciences humaines et de la littérature. V. Debaene propose ainsi une grande fresque d'histoire intellectuelle qui revisite, d'une allure vive, les positionnements de l'ethnologie et de la littérature dans le champ des savoirs et de la connaissance de l'humain, les relations de concurrence ou de partage nouées entre ces disciplines, ainsi que leurs « querelles de propriété », de Gustave Lanson à Roland Barthes.

La première partie revient sur « le contexte historique de la fondation de la discipline » ethnologique. En fait d'inscription dans une « configuration épistémologique du moment » (p. 27), l'auteur se concentre sur la période de l'institutionnalisation universitaire de l'ethnologie en France, même s'il évoque plus loin, rapidement, le moment des Idéologues au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, qui permet

aussi d'interroger de manière fructueuse ces rapports entre science de l'homme et littérature. Il précise la singularité française « des rapports entre ethnologie et littérature », par contraste avec la configuration britannique, utilisant tour à tour les termes d'ethnologie ou d'ethnographie ou encore d'anthropologie, sans que les raisons des choix terminologiques soient toujours très claires. Il montre ainsi comment la science française s'est construite dans l'entre-deux-guerres contre la rhétorique, en imposant le modèle du recueil de documents et en bannissant du texte savant les effets de style ou le récit, et a trouvé en cela un terrain d'entente avec le surréalisme – plus significatif que le goût pour « l'art nègre » ou le « primitivisme ». Dans les années 1930, dans un souci de rendre compte de faits sociaux totaux, l'ethnologie a de la sorte délégué à la littérature le soin de rendre compte de « l'atmosphère ». L'analyse s'enrichit aussi des réflexions de la sociologie (Émile Durkheim, Marcel Mauss) et de la philosophie (Maurice Merleau-Ponty, Emmanuel Levinas) sur l'examen des faits sociaux.

Symétriquement, la troisième partie examine « le désir de connaissance de l'homme qui persiste sourdement chez les écrivains tout au long du siècle » (p. 40). Après avoir retracé l'impact de la naissance de la sociologie universitaire sur la littérature, puis trois « querelles de propriété » qui ont affecté les relations entre ethnologie et littérature, comme la réception de *Tristes tropiques*, elle souligne l'inflexion politique qui a touché également la littérature et l'ethnologie dans les années 1950. Le parcours se clôt sur l'invitation de R. Barthes au savant à se faire écrivain, symétrique inversé de la proposition faite au lettré par G. Lanson, en 1894, de se faire savant du social, évoquée dans le premier chapitre de l'ouvrage. V. Debaene conclut en interprétant le supplément au voyage de l'ethnologue comme « un tribut payé par lui pour cette violence d'avoir voulu constituer d'autres hommes en objets ; une inscription qui, au cœur même de la culture dont il est issu, est un rappel et un aveu ; un témoignage des contradictions que cette culture porte en elle et que, faute de pouvoir les résoudre, ceux qu'elle avait constitués comme ses autres auront au moins contribué à révéler » (p. 491).

Balayer ainsi un siècle d'ethnologie française supposait de faire des choix, ce que l'auteur explicite à plusieurs reprises. Pour traiter de la disparition du lien qui unit l'anthropologie à la rhétorique dès lors que celle-là admet qu'elle doit construire des objets théoriques et non décrire des objets réels, l'auteur reconnaît par exemple que « dans l'idéal, il faudrait faire une histoire des théories anthropologiques qui se sont formées après la guerre sur des bases épistémologiques renouvelées (particulièrement le marxisme et le structuralisme), et à cela adjoindre une histoire des institutions dans lesquelles elles se sont développées et diffusées, mais il nous suffira d'observer l'évolution de la collection 'L'espèce humaine' » (p. 422).

S'attacher à des figures majeures, à quelques moments ou objets révélateurs de configurations plus vastes, comme des ouvrages ou des collections, projetant un éclat vif sur leur discipline, sans non plus éluder la question de leur réception, permet d'ouvrir des perspectives intellectuelles très stimulantes. Les trois ouvrages plus précisément examinés ont été ainsi choisis en fonction de l'originalité de leur forme. Cependant, c'est aussi de ce fait laisser ouverte l'appréhension du champ dans son ensemble, son épaisseur certes plus banale, ses aspects moins brillants ou plus routiniers, mais tout aussi consistants, ou bien encore son ancrage social. Mais le propos de l'auteur était ici de faire une histoire intellectuelle, appuyée sur une vaste bibliographie tant ethnologique que littéraire, historique et sociologique, et qui en effet éclaire brillamment les relations entre ethnologie, sciences et littérature au cours du XX^e siècle, à travers quelques grandes figures et textes majeurs. Même si l'auteur estime que les rapports entre littérature et anthropologie sont particulièrement profonds, la lecture d'un tel ouvrage suscite le désir d'interroger également les partages de « terrains » ou les relations qui ont pu se nouer avec d'autres disciplines des sciences humaines, telle l'histoire ou encore la géographie, confrontées elles aussi aux questions de la rhétorique et de la narration et prises, comme l'ethnologie, entre sciences et littérature.

**Pierre Singaravéλου
et Julien Sorez (dir.)**

*L'empire des sports. Une histoire
de la mondialisation culturelle*
Paris, Belin, 2010, 231 p.

Situé au confluent de l'histoire du sport et de l'histoire coloniale, cet ouvrage est stimulant à plusieurs égards et représente un apport historiographique précieux. Certes, comme toutes les publications réunissant plusieurs contributeurs, il est déséquilibré tant du point de vue des espaces que des périodes étudiés. De même, il ne propose pas une approche réellement globale et comparative de la circulation des sports en situations impériales.

Mais à travers ce catalogue bigarré des activités sportives – allant du football à la chasse – étudiées depuis la première mondialisation jusqu'aux décolonisations, les différents contributeurs français et anglo-saxons démontrent que le développement du sport dans les colonies ne se réduit pas aux seules exportations et impositions de normes européennes aux sociétés autochtones. Ils remettent en cause la lecture verticale des théories de l'impérialisme culturel qui ont longtemps réduit les pratiques sportives occidentales à un instrument de domination et d'exploitation. D'abord, en démontrant que les pratiques sportives ont pu être rejetées par les colonisés, phénomène rare mais qui doit être souligné, comme ce fut le cas avec le football en Inde. La pratique induisait en effet des contacts corporels jugés trop violents et nécessitait l'usage d'un ballon en cuir réprouvé par l'hindouisme. Ces activités physiques ont pu aussi être réappropriées et transformées, voire réinventées par les populations colonisées. Dans cette perspective, le sport a pu représenter un terrain d'affrontement symbolique où la domination européenne et nord-américaine était remise en cause. Un argument qui rompt avec l'idée, encore largement répandue, que les peuples « autochtones » ont subi passivement l'importation des activités sportives. Enfin et surtout, l'ouvrage revient sur le cas d'« impérialisme inversé », c'est-à-dire sur l'existence de pratiques nées dans les pays subissant le joug impérial et qui sont parties avec succès à la conquête de l'Occident. Ce fut le cas notamment du judo.

Ainsi les auteurs proposent-ils, en interrogeant les circulations des activités sportives, d'explorer un pan encore mal connu de la mondialisation. Pour ce faire, les neuf contributions se déclinent en trois parties. La première met en exergue le rôle des pratiques sportives dans la construction des identités politiques, sociales et culturelles au sein du monde colonial. Les analyses sur le football africain et le cricket indien montrent comment le sport est récupéré par les indigènes afin de servir de vecteur à l'affirmation des identités nationales pour des colonies en quête d'indépendance. Une approche identitaire qui privilégie aussi les questions de genre puisque l'un des auteurs rappelle que le sport, le cricket en l'occurrence, aurait permis aux colonisés d'affirmer une ou des masculinités qui se distingueraient de celle(s) du colon, proposant ainsi une alternative aux représentations et modèles forgés. Les Australiens pratiquent un cricket plus viril que les Anglais qui les ont initiés au jeu. De la même façon, les Sud-Américains développent une pratique du football différente du *kick-and-rush* anglais, composée de passes courtes et de dribbles individuels.

La deuxième partie aborde la question des espaces des sports dans une perspective impériale. La pratique sportive participe à la construction d'un territoire colonial. Les raids automobiles et les tours cyclistes algériens sont par exemple l'expression d'un espace francisé, autorisant une présence pérenne de la France au Maghreb. Tout en contribuant à imprimer la marque de fabrique française en matière technologique, ils contribueraient au renforcement de l'idéologie impériale en métropole. La « fonction de balisage » de l'espace colonial est également très présente dans la chasse, considérée comme un sport à part entière dans la Grande-Bretagne du XIX^e siècle. La pratique offre aux Britanniques, dans le contexte colonial, le moyen d'interdire aux autochtones certaines ressources économiques.

La dernière partie pose la question de l'héritage. Outre une analyse postcoloniale de la composition de l'équipe de France de football, qui interroge l'intégration tardive des joueurs et du ballon rond antillais au sein du mouvement footballistique hexagonal, l'ou-

vrage présente le rôle joué par les « Empires informels » après la Seconde Guerre mondiale dans l'implantation du sport moderne. En cela, ils auraient succédé aux « Empires formels », qu'ils soient britannique, espagnol ou français. C'est le cas notamment des États-Unis à travers la promotion du basket-ball. De fait, certains territoires ont été soumis à cette double influence impériale, comme par exemple l'Amérique latine qui s'affirme avec le succès du football comme un des espaces les plus réceptifs à la pratique britannique et avec celui du basket-ball comme une zone d'influence états-unienne.

En somme, à travers cet ouvrage, Julien Sorez et Pierre Singaravélou invitent à une « histoire transnationale » des pratiques sportives qui reste encore à écrire et qui permettrait, à n'en point douter, d'appréhender toute la complexité des processus de « mondialisation culturelle ».

XAVIER BREUIL

Charles-Édouard Harang

Quand les jeunes catholiques découvrent le monde. Les mouvements catholiques de jeunesse, de la colonisation à la coopération, 1920-1991

Paris, Les Éditions du Cerf, 2010, 440 p. et 8 p. de pl.

Cet important ouvrage ajoute beaucoup à l'historiographie actuelle du fait religieux en France et aux études des mouvements catholiques de jeunesse. En prenant comme sujet le rapport au monde colonial et au tiers-monde, ce livre présente une approche qui renouvelle une littérature souvent franco-française. Cependant, Charles-Édouard Harang, sans doute en raison des aléas d'archives souvent très parcellaires, tente de présenter une approche générale à partir des sources de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) et du mouvement scout de France. D'autres mouvements importants en leur temps, comme la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) ou le plus élitiste mouvement international Ad Lucem, ne sont que peu discutés et il en va de même

pour le foisonnement associatif qui ne peut qu'être évoqué.

La thèse principale du livre est de suivre l'évolution déjà assez connue des mouvements catholiques, de l'adhésion au projet colonial au tiers-mondisme des années 1960 et 1970, pour enfin envisager les projets de reconfiguration du catholicisme sous le pontificat de Jean-Paul II dans les années 1980. Pendant cette période de plus de soixante ans, les définitions de ce qu'est la jeunesse, les fondamentaux théologiques, les structures ecclésiastiques changèrent profondément, tant par le relâchement de l'emprise épiscopale que par le fourmillement des activités des laïcs missionnaires anticipant puis suivant les réformes de Vatican II. Il s'agit d'une histoire à plusieurs niveaux d'analyse : le fait religieux en France des années 1920 aux années 1990 ; la philosophie et la pratique des mouvements de jeunes inspirés de Baden Powell et leur organisation pour prendre en compte la jeunesse de l'empire, de l'Union française et, plus largement, de la coopération pour une troisième période. Ces niveaux sont complexes, comme l'illustre une multitude d'acronymes qui reflètent la complexité et la diversité des initiatives catholiques tentant de renouveler le message religieux face aux communistes et face aux tentations plus insidieuses de la société de consommation. Dans le fond de cette histoire très française, les pays africains (l'Extrême-Orient est peu évoqué) offrent cependant un miroir et un projet, un espace d'innovation et une perspective nouvelle sur les rapports entre la foi et l'engagement militant.

Le livre est organisé de façon thématique et chronologique en trois parties : l'ère coloniale, qui s'achève selon l'auteur en 1957, suivie d'une période cruciale de la décolonisation jusqu'en 1967, au moment où le projet s'enrichit d'une étude du Comité catholique contre la faim et pour le développement et, enfin, une période de mondialisation, un peu plus floue, durant laquelle on assiste à la montée des valeurs humanitaires dans un cadre culturel sécularisé. Étant donné l'intérêt croissant pour la présence du spirituel dans les activités humanitaires, on aurait pu envisager une discussion plus précise de cette littérature et de ses enjeux. Dans l'ensemble, la perspective

semble souvent un peu étroite. On perçoit la rivalité communiste en creux et on en connaît mal la chronologie exacte. Les phénomènes politiques plus larges (tant en Afrique qu'en France) sont présentés de façon allusive et mériteraient une analyse plus approfondie. La dimension africaine du livre est d'ailleurs assez parcellaire, avec pour temps forts un recensement précis du scoutisme africain durant la période coloniale et une discussion des mouvements scouts en Haute-Volta dans les années 1970. À l'époque coloniale, le mouvement scout catholique est engagé dans une rivalité avec les mouvements protestants et laïques. Il tend à proposer, dans son discours et dans son imagerie, un modèle globalement assimilationniste, même si par endroits, comme à Madagascar, une séparation de fait entre colonisateurs et colonisés trahit ces principes. Comme le montre l'auteur, il est souvent difficile à ces mouvements étudiants et scouts de transcender les hiérarchies coloniales et de devenir un mouvement de masse au-delà des infimes minorités scolarisées.

En dépit du nombre considérable de publications sur la situation coloniale durant la Seconde Guerre mondiale, l'auteur fait le choix de consacrer une plus grande part de son ouvrage à l'étude de la décolonisation et de la mondialisation. Les rapports entre scouts et missionnaires, églises naissantes et nouveau spirituel deviennent plus complexes dans la période de l'après-guerre et la décolonisation devient un thème central dès le début des années 1950, avec l'engagement de plus en plus explicite des JEC dans l'anticolonialisme. La publication de la correspondance de Jean Muller, qui meurt en 1956 après quelques mois de guerre, engage profondément les jeunes catholiques militants dans une critique des mesures prises en Algérie contre le FLN.

Dans une seconde période, les mouvements de jeunesse suivent les orientations du Vatican en s'impliquant dans des causes universelles telles que la lutte contre la faim. Combiner la critique des inégalités et du sous-développement avec l'action de jeunesse n'est pas chose aisée et on ignore comment les groupes scouts de terrain assimilent cette nouvelle donne, plus pratique mais aussi moins ludique. Il resterait une histoire orale à entre-

prendre pour comprendre l'écho véritable de ces changements de directions, d'uniformes et de relations avec l'Église. C.-É. Harang évoque peu les scissions. Il fait le choix notamment d'ignorer la création de deux mouvements scouts catholiques politiquement plus marquées vers la droite conservatrice : les scouts d'Europe et les scouts unitaires. Leur histoire pointe vers une scission plus spécifiquement politique mais dont les enjeux furent aussi pédagogiques. Les scouts unionistes refusèrent par exemple la rupture entre adolescents et pré-pubescents en deux catégories de scouts.

Une constante des travaux sur les mouvements de jeunesse est que leur histoire interne tend à devenir le ressort essentiel de la narration. C'est absolument nécessaire tant cette histoire est peu connue, mais on regrette que ce récit si précis soit mis dans un contexte souvent peint à grands traits. Cet ouvrage, très complet et qui comprend une notice biographique considérable, n'en demeure pas moins un livre de référence indispensable pour quiconque se penche sur la question scout et étudiante dans le cadre franco-colonial.

BERTRAND TAITHE

Benoît Trépied

Une mairie dans la France coloniale.

Koné, Nouvelle-Calédonie

Paris, Karthala, 2010, 391 p.

Cet ouvrage, dont l'introduction commence tel un polar ethnologique, s'emploie à restituer l'histoire des relations interethniques en Nouvelle-Calédonie sur la longue durée. Certes, le reste de l'ouvrage est rédigé sur un ton plus sobre et extrêmement précis, mais le but de l'auteur n'en est pas moins atteint. Le style clair et évocateur permet en effet au lecteur de ressentir l'ambiance qui règne à Koné, une petite bourgade rurale qui fut l'un des principaux centres de la colonisation européenne en Nouvelle-Calédonie. Les récits imagés et la langue colorée des interlocuteurs de Benoît Trépied, en particulier ceux des vieux colons qui furent les témoins, voire les acteurs directs,

des grandes heures de la colonisation, ne sont pas sans évoquer *Coup de torchon*, célèbre film de Bertrand Tavernier sur une petite commune de l'Afrique francophone au plus fort de l'entreprise coloniale. Par moments, on a aussi le sentiment que cette histoire pourrait se situer dans l'*outback* australien ou le *far west* américain. Car il s'agit ici aussi d'Ouest, de frontière et de spoliations foncières, de *stockmen* (équivalent des *cow-boys* étasuniens) et de relations inégalitaires entre populations aux statuts et aux droits différents dans ce qui fut, il faut le rappeler, la seule colonie de peuplement de l'empire français, avec l'Algérie.

Malgré sa richesse, la division des tâches de la recherche en Nouvelle-Calédonie avait jusqu'ici soigneusement reproduit le profond clivage qui a longtemps divisé ce pays entre Blancs et Noirs, entre colons et colonisés, entre citoyens et indigènes : aux historiens, l'histoire des colons, et aux anthropologues, l'étude des Kanak, seuls sujets de l'empire français à avoir connu le système des réserves¹. Anthropologue, B. Trépied a cherché à dépasser ce clivage, à l'heure où la Nouvelle-Calédonie se cherche un « destin commun ». Dans cet ouvrage, tiré d'une partie de sa thèse de doctorat, il nous livre une enquête ethnographique et microhistorique approfondie sur les relations interraciales dans la commune de Koné. Le choix de travailler à l'échelle d'une commune, entité administrative « neutre » et de petite échelle, permet de mener une analyse au ras du sol des acteurs locaux, des conflits et des enjeux municipaux depuis 1946. Son étude s'articule donc essentiellement autour des jeux de pouvoir qui se sont noués à Koné par l'entremise de ce qui fut le principal parti politique du « caillou » : l'Union calédonienne (UC).

La principale qualité du travail de B. Trépied est de restituer à une échelle « micro » un monde colonial qui demeure le plus souvent décrit à grands traits, à l'échelle d'un pays entier, et sans beaucoup de considération pour tout ce qui se joue au niveau des individus et des rapports qu'ils entretiennent. Il n'y a plus ici « les colons » d'un côté et « les Kanak » ou « les indigènes » de l'autre, mais des Marcel Charpin, des Daniel Devaux, des Maurice Lenormand, des Firmin Gorohouna et des

Antoine Goromido, etc. Loin, donc, des « considérations globalisantes et désincarnées » (p. 10), B. Trépied annonce en introduction l'influence prépondérante de la microhistoire et la socio-histoire du politique sur son travail, pourtant fondé sur une enquête ethnographique de deux années (2002-2004) durant lesquelles il a partagé la vie d'une famille kanak en tribu.

Cet ouvrage se situe clairement plus du côté des études historiques sur l'empire colonial français que de l'anthropologie océaniste. Tout en s'appuyant intelligemment sur les nombreux travaux d'ethnohistoire menés dans la région de Koné (Jean Guiart, Alban Bensa et Jean-Claude Rivierre), comme dans le reste de la Grande-Terre (Michel Naepels), il s'inscrit dans le courant de la nouvelle histoire impériale (Frederick Cooper, Romain Bertrand). À cela, des raisons objectives : si les Kanak et leur environnement partagent beaucoup avec leurs proches voisins océaniques (îles Salomon, Vanuatu), en revanche, sur le plan des institutions, des lois et des statuts coloniaux, ils partagent davantage avec les autres sujets et citoyens de l'empire français, voire avec les populations indigènes des autres colonies de peuplement du Pacifique Sud (Australie, Nouvelle-Zélande). Mais l'auteur, formé à l'aune de l'interdisciplinarité des sciences sociales, se refuse également à essentialiser une société kanak qui constituerait logiquement un « tout » homogène et comme évident. Dans cet ouvrage, il est d'abord question de statuts (indigène ou citoyen), de relations coloniales et raciales, de luttes pour l'accès aux services publics (les adductions d'eau) et de lieux de rencontres interethniques, comme le monde du travail, le sport ou l'Église (la religion étant cependant quelque peu en retrait dans l'ouvrage).

La Nouvelle-Calédonie n'a pas connu le même destin postcolonial que les pays de l'Afrique noire francophone, de l'ancienne Indochine ou du Maghreb. Bien que des motifs politiques et géopolitiques l'aient maintenue dans le giron français, elle a néanmoins connu, dans l'immédiat après-guerre, des transformations juridiques et institutionnelles analogues à celles du reste de l'empire français. On est ainsi passé rapidement d'un monde où les relations entre colons et coloni-

sés étaient marquées par des dispositifs juridiques inégalitaires, caractérisés par le régime de l'indigénat et le système des réserves², à la création d'un mythe politique efficace (« Deux couleurs, un seul peuple ») devenu le symbole de l'UC. L'UC fut par la suite le lieu d'une alliance inédite entre ouvriers blancs, tribus kanak et autres outsiders coloniaux (descendants de colons pénaux, descendants des travailleurs immigrés javanais, japonais et autres coolies vietnamiens ayant fait souche sur place, etc.). Cette alliance, permise et rendue en quelque sorte obligatoire par l'accession à la citoyenneté (et donc au droit de vote) d'une population kanak alors largement majoritaire, fut aussi, voire surtout, l'alliance des « petits » contre les « gros ».

Si elle devait taire d'autres clivages (raciaux notamment) pour exister et perdurer, cette alliance portait néanmoins en elle une forte connotation de classes, et il n'est pas anodin que les tout premiers mouvements politiques mélanésiens (dont l'UC scella la fusion au début des années 1950) aient été créés à l'initiative des autorités religieuses et coloniales dans le but de contrer l'influence grandissante du parti communiste. L'UC devint donc, à Koné comme dans le reste du territoire, le principal parti calédonien, celui d'une émancipation progressive et mesurée, concrète, mais trop timorée au goût des jeunes diplômés mélanésiens qui allaient, dans les années 1970, prendre le pas sur les anciens leaders indigènes (chefs administratifs, hommes d'Églises et autres individus reconnus et adoubés par l'administration coloniale).

Au cours de plus d'un siècle de colonisation effective (la prise de possession officielle de la Nouvelle-Calédonie par la France date de 1853), les alliances et les conflits qui ont structuré le petit monde colonial de Koné ont tout autant bouleversé le monde kanak que les logiques sociales européennes, entre colons libres et descendants de bagnards, gros propriétaires et petits colons. B. Trépied parvient, en sollicitant les nombreux travaux ethnologiques et historiques sur la région, à montrer que des logiques internes au monde kanak ont aussi profondément structuré les alliances avec les colons européens qui ont permis la naissance de l'UC. Ainsi, tout comme il est réduc-

teur d'opposer deux mondes (blanc et noir), il est tout aussi dangereux de voir dans le « virage indépendantiste » de 1977 (le moment où Jean-Marie Tjibaou, Éloi Machoro et d'autres prennent le pouvoir au sein de l'UC, provoquant le départ de la plupart des Européens) un simple passage de témoin entre deux générations kanak se disputant le leadership du parti. Ce tournant de 1977 mettait fin à un mythe politique, celui du « Deux couleurs, un seul peuple », que B. Trépied décrypte dans la dernière partie. Un mythe politique qui allait pourtant, vingt ans plus tard, resurgir à travers une nouvelle ambition politique rassembleuse, autour de l'idée de « destin commun », qui fonde l'accord de Nouméa (1998).

De 1946 jusqu'à la période la plus contemporaine, l'ouvrage nous montre pourtant un monde social traversé par un racisme souvent patent, et toujours latent. Il convient donc, pour les observateurs comme pour les acteurs de la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui, de tirer les leçons de l'entreprise de revisite mémorielle à laquelle s'est livré B. Trépied, cela notamment dans la perspective des prochaines échéances électorales qui attendent le territoire (un référendum, prévu en 2014, doit décider du maintien ou non au sein de la République française). Le chapitre 11 décrypte justement de manière très fine les différentes formes de racisme qui ont pu se développer durant la période coloniale, c'est-à-dire avant les tragiques et violents « événements » de 1984-1989. Un exercice difficile tant ce tournant des événements continue de marquer les rapports présents et donc d'entacher les représentations du passé.

Tout en nuanciant donc le tableau grossier – et erroné – d'une société coloniale unilatéralement raciste et divisée entre Blancs et Noirs, B. Trépied montre que les mémoires noire et blanche divergent fortement : malgré les « bons rapports » entretenus avec les indigènes selon certains petits colons européens, le contenu des entretiens menés par l'auteur avec les Kanak souligne l'existence d'une forme de racisme *light* qui ne pouvait décemment pas aboutir à une égalité absolue entre Européens et Kanak. Parmi les Blancs de l'UC par exemple, B. Trépied décèle un profond paternalisme, à travers l'usage d'expression

comme « nos Noirs » et, plus généralement, une méconnaissance générale du monde kanak et de ses codes sociaux. Les Kanak sont plus souvent évoqués comme un groupe homogène, d'où n'émergent guère que les noms d'un chef ou d'un pasteur, qu'à travers des individualités précises. Ainsi, sur Koné, seuls deux des « petits colons » membres de l'UC et interrogés par l'auteur pouvaient citer précisément les noms de leurs interlocuteurs kanak ; ces deux mêmes colons qui, lors du virage indépendantiste de l'UC en 1977, ne se désolidarisèrent pas des Kanak.

Il fallait donc qu'intervienne une véritable rupture, l'une de ces ruptures violentes que l'histoire coloniale a souvent décrites tout en négligeant par trop la description de la « normalité » du monde colonial. L'ouvrage de B. Trépied privilégie au contraire ces longues périodes où les communautés ont appris à s'accommoder les unes des autres, à jouer des possibilités et des contraintes qui leur étaient offertes, et durant lesquelles elles n'étaient pas toutes tendues, comme voudraient nous le faire croire un certain penchant téléologique, vers l'émancipation des uns ou la domination absolue des autres, mais plutôt par des stratégies individuelles, des logiques familiales et des intérêts économiques. Loin, très loin donc, d'une histoire coloniale glorieuse et conquérante, à l'instar des « Trajectoires pseudo-coloniales » décrites par Virginie Riou dans sa thèse sur les colons français du condominium des ex-Nouvelles-Hébrides (Vanuatu). Peu à peu, le continent océanien, jusqu'ici chasse-gardée des anthropologues et grand oublié de l'histoire coloniale, reprend donc sa place dans l'histoire du monde.

ÉRIC WITTERSHEIM

1 - À l'exception, néanmoins, des travaux de Marie Salaün sur l'histoire de la scolarisation des Kanak.

2 - Voir les travaux d'Isabelle Merle. La Nouvelle-Calédonie fut la seule colonie de l'empire français où les indigènes furent cantonnés dans des réserves (réserves qui, paradoxalement, protégèrent certaines institutions sociales kanak, notamment les langues vernaculaires).

Abdellali Hajjat

Les frontières de l'« identité nationale ».
L'injonction à l'assimilation en France
métropolitaine et coloniale
 Paris, La Découverte, 2012, 338 p.

Alors que les recherches sur la gestion administrative de l'immigration en France se multiplient ces dernières années, qu'elles portent sur la délivrance des titres de séjour ou l'accès à la nationalité, aucun travail n'avait jusqu'à présent été consacré spécifiquement à la condition d'assimilation, requise pour les candidats à la naturalisation depuis 1927, à la nationalité française à raison du mariage depuis 1973 et pour les prétendants à un titre de séjour depuis 2003. L'auteur examine ce que recouvre cette condition d'assimilation, sa genèse et ses évolutions, ainsi que sa mise en œuvre par les employés des préfectures et l'administration centrale. Analyser cette condition d'assimilation, qui est une « injonction à l'assimilation », permet de saisir comment sont construites les frontières entre nationaux et étrangers, autrement dit « les frontières de l'« identité nationale » ». Une autre interrogation, qui sous-tend l'ouvrage, porte sur le rôle d'un éventuel héritage colonial dans la création de la catégorie d'assimilation, dans ses définitions successives et sa mise en œuvre.

L'apport de ce livre est double. D'un côté, il montre que si les catégories raciales sont abandonnées après la Seconde Guerre mondiale au profit de critères socioculturels, il n'en reste pas moins qu'à toutes les époques, certaines nationalités perçues *a priori* comme plus assimilables, autrement dit plus proches des Français, ont été privilégiées. Les candidats issus des anciennes colonies, et plus largement des pays « lointains », étaient en effet moins désirés. De l'autre, à travers une analyse tout en nuances, qui montre que l'instauration d'une condition d'assimilation n'est pas le fruit d'un transfert du droit colonial, il met néanmoins fortement en évidence le fait que la circulation d'idées entre les colonies et la métropole a contribué à façonner les critères retenus pour évaluer l'assimilation, ainsi que les représentations des populations perçues comme assimilables. Le bon candidat se révèle être l'antithèse de « l'immigré célibataire,

pauvre, analphabète et sans qualification » (p. 293), même si, paradoxalement, ce sont surtout aux femmes que la nationalité est refusée pour défaut d'assimilation.

Ce livre, tiré d'une thèse de doctorat, prend pour cadre théorique les travaux d'Abdelmalek Sayad, de Pierre Bourdieu et, de façon secondaire, de Michel Foucault. Il privilégie une analyse en termes de rapport de domination entre l'administration et les requérants, et d'« analogie », au sens d'« homologie de position », « entre situation coloniale et situation de l'immigration », les immigrés étant, selon Abdellali Hajjat, comme les colonisés, « dominés parmi les dominés ». Dès l'introduction, l'auteur souligne, en se référant à A. Sayad, que parler d'analogie signifie qu'il n'y a pas de « continuité temporelle » entre les deux situations, qui sont de nature différente (p. 19-20). Dans une démarche parfois proche de celle d'Alexis Spire, l'ouvrage, qui mobilise de façon tout à fait pertinente différentes disciplines, allie sociohistoire de la notion d'assimilation depuis le XVII^e siècle, analyse de son usage juridique et des rapports entre lois et infra-droit (circulaires, directives, etc.), ainsi qu'approche ethnographique de la pratique des employés préfectoraux. Ainsi se situe-t-il à la croisée de l'histoire des représentations et de la sociologie de l'administration en charge de l'immigration.

À travers l'analyse des écrits de penseurs, d'historiens et d'hommes politiques, le premier chapitre montre qu'au XVIII^e siècle, en métropole comme dans les colonies antillaises françaises, l'assimilation, qui désigne, pour les gens de couleur, le fait de s'habiller et de se comporter comme les Blancs, est identifiée à l'égalité. Elle est perçue au début du XIX^e siècle comme nécessaire pour assurer la paix entre vainqueurs et vaincus. Mais sous l'effet de la colonisation, le discours va se transformer : s'il convient toujours d'assimiler les étrangers en métropole, les indigènes, dans les colonies, sont désormais jugés inassimilables.

Le chapitre 2 est consacré à l'introduction en 1927 de la condition d'assimilation dans le droit de la nationalité. Celle-ci ne résulte pas d'un transfert mécanique du droit colonial, mais s'explique par le contexte des années 1920. En raison de l'hémorragie démographique

masculine causée par la guerre de 1914-1918, les pouvoirs publics facilitent les naturalisations, mais tout en évitant d'octroyer la nationalité française à des personnes qui ne seraient pas « assimilées ». L'un des intérêts de ce chapitre, comme du précédent, est de montrer le rôle de la circulation d'idées entre les colonies et la métropole, les critères qui président à la condition d'assimilation s'inspirant très largement des critères de civilisation exigés des indigènes candidats à la naturalisation. Dans les années 1920, le passage de ces idées se fait par l'intermédiaire de députés coloniaux. L'ouvrage souligne aussi le rôle de l'administration et de l'infra-droit dans l'élaboration progressive et, au cas par cas, d'abord des critères de « civilisation », puis d'« assimilation ». Parmi eux, la langue s'avère déterminante. Analysant très finement les différents facteurs ayant conduit à lui accorder une telle place, l'auteur pointe l'importance de la Ligue des droits de l'homme, dont certains membres éminents étaient étroitement liés à l'administration. Pour ces derniers, la maîtrise de la langue française était indispensable car elle était un moyen de gagner les nouveaux Français aux valeurs républicaines et de faire barrage à la fois au catholicisme et au communisme.

L'auteur retrace ensuite l'évolution de la mise en œuvre de la condition d'assimilation par l'administration de 1927 à 2007. À travers l'examen détaillé des procédures et du rôle des différentes administrations chargées des naturalisations, il montre que les critères présidant à son évaluation ainsi que son importance dans l'obtention de la naturalisation ont varié selon les époques et les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics, ce qui a conduit à privilégier au fil du temps différents types de candidats. Les diverses administrations en charge des dossiers de naturalisation sont en outre dominées par des logiques différentes et parfois contradictoires : logique de population, logique de police et logique de main-d'œuvre. D'où une évaluation disparate de l'assimilation, que les services du ministère n'ont eu de cesse de réduire et de contrôler en multipliant les critères pour restreindre les marges d'appréciation des agents préfectoraux.

Le chapitre 4 rend compte de la très intéressante enquête ethnographique menée en

2006 et 2007 dans trois bureaux des naturalisations et qui a donné lieu à plus de cent observations et à dix-sept entretiens avec le personnel. On y voit toute la variabilité, notamment selon l'origine et la trajectoire sociales des agents préfectoraux, de l'appréciation pratique de l'assimilation, qu'il s'agisse de la mesure de la compétence linguistique ou de l'évaluation de l'assimilation culturelle.

La fin du chapitre 4 et le chapitre 5, particulièrement originaux, montrent les employés et l'administration aux prises avec la question de l'islam : port du *hijab*, polygamie, pratique supposée radicale de l'islam. A. Hajjat souligne la confusion existant fréquemment entre islam et islamisme, et la difficulté pour le personnel administratif de distinguer, comme on le leur demande, « bon 'foulard' et mauvais 'voile' » (p. 214) et « 'bons' et 'mauvais' musulmans » (p. 264). Le chapitre 5, qui repose sur l'analyse du contentieux administratif lié au *hijab*, à la polygamie et à « l'islamisme » (dossiers des requérants, jugements du tribunal administratif, recours des avocats, décisions du Conseil d'État), met aussi en évidence le rôle du contentieux, qui conduit parfois à invalider la pratique administrative, comme en ce qui concerne la polygamie, dans la définition des critères de l'assimilation. « Les droits et les devoirs conférés par la nationalité française » que le requérant doit connaître, parmi lesquels figure un ensemble d'éléments concernant les relations entre hommes et femmes, permettent de parachever le portrait du candidat supposé « non assimilable » : homme, polygame, misogyne, qui prive sa femme de liberté, etc. A. Hajjat conclut à un héritage de la pensée coloniale en ce que la civilité continue de prédominer sur la citoyenneté, comme du temps des colonies où les indigènes devaient renoncer à leur statut personnel pour être naturalisés.

Si l'un des apports du livre consiste à mettre en évidence le passage d'idées des colonies à la métropole, il est dommage que celui-ci ne soit pas étudié de façon plus systématique. Alors que l'un des objectifs du dernier chapitre est de déterminer, à travers la question de l'islam, la part de l'héritage colonial, aujourd'hui, dans l'évaluation de l'assimilation, il est simplement dit qu'on assiste à une « [reproduction] [...] [d']une logique for-

gée dans la situation coloniale » (p. 302), sans expliquer d'où celle-ci provient. Aucun élément n'est avancé sur la façon dont ce transfert s'effectuerait. Il est dès lors difficile de conclure (ce dont se garde bien l'auteur) que le mode d'évaluation de l'assimilation s'explique en partie par le passé colonial, d'autant que, comme le souligne A. Hajjat, le contexte mondial est marqué par une certaine stigmatisation de l'islam, qui pourrait aussi être à l'origine des critères retenus.

On peut également regretter que la méthodologie ne soit pas exposée de façon plus précise. Si toutes les sources sont indiquées en annexe, il aurait été utile d'expliquer pourquoi tel ouvrage, tel auteur ou tel contentieux administratif ont été retenus pour fonder la démonstration. Un aperçu global du contenu des sources permettrait de juger de la pertinence des exemples choisis et de la justesse de la démonstration. Des éléments sur la façon dont les terrains ont été sélectionnés et sur la situation d'enquête, qui figurent sans doute dans la thèse, éclaireraient aussi les propos recueillis et les analyses proposées.

Quoi qu'il en soit, ces éléments ne remettent pas en cause la qualité de l'ouvrage, très rigoureux et tout en nuances, qui apporte une contribution importante à la compréhension de la procédure de naturalisation et à la façon dont ont été et sont construites les « frontières nationales ».

ÉVELYNE RIBERT

Yvan Combeau (dir.)

*La Réunion et l'Océan Indien
de la décolonisation au XXI^e siècle*
Paris, Les Indes Savantes, 2007, 260 p.

Fruit d'un colloque organisé dans le cadre de la célébration du soixantième anniversaire de la création du département de l'île de la Réunion, cet ouvrage se propose de mettre en perspective la voie réunionnaise de la départementalisation dans l'espace indianocéanique avec la rigueur de la démarche historique. L'interrogation préliminaire porte sur le sens de la « décolonisation », déqualifié par l'argumentaire postcolonial. Le travail d'analyse et

d'interprétation des sources et des savoirs doit être privilégié pour redéfinir cette période et l'époque dans laquelle elle s'inscrit. À l'histoire de prendre toute sa place dans le réexamen de cette question.

Cette synthèse s'articule en deux temps. Sept communications abordent les territoires insulaires et riverains de l'océan Indien qui, n'ayant pas choisi les mêmes moyens ou les mêmes voies de décolonisation, ont soit rompu totalement avec l'autorité coloniale soit établi avec elle de nouvelles relations. Si l'année 1972 a marqué un tournant important dans l'émancipation progressive de la puissance coloniale à Madagascar et dans l'archipel des Comores, l'issue n'est pourtant pas identique. À Madagascar, on assiste à une malgachisation de la société et à un rapprochement avec les Nord-Coréens et les Soviétiques. En revanche, « la cacophonie de la classe politique comorienne » (p. 43), la division des responsables politiques français et le séparatisme mahorais ne permettent pas à l'archipel des Comores de parvenir à une indépendance complète. En Afrique du Sud, les populations autochtones, marginalisées et dépossédées de leurs terres depuis 1652, ont essayé d'accéder au pouvoir décisionnel par la création de groupes politiques, entraînant une radicalisation du séparatisme ethnique depuis 1923. Ce n'est qu'en 1994 que les élections mettent fin au processus de décolonisation. À l'île Maurice, les événements violents de février 1999 trouvent leurs origines dans ceux de 1911 et dans l'ethnisation progressive, mais à outrance, des enjeux politiques conduisant régulièrement à des affrontements entre communautés comme en 1955, 1965 et 1968. Les derniers avaient conduit à l'envoi de troupes britanniques puis à l'indépendance de l'île. Dans les Établissements français de l'Inde (EFI), le sentiment profond des « citoyens français des comptoirs » est difficile à cerner. En pleine guerre d'Indochine puis d'Algérie, la France finit par reconnaître la cession des comptoirs à l'Union indienne un mois après les accords d'Évian. Au Sri Lanka, le pouvoir colonial encourage la pétition comme moyen d'expression politique. Rédigées par des indigènes instruits devenus médiateurs entre le peuple et les gouvernants,

elles servaient aussi comme moyen de protestation sociale au XIX^e siècle, et subsistent toujours aujourd'hui. Quant à l'Australie, son organisation politique de 1901 subit une crise de défiance interne entre 1929 et 1933, nourrie notamment par la résistance des régions occidentales au centralisme de Canberra, lesquelles se politisent et influent sur la politique de la nation.

Le deuxième temps de l'ouvrage est consacré à l'île de la Réunion. Il s'efforce de montrer l'originalité d'une voie mais également les difficultés rencontrées au cours de ce cheminement de soixante années. La départementalisation est le fruit d'un long processus, entamé sous la Révolution, qui connut des heurts avec la question de l'esclavage. Au XIX^e siècle, le débat se poursuit entre « varangue et chambres », bute sur les intérêts économiques des uns, avant de gagner le domaine statutaire et la peur de l'assimilation et du poids démesuré de l'État. L'assimilation douanière, entre 1892 et 1940, a permis à la SFIO et à l'important mouvement syndical de 1936 de réclamer une égalité des travailleurs réunionnais avec ceux de la métropole. Raymond Vergès et Léon de Lepervanche sont les figures marquantes de cette époque où les députés réunionnais et leurs collègues de l'outre-mer défendent le projet de départementalisation, appuyés par le parti communiste. Ce qui explique le rôle important joué par ce parti à la Réunion depuis. Paul Vergès, opposé à l'idée de la « Plus grande France » de Michel Debré, revendique une voie réunionnaise de développement, solidaire avec les luttes de décolonisation et proche du bloc de l'Est. Cette année 1946 marque aussi la réapparition de pratiques culturelles issues du passé esclavagiste : la célébration du 20 décembre, la réhabilitation de la figure de Sarda Garriga, qui deviennent les ressources identitaires du nouveau parti communiste réunionnais en 1959, tandis que le maloya s'impose comme musique militante dès 1970. Les études postcoloniales montrent comment l'histoire culturelle est un terrain qui peut aider à la redéfinition de la décolonisation.

L'aspect culturel est également marqué par Marius-Ary Leblond, pseudonyme de deux Réunionnais vivant à Paris mais arpentant l'océan Indien occidental et auteurs de plus de 280 ouvrages (romans, monographies, articles d'opinion). Soutiens de la politique coloniale à Paris, leurs écrits sont plus ambigus lorsqu'il s'agit de décolonisation.

La départementalisation a soixante ans. Son cadre institutionnel correspond-il à ses besoins ? L'article 73 de la Constitution, révisé en 2003, peut conduire selon le juriste à des adaptations statutaires en fonction de la démographie. L'expérimentation des autres territoires ultramarins doit servir de base à la réflexion. Dans l'océan Indien, le français n'est pas « un marqueur d'identité », c'est une langue de communication caractérisée par son utilisation officielle au temps de la colonisation, qui existe aux côtés d'autres langues locales ou européennes. La francophonie n'est donc pas un ensemble uniforme. La Réunion bénéficie d'un regain d'importance géopolitique. L'administration des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) s'effectue depuis Saint-Pierre de la Réunion, mais les autorités se voient déposséder de celle des îles Éparses. Cette ambiguïté ne doit pourtant pas faire oublier que l'île est le point d'appui majeur de la France dans une vaste région, artère essentielle de communication, où se côtoient pauvreté et richesse. Elle est le relais de la France pour développer des réseaux régionaux de coopération.

Les communications dépassent le cadre strict de la perception du phénomène de la décolonisation par des historiens puisque les points de vue du juriste, du politiste, du militaire et des littéraires enrichissent l'ensemble. Le recours à une grande variété de sources émanant des métropoles coloniales ou des États devenus indépendants (archives des ministères, archives sonores, presse, textes de loi, ouvrages et études scientifiques) apporte un éclairage plus complet à une réalité indiano-céanique multiforme.

ISABELLE DENIS